

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

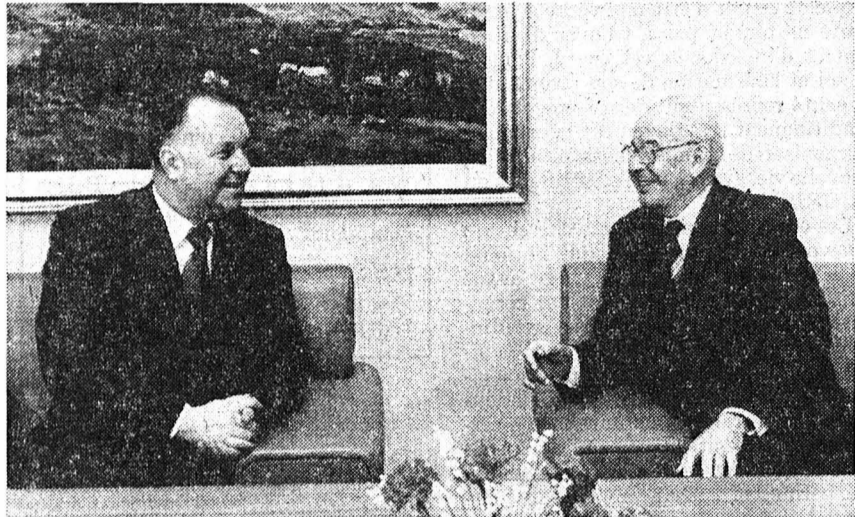
80 centimes

QUOTIDIEN NEUCHÂTELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

Détente entre la Pologne et ses voisins

La visite éclair à Prague dimanche du premier secrétaire du Parti ouvrier unifié polonais (POUP), M. Stanislaw Kania, qui fait la une des journaux d'hier, est interprétée à Varsovie comme un signe de détente dans les relations de la Pologne avec ses voisins et alliés, à la veille de l'ouverture du Congrès du Parti communiste soviétique.



Le secrétaire du Parti communiste polonais, M. Kania, en conversation avec l'homme fort de la Tchécoslovaquie, M. Husak. (Bélino AP)

Après les attaques répétées de la presse pragoise contre le syndicat Solidarité, que le gouvernement de Varsovie considère comme un «partenaire social», le président tchécoslovaque, M. Gustav Husak, avait, estime-t-on, préparé le terrain à la venue du «numéro un» polonais en parlant de façon favorable des résultats du dernier plénum du parti polonais.

AMBIGUÏTÉ

Il l'a fait sans se priver d'établir en même temps un inquiétant parallèle entre la situation de la Pologne et celle de la Tchécoslovaquie en 1968. Mais cette référence historique a quelque chose d'ambigu et peut signifier - c'est du moins l'interprétation retenue à Varsovie - qu'avec le général Jaruzelski à la tête du nouveau gouvernement, la Pologne est, aux yeux de M. Husak, entrée dans la voie de la «normalisation».

Le fait que le communiqué publié à l'issue de cette première visite en Tchécoslovaquie de M. Kania ne comporte aucune référence à la capacité des Polo-

nais à surmonter eux-mêmes la crise que traverse leur pays introduit la même ambiguïté. Il peut certes signifier qu'on a cessé d'y croire à Prague. Mais il peut aussi vouloir dire que le problème est dépassé, l'autorité réelle du gouvernement polonais ne faisant plus de doute.

La réaffirmation traditionnelle de la détermination des deux pays à poursuivre une «politique fondée sur des relations durables d'amitié, d'alliance et de coopération mutuellement avantageuse dans le respect du marxisme léninisme, de l'internationalisme socialiste et de l'alliance avec l'Union soviétique et les autres pays de la communauté socialiste», renforce la seconde hypothèse.

NE PAS JOUER AU TROUBLE-FÊTE

Il s'agit, semble-t-il, d'éviter que la question polonaise ne vienne troubler l'heureux déroulement du 26e Congrès du Parti communiste soviétique. «Cet événement qui approche, avait déclaré M. Kania lundi dernier à l'issue du plénum de son parti, revêt une immense signification pour l'ensemble du mouvement communiste, notre parti et notre

nation ont des raisons toutes particulières de tirer des conclusions des débats des communistes soviétiques, de nos voisins, alliés et frères.»

Pour beaucoup de Polonais, il ne fait pas de doute que la question de la Pologne constitue un enjeu dans la lutte engagée au sein de la direction soviétique pour la succession de M. Leonid Brejnev. M. Brejnev étant, selon eux, celui des dirigeants communistes d'Europe de l'Est qui est le mieux disposé à l'égard du «renouveau polonais», il importe de faire en sorte que sa «ligne» ne soit pas battue en brèche.

LES BONNES DISPOSITIONS DE M. BREJNEV

Les bonnes dispositions du «numéro un» soviétique ont d'ailleurs été confirmées par le message des maîtres du Kremlin au général Jaruzelski, nouveau premier ministre polonais. La signature de M. Tikhonov, président du Conseil, aurait suffi. M. Brejnev a tenu à y ajouter la sienne.

↳ Suite en dernière page

La Tchécoslovaquie expulse deux diplomates français

Deux attachés militaires de l'ambassade de France à Prague, accusés de tentatives d'espionnage, ont été expulsés de Tchécoslovaquie, a-t-on appris hier de sources informées à Prague.

Auparavant, un porte-parole du ministère tchécoslovaque des Affaires étrangères avait parlé de «plusieurs membres du secteur militaire de l'ambassade de France», qui ont reçu l'ordre de quitter la Tchécoslovaquie «dans un laps de temps raisonnable», pour s'être livrés à des «activités incompatibles avec les normes reconnues par le Droit international, les dispositions de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques et les lois tchécoslovaques».

Les deux hommes ont quitté le territoire tchécoslovaque depuis la semaine dernière, a-t-on confirmé à Prague. Au Quai d'Orsay à Paris, on ne faisait hier soir aucun commentaire sur cette affaire.

Les deux attachés militaires avaient été détenus pendant plusieurs heures par la police, au début du mois, avant d'être relâchés le Quai d'Orsay. A la suite de cette affaire, le Quai d'Orsay avait demandé à son tour au gouvernement tchécoslovaque de rappeler deux attachés militaires en poste à Paris.

LA VERSION DE PRAGUE

«En décembre 1980, des attachés militaires de l'ambassade de France ont délibérément contrevenu au code de la route et pénétré dans une zone militaire interdite en Bohême-Centrale, où ils ont procédé à des activités de renseignement, ce qui a été prouvé et pour lesquelles on possède des preuves.»

↳ Suite en dernière page

Après une courte escale à Karachi, marquée par un attentat manqué Le Pape s'est envolé pour les Philippines

Sur son chemin vers l'Extrême-Orient, où il doit effectuer une visite de douze jours aux Philippines, à Guam, au Japon et en Alaska, le pape Jean Paul II a fait hier une courte escale à Karachi, marquée par un attentat à la bombe, quelques minutes avant son arrivée au stade national.

Trois personnes ont été blessées, dont une mortellement, par l'explosion de l'engin qui avait été déposé dans une cage d'escalier réservée au corps diplomatique et aux personnalités, dans le stade où le Pape devait célébrer une messe.

Le Pape est arrivé normalement une vingtaine de minutes plus tard, en soutane et calotte blanches et escorté par d'importantes forces de police, apparemment pas au courant de ce qui s'était passé.

Il a célébré la messe devant les 100.000 personnes rassemblées, souhaitant dans son homélie - en anglais - l'établissement de «liens du dialogue et de la confiance» entre le catholicisme et l'islam.

COMPRÉHENSION MUTUELLE ET RESPECT

«Je prie pour que la compréhension mutuelle et le respect entre les chrétiens et les musulmans continuent et s'approfondissent et trouvent des moyens de coopération et de collaboration encore meilleurs», a-t-il dit, ajoutant que la mission évangélique des chrétiens devait être conduite «dans un esprit de dialogue et de respect pour ceux qui, dans votre pays, ne connaissent pas le Christ».

Le Pakistan, à majorité musulmane



Des étudiants philippins, habillés dans des costumes tribaux, répètent leur parade de bienvenue avant l'arrivée du souverain pontife à Manille. (Bélino AP)

ne compte que 750.000 catholiques sur une population totale de 75 millions d'habitants.

«Par le dialogue, nous avons pu voir plus clairement les nombreuses valeurs, usages et enseignements que nos deux traditions religieuses embrassent: par exemple, notre croyance en un Dieu Tout-Puissant et Miséricordieux, le Créateur du ciel et de la terre, et l'impor-

tance que nous donnons à la prière, à l'aumône et au jeûne», a dit le souverain pontife.

↳ Suite en dernière page

OPINION

Politique neuchâteloise Radicalement autres...

Alors, comme ça, nos radicaux partent en guerre contre eux-mêmes ?

Curieux prélude à la campagne pour les élections cantonales neuchâteloises d'avril prochain, que de commencer à postillonner dans la soupe.

Reniant tout, ou presque, de leurs œuvres, poivrant le potage qu'ils brassent, les radicaux neuchâtelois se préparent à vous faire digérer le slogan des radicaux suisses: «Moins d'Etat, plus de liberté»...

On a beau laisser mijoter à feu doux, porter à ébullition, passer au four: cette soupe-là reste naturellement amère de nier sa nature.

Placés au carrefour des opinions bien marquées, les radicaux suisses ne constituent pas une formation homogène. Leur philosophie politique, quand on parvient à en dégager quelques traits fondamentaux, reste toujours adaptée, sinon inspirée, par le tempérament des différentes régions du pays.

Alors, en terre neuchâteloise, nous balancer ce slogan: «Moins d'Etat, plus de liberté» c'est faire preuve d'une grave méconnaissance de notre histoire et de nos traditions. C'est oublier même que lors du dernier «round» cantonal, le doux sourire du candidat radical au Conseil d'Etat avait été proposé à l'enseigne de: «Un gouvernement FORT».

L'éditorial du dernier numéro de l'organe radical «Le National» (qui n'en est pas à sa 35e année comme indiqué mais à sa... 125e année, le premier numéro du «National suisse» ayant paru à

La Chaux-de-Fonds le 17 juin 1856) «Le National» donc nous expose pourquoi les radicaux s'emploieront à «repenser les rôles respectifs des partenaires d'une société de liberté et de responsabilité». Il paraît qu'il existe un «ras-le-bol» des citoyens vis-à-vis de l'Etat».

J'ai, personnellement, plutôt l'impression que c'est un peu la situation contraire que nous vivons, mais passons.

Et l'éditorialiste de l'organe radical de mettre sa plume au trot: «Il s'agit de remarquer que notre pays n'a pas échappé au mouvement qui, dans tous les pays occidentaux, a vu l'Etat s'enfler démesurément ces 30 dernières années. A cette croissance a répondu en écho une diminution des libertés individuelles d'une même amplitude, d'où une image inverse et plus facilement compréhensible du slogan radical: plus d'Etat = moins de liberté!»

Dans les faits, cela s'est traduit par une inflation législative galopante, un manque de clarté toujours plus grand dans l'activité des gouvernements, une croissance de la bureaucratie qui mène à des excès difficiles à supporter, ainsi que par une intrusion marquée de l'Etat dans la sphère privée des individus».

Et voilà 30 ans que ça dure ! Il y a 30 ans (en 1951) les radicaux étaient attelés en force au char de l'Etat. Des 12 «grands sièges» (5 conseillers d'Etat, 2 conseillers aux Etats, 5 conseillers au National), ils en occupaient 5. Aujourd'hui il leur en reste... 2.

Gil BAILLOD

↳ Suite en dernière page

Au Pays basque espagnol

Grève massivement suivie

Plus de 10.000 personnes ont suivi hier le cercueil d'un militant présumé de l'ETA qui a, semble-t-il, été torturé à mort par la police, tandis que les provinces basques étaient presque totalement paralysées par une grève générale de protestation.

Selon des sources proches des syndicats, la grève, lancée à l'appel des nationalistes et des formations de gauche, était pratiquement totale vers midi dans les trois provinces.

VIOLENCES

Des manifestations parfois violentes ont été organisées dans plusieurs villes. A Vitoria, les policiers sont intervenus en fin de matinée contre environ 2000 manifestants. Deux jeunes gens ont été blessés par les balles en caoutchouc des forces de l'ordre. A Saint-Sebastien, des groupes de jeunes manifestants ont dressé des barricades, et la police est intervenue également à Bilbao et dans les zones industrielles avoisinantes.

Usines, écoles, magasins et banques étaient fermés, et les transports publics ne fonctionnaient pas. Les stations de radio locales diffusaient uniquement de la musique et des nouvelles concernant la grève.

Ce mouvement de grève, suivi également dans la province de Navarre, a fait suite à un week-end de manifestations

dans les trois capitales basques, pour protester contre la mort, hier à la prison Carrabanchel de Madrid, de José Arregui, militant présumé de l'organisation

séparatiste basque ETA âgé de 30 ans, neuf jours après son arrestation par la police.

↳ Suite en dernière page



Les terroristes perturbés

GRAND CONSEIL BERNOIS
Loi sur l'énergie:
réticences
Lire en page 9



Pensée

Le fanatisme est un monstre qui ose se dire le fils de la religion.

Voltaire

Un complexe hyperbare pour simulations de plongée

Les plongées simulées permettent d'expérimenter les nouvelles techniques pour la conquête et l'exploitation des océans. La société Draeger de Lübeck est actuellement en train de construire un complexe hyperbare appelé «Titan» pour le compte du Centre allemand de recherches aérospatiales qui s'intéresse aussi à l'exploration des océans. Le système «Titan» doit être opérationnel en 1983.

Dès maintenant, on extrait le pétrole et le gaz naturel en mer (off-shore) sous 300 mètres d'eau, voire davantage. On projette aussi un jour l'exploitation des richesses des grands fonds marins (nodules polymétalliques). Pour tous les travaux à exécuter sous l'eau - à l'exception de la mise en œuvre de véritables robots sous-marins - on aura besoin de plus en plus à l'avenir de plongeurs capables d'évoluer librement dans l'élément liquide, à des profondeurs où la pression est bien différente de celle qui règne au niveau de la mer. Le complexe hyperbare pour plongée simulée est donc destiné aux «répétitions». (dad)

Annoncé à Neuchâtel

Dollar Brand

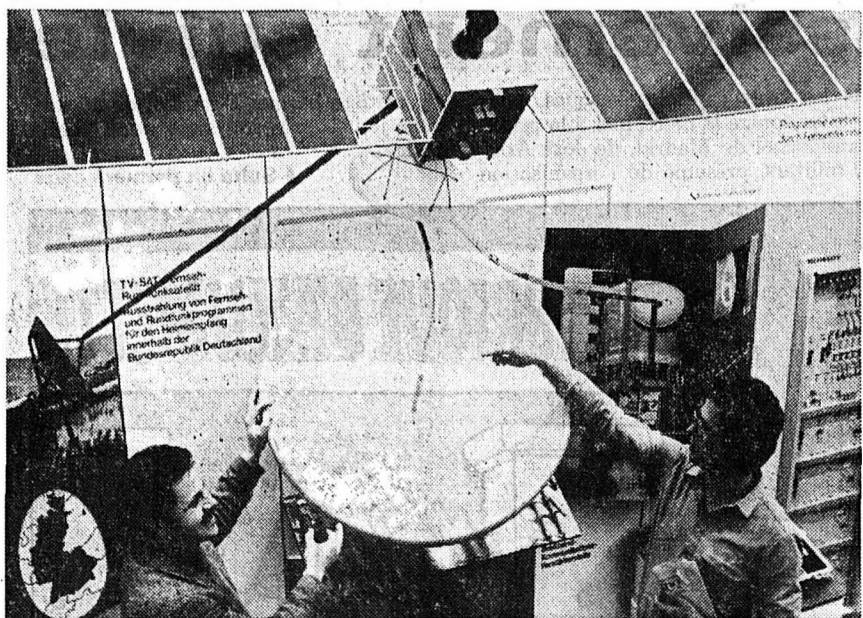
Cet extraordinaire pianiste que la revue américaine «Downbeat» désignait en 1975 comme «the first», sera, demain soir, mercredi, l'hôte du Centre culturel neuchâtelois à la salle de la Cité.

Dollar Brand, est né en Afrique du Sud, au Cap, en 1934. Enfant il reçoit des leçons de piano. En 1949, il devient musicien de jazz professionnel, exerçant en Afrique surtout, mais aussi en Europe. En 1962, à Zurich, Duke Ellington entend par hasard Dollar Brand, s'enthousiasme et organise spontanément l'enregistrement d'un disque.

Dès lors, c'est le départ d'une carrière qui emmène Dollar dans le monde entier. L'univers musical de Dollar Brand est unique. On y retrouve notamment les chants religieux sud-africains, la musique arabe (Dollar est profondément musulman), Duke Ellington (que Dollar considère comme son «père musical»), Thelonius Monk, toutes influences que Dollar Brand a assimilées et fondues pour créer son propre langage.

En concert, dans un recueillement quasi religieux, Dollar se livre, à de très longues improvisations, explorant un à un les multiples recoins de son monde musical, qu'il revisite et enrichit au gré de l'inspiration du moment. (sp)

Un «saladier» à l'écoute du satellite TV



Ce sont des «saladiers» de ce genre qui vont remplacer un jour les antennes de télévision sur les toits de nos maisons.

L'antenne parabolique (photo) de 90 cm. de diamètre réalisée en Allemagne fédérale reçoit directement les signaux TV d'un satellite et assure la qualité irréprochable du son et de l'image.

Les satellites de télécommunications construits par des consortiums internationaux sont en service depuis des années et leur technique est constamment

Important programme de recherche du Fonds national sur les personnes âgées

Les vieux sont inégaux devant la santé et la retraite

Les recherches que mène depuis 1977 un groupe universitaire genevois, avec l'aide financière du Fonds national de la recherche scientifique, devraient aider à redéfinir une nouvelle orientation de la politique sociale de notre pays.

S'inscrivant dans le cadre du Programme national de recherches sur l'intégration sociale, cette étude interdisciplinaire cherche à mettre en évidence les processus de dépendance physique qui peuvent découler de la mise à l'écart sociale et culturelle des personnes âgées. L'importance du problème est encore accrue par le vieillissement général de la population qu'ont entraînés les progrès de la médecine.

Le «Groupe universitaire genevois de recherche interdisciplinaire sur les Personnes âgées» (GUGRISPA), qui est l'hôte de l'Institut de médecine sociale et préventive, a entrepris cette recherche sous la direction d'un sociologue, le professeur Christian Lalive d'Épinay. Des chercheurs des facultés de Médecine et des Sciences sociales y collaborent activement.

En pratique, il s'est agi au cours des années 1978 et 1979 d'interviewer à leur domicile 1600 personnes âgées de 65 ans et plus. La moitié était composée de citadins, genevois en l'occurrence, tandis que l'autre était en majorité rurale, habitant le canton du Valais. Un nombre égal d'hommes et de femmes étaient représentés dans chacun de ces groupes, l'ensemble constituant donc finalement quatre échantillons de 400 individus.

Une enquête par questionnaire auprès de chacune de ces personnes a permis de réunir de nombreuses et précieuses informations. Les questions, méticuleusement choisies, portaient sur les activités quotidiennes, les liens familiaux et amicaux, la situation matérielle et l'état de santé, mais aussi sur les événements notables survenus dans la vie de nos aînés depuis l'âge de 45 ans.

La fin de ces travaux sera prochainement marquée par la publication d'un livre largement accessible au public. Un autre ouvrage, qui pourrait être intitulé «Paroles de nos Vieux», est également en préparation. Condensé de 400 heures d'enregistrement, il rapportera, anonymement bien sûr, les témoignages de certaines personnes interrogées sur leur vie quotidienne, sur les changements qui leur sont survenus ces dernières années et sur la façon dont elles y ont fait face.

Bientôt...

Le carnaval presque partout en Suisse

De la mi-janvier au Mercredi des Cendres et en plusieurs endroits plus tard encore, les très anciennes coutumes du carnaval revivent chaque année dans tous les pays. Tandis que Brunnen, Bienne ou Zurich s'empressent d'organiser leurs fêtes avant la mi-février, la plupart du temps, les gais cortèges, les mascarades et les bals doivent encore avoir lieu.

Le 26 février, Jeudi gras, se déroule à Lucerne le grand cortège de la famille des Fritsch, attraction principale traditionnelle. Le même jour, Baden, Einsiedeln, Rapperswil et Soleure sont joyeusement animés.

A Appenzell, Engelberg, Fiesch, Sion et dans la vieille ville de Locarno, les festivités ont lieu le 28 février; le risotto gratuit ne doit pas manquer au bord du lac Majeur - comme d'ailleurs dans toutes les villes assez importantes du Tes-

sin. Il vaut la peine le 1er mars d'assister aux manifestations de Baden, Kreuzlingen, Walenstadt, Monthey et Fribourg. Le 3 mars, cela continue, notamment à Lucerne, dans le Leetschental (quelques villages ont déjà commencé le 23 février) et dans plusieurs stations de sports d'hiver du Valais romand.

Des réformateurs stricts ont en son temps combattu les coutumes du carnaval et les ont totalement supprimées dans maints endroits, comme en partie en Suisse romande et dans le canton de Berne. Toutefois, il faudrait mentionner Langenthal du 6 au 9, Morat du 7 au 9 et Zurich le 8 mars. Par respect, on ne peut pas compter la plus grande fête populaire des Bâlois du 9 au 11 mars parmi les autres manifestations carnavalesques. Au cours des années, elle a adopté tant de traits caractéristiques que seuls les visiteurs de l'extérieur non avertis pourraient confondre - disent les Bâlois. (Onst)

Les lendemains: attention à l'alcool résiduaire!

Pendant la période de Carnaval le sommeil se fait rare. On s'amuse tard dans la nuit et, bien entendu, on consomme beaucoup d'alcool. De nombreux fêtards sont assez intelligents pour laisser leur voiture au garage et se faire reconduire à la maison en taxi aux premières lueurs de l'aube.

Après quelques petites heures de sommeil, un grand nombre de ces personnes reprennent cependant leur propre voiture pour se rendre à leur travail, en pensant que le sommeil est une panacée universelle qui a effacé les abus de la veille. C'est ainsi que, souvent, ils sous-estiment les effets de l'alcoolisme résultant de la nuit passée!

Même si après quelques heures de sommeil il nous semble ne plus avoir la gueule de bois, et même si nous ne consommons pas d'alcool le matin, le sommeil n'efface pas l'ivresse et n'accélère pas la décomposition de l'alcool. Que nous soyons réveillés ou que nous dormions, l'alcool dans notre corps s'élimine à la même vitesse. Cette élimination est tout aussi rapide, ou plutôt tout aussi lente puisqu'elle ne correspond qu'à 0,15 pour mille par heure.

Par conséquent ceux qui rentrent du carnaval à deux heures du matin avec un taux d'alcoolémie de 1,8 pour mille se réveilleront à sept heures avec un taux de 1 pour mille, ce qui est encore beaucoup trop pour pouvoir se rendre au travail dans leur propre voiture. (Isps)

DES INÉGALITÉS SOCIALES PERSISTANTES

Parmi les premiers résultats de cette étude, dont certains ont été présentés récemment au congrès de gérontologie de Bâle, on peut relever que la fréquence des consultations médicales est aujourd'hui très semblable dans les deux régions étudiées et indépendante du niveau social. On vérifie cependant partout que la santé se dégrade plus rapidement en milieu ouvrier et rural, ainsi que chez les femmes: cette différence entre les sexes et les niveaux sociaux, encore peu importante à 45 ans, s'accroît en outre fortement avec l'âge.

L'explication qu'en donnent les scientifiques va puiser dans la constatation que la santé représente pour la classe aisée une ressource qu'il est possible de maintenir et de reconstruire, en pratiquant par exemple une activité physique après une journée de travail intellectuel. A l'inverse, dans les professions manuelles ou la condition physique constitue très tôt déjà une ressource importante, l'ouvrier exploite tout de suite ce «capital», qui est ainsi davantage dépensé sans pouvoir être reconstitué: «Ce travailleur subit alors une fatigue physique mal répartie et pas toujours saine, - nous a expliqué le professeur Lalive d'Épinay - qu'il n'aura guère envie de compenser par un autre effort physique».

A cette différence d'état de santé entre les classes sociales s'ajoute en outre un risque accru d'accidents de travail parmi les professions manuelles, dépassant de loin celui que courent les cadres. Il faut donc en conclure, nous disent les chercheurs genevois, que les efforts en vue de «démocratiser la médecine» n'ont pas encore réussi à compenser les différences d'état de santé dues à l'inégalité sociale.

LE CAP FATIGUE DE LA RETRAITE

La façon dont les personnes âgées vivent leur mise à la retraite et s'y adaptent, figure également parmi les préoccupations essentielles de ce groupe interdisciplinaire. Selon ses premières conclusions, il existe par exemple une tendance au renforcement réciproque entre la mise à l'écart sociale (par exemple lors de la retraite) et l'accroissement de la dépendance physique. Ce processus est d'ailleurs renforcé par la dévalorisation culturelle qui frappe l'image du vieillard dans notre civilisation occidentale.

Le troisième âge, qui fait figure depuis 1960 de catégorie sociale bien définie, vit cependant cet événement majeur qu'est la retraite de façon variable, selon le niveau social atteint pendant la période d'activité professionnelle. Si la retraite est plus fréquemment ressentie comme une libération dans un milieu populaire, spécialement lorsque le travail n'a guère été valorisant et n'a donc apporté que peu de satisfactions, la situation est toute autre dans les milieux à priori plus favorisés. Là en effet où l'individu, grâce à sa profession a joui au contraire d'une certaine considération et a exercé une emprise sur l'entourage, la retraite est ressentie comme une perte de statut, et risque de ce fait d'être mal vécue si le retraité ne réussit pas à trouver d'autres centres d'intérêts. A cet égard, l'image de soi et l'évaluation de son propre état de santé représentent deux éléments qui conditionnent très fortement la capacité d'organiser de manière satisfaisante sa nouvelle vie, ajoutent les scientifiques du GUGRISPA.

Les études que mènent ces chercheurs genevois avec l'aide du Fonds national de la recherche scientifique visent avant tout à définir les besoins, et par conséquent à élargir les possibilités d'encadrement des personnes âgées. Préciser de façon concrète le cheminement psychologique qui permet aux individus de s'adapter à leur retraite et de faire face à certains problèmes tels que celui de la solitude causée par le veuvage ou la maladie, permettra sans aucun doute de fournir des éléments précieux pour l'orientation politique sociale en Suisse, dont l'un des buts est l'intégration harmonieuse des personnes âgées dans notre société. (Cedos)

Anne WEBER

Ouvrir le «Nouveau Larousse médical», c'est ouvrir la source de documentation capable de répondre à toutes les questions que l'on peut se poser sur le corps humain, ses fonctions et ses maladies, et sur tout ce qui concerne les problèmes de la santé. Parce que cet ouvrage est essentiellement destiné au lecteur non spécialiste, ses auteurs ont voulu que, malgré l'immensité de son contenu, il soit facile à consulter: ils ont adopté le principe du dictionnaire alphabétique, d'une grande clarté typographique, et l'on rédige dans une langue simple et intelligible, accessible à tous. De plus, un index complémentaire, en fin de volume, permet de trouver sans peine les sujets ne faisant pas eux-mêmes l'objet d'un article.

Le «Nouveau Larousse médical» aide d'abord à mieux connaître: il explique ce que sont les organes, à quoi ils servent et comment ils agissent, levant ainsi bien des «mystères», sources d'angoisses ou de préjugés il y a peu de temps encore. En exposant les anomalies, il envisage non seulement les causes des maladies, mais aussi l'établissement de leur diagnostic et les différents types de traitement applicables selon les cas. Il aborde également les moyens techniques d'examen et de contrôle très élaborés dont dispose la médecine et fait mieux comprendre le prodigieux courant de recherche et de découverte dont les échos nous parviennent à travers les médias.

Lecture

Nouveau Larousse médical

Tous ces renseignements, en apportant une information sûre que l'on aurait du mal à trouver autrement, peuvent faciliter grandement les relations et le dialogue que l'on a soi-même avec le médecin lorsqu'on est malade; ils peuvent aussi supprimer bien des appréhensions, dues le plus souvent à l'ignorance.

L'ouvrage s'adresse tout autant à ceux qui sont bien portants qu'à ceux qui veulent le rester. Les règles d'hygiène et de diététique y sont largement traitées, compte tenu de leur importance pour se maintenir en bonne santé. Les problèmes de prévention aussi: dans le monde occidental, les progrès sanitaires ont réussi à faire presque totalement disparaître certaines maladies; encore ne faut-il pas en favoriser la réapparition par imprudence. Il en va de même vis-à-vis d'autres affections suscitées par les conditions de la vie moderne; la connaissance des facteurs de risque et des moyens de prévention sont, là aussi, une arme indispensable pour s'en protéger.

Comme les auteurs le soulignent eux-mêmes, le «Nouveau Larousse médical», ne peut en aucune façon remplacer le médecin; mais reconnaissons que la trentaine de professeurs et de praticiens qui y ont collaboré ont su mettre à la portée de tous des réalités qu'il est souhaitable de regarder lucidement. (Ed. Larousse).

Santé

Les diètes à prétexte religieux: un risque pour l'enfant

Le public ignore souvent les conséquences pathologiques que peuvent engendrer certains régimes alimentaires d'inspiration philosophique ou religieuse.

Un régime culturel comme le «Zen macrobiotique», par exemple, est particulièrement signalé par le service de pédiatrie de l'Hôpital St-Joseph à Paris.

On stigmatise à juste raison les sévices corporels exercés sur des enfants.

Mais une autre forme de mauvais traitements peut être liée à l'administration de régimes alimentaires aberrants, susceptibles d'entraîner des troubles de la croissance ou des anomalies métaboliques plus ou moins graves.

Certains enfants sont mal nourris en raison des déséquilibres mentaux de leurs parents. Certains régimes carencés sont l'expression, au niveau de l'alimentation, de la philosophie ou de cultes variés où domine le souci écologique: végétarisme, recherche du naturel, phobie du «chimique».

DES PARENTS RESPONSABLES?

Les parents ne peuvent être considérés comme des bourreaux, mais comme des fanatiques d'une philosophie exigeant l'absence de viande et de légumes.

Arguments invoqués: désir d'obtenir un renouveau spirituel, manifes-

éphéméride

Mardi 17 février 1981, 48e jour de l'année.

FÊTE A SOUHAITER:

Alexis

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

1979. - Des forces chinoises pénètrent au Vietnam appuyées par des chars et des avions.

1978. - Bombe dans un restaurant de Belfast: 14 morts.

1977. - Le président Carter adresse une lettre de soutien à Andreï Sakharov.

1973. - M. Kissinger rencontre à Pékin le président Mao et M. Chou En-Lai.

1962. - Washington envoie des émissaires à Paris pour essayer d'obtenir des alliés atlantiques une réduction ou un arrêt de leur commerce avec Cuba.

1958. - Paris et Tunis acceptent une médiation anglo-américaine.

1934. - Le roi Albert 1er des Belges trouve la mort dans un accident de montagne.

ILS SONT NÉS UN 17 FÉVRIER:

Malthus, économiste anglais (1766-1834); André Maginot (1877-1932).

Définition...

Depuis une centaine d'années, l'autographe n'est plus seulement la signature d'un personnage célèbre. Littéralement, l'autographe, qui signifie «écrit par (l'auteur) lui-même», est un manuscrit, généralement une feuille de papier, où une personnalité en renom a laissé le graphisme de son écriture.

che et de découverte dont les échos nous parviennent à travers les médias.

Comme les auteurs le soulignent eux-mêmes, le «Nouveau Larousse médical», ne peut en aucune façon remplacer le médecin; mais reconnaissons que la trentaine de professeurs et de praticiens qui y ont collaboré ont su mettre à la portée de tous des réalités qu'il est souhaitable de regarder lucidement. (Ed. Larousse).

Comme les auteurs le soulignent eux-mêmes, le «Nouveau Larousse médical», ne peut en aucune façon remplacer le médecin; mais reconnaissons que la trentaine de professeurs et de praticiens qui y ont collaboré ont su mettre à la portée de tous des réalités qu'il est souhaitable de regarder lucidement. (Ed. Larousse).

Comme les auteurs le soulignent eux-mêmes, le «Nouveau Larousse médical», ne peut en aucune façon remplacer le médecin; mais reconnaissons que la trentaine de professeurs et de praticiens qui y ont collaboré ont su mettre à la portée de tous des réalités qu'il est souhaitable de regarder lucidement. (Ed. Larousse).

Comme les auteurs le soulignent eux-mêmes, le «Nouveau Larousse médical», ne peut en aucune façon remplacer le médecin; mais reconnaissons que la trentaine de professeurs et de praticiens qui y ont collaboré ont su mettre à la portée de tous des réalités qu'il est souhaitable de regarder lucidement. (Ed. Larousse).

Comme les auteurs le soulignent eux-mêmes, le «Nouveau Larousse médical», ne peut en aucune façon remplacer le médecin; mais reconnaissons que la trentaine de professeurs et de praticiens qui y ont collaboré ont su mettre à la portée de tous des réalités qu'il est souhaitable de regarder lucidement. (Ed. Larousse).

LE ZEN MACROBIOTIQUE: PARTICULIÈREMENT NÉFASTE

Parmi les régimes culturels, le «Zen macrobiotique» est particulièrement dangereux pour les enfants.

Ce régime peut convenir momentanément à une personne désireuse de perdre du poids. Mais il ne peut être QUE NÉFASTE à l'enfant qui n'a pas atteint son bilan calcique, potassique et vitaminique.

Les responsables du service de pédiatrie de l'Hôpital St-Joseph citent l'exemple d'un enfant qui présentait des troubles de la marche, un ramollissement généralisé du squelette et une grande anémie.

Cet enfant, heureusement nourri au sein jusqu'à 6 mois, a vu sa courbe de croissance se ralentir à partir de 12 mois, époque où on lui imposa un régime Zen macrobiotique fait de céréales très diluées.

Après trois mois d'un traitement vitamino-calcique, l'anémie disparut, la motricité revint. La mère fut aisément convaincue du risque d'un tel régime.

Le cas est bien loin d'être unique. D'autres régimes (KoKoh) sont tout aussi carenciels et néfastes.

Le public doit en être informé!

(coras)

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Vendredi soir, à l'Hôtel de Ville

Sapeurs-pompiers méritants fêtés

Il est de tradition, chez les sapeurs-pompiers, avant que ne débute une nouvelle année d'exercices, de consacrer une soirée du mois de février, à la ronde de la reconnaissance. Une manifestation bien «sympa» et toujours agrémentée de productions de la Chorale des agents de police, sous la direction de M. Jean Grosclaude.

C'est ainsi que le major Jean Guinand, au milieu de son état-major, de ses cadres et de ses invités - MM. Charles Augsburger, conseiller communal et directeur du Service de défense contre l'in-

cendie, et Pierre Wyss, juge d'instruction, ainsi que de nombreux anciens officiers à la tête desquels se trouvait l'ex-commandant Grisel - a pu remercier et fêter plusieurs sous-officiers et officiers pour leur fidélité au bataillon. Auparavant, il devait remettre les galons et diplômes à ceux qui, le 1er janvier dernier, accédèrent à un grade supérieur. Et puis, le major Guinand devait encore dire que l'effectif du bataillon de sapeurs-pompiers restait normal, bien que l'on constate un certain désintéressement chez ceux qui viennent d'obtenir leur majorité. Sur 199 jeunes gens convoqués pour le recrutement, une trentaine seulement répondirent à la convocation et seuls 25 nouveaux sapeurs-pompiers furent incorporés.

Mais rappelons ceux qui ont obtenu un nouveau grade au début de cette année. Il s'agit du lt Charles Jost qui est nommé premier-lieutenant; du sgt PS F. Surdez, nommé lieutenant; du cpl M. Jacot, nommé fourrier; des caporaux B. Hintzy, A. Siegrist et W. Schwab, nommés sergents; de l'appointé A. Spitznagel, nommé caporal; des sapeurs R. Leonardi et M. Oppliger nommés caporaux. Enfin, les sapeurs suivants sont nommés appointés: P.-A. Gigon, Chr. Cassard, F. Scherler et P.-A. Schmid.

Quant au palmarès de la ronde de la reconnaissance, il est le suivant: 25 ans d'activité et limite d'âge, fourrier Jean-Claude Brugger; 33 ans d'activité, lt PS Jean Gammeter; 25 ans d'activité, plt PS Jean-Pierre Lehmann; 20 ans d'activité, lt PS René Noirjean et lt PS Jean-Pierre Renaud; 16 ans d'activité (sous-officiers): fourrier Yvan Petermann sgt PS Bernard Hintzy, cpl PS Isidore Girardin, cpl PS Bernard Maillard, app PS Frédy Scherler; app. PS François Varin; 16 ans d'activité (sapeur des groupes de piquet): Gilbert Chaboudez.

Après avoir quitté le bataillon et la police locale, au mois de juillet dernier, le capitaine Jean Marendaz n'avait pas eu l'occasion d'adresser ses remerciements aux cadres du bataillon. Il profita donc de cette soirée pour dire le plaisir qu'il avait eu, durant sa carrière de commandant de police, de travailler avec eux. Enfin, c'est M. Charles Augsburger qui devait clore cette soirée en apportant les vœux et les remerciements du Conseil communal, (rd - photo Bernard)



La photo de famille des «jubilaires».

A la ludothèque
Comment et pourquoi?

Les animatrices de la ludothèque viennent en partie d'avoir gain de cause sur le plan de leurs revendications par l'augmentation de leur petite subvention communale. Cependant, désirant répondre effectivement à un besoin et souhaitant le faire selon le vœu des utilisateurs, elles organisent jeudi 19 février, à 20 h. 15, au Centre de rencontre, une assemblée qui s'adresse non pas seulement à tous les habitués de la ludothèque, mais aussi aux utilisateurs potentiels, et aux intéressés tout court. Ce devrait être l'occasion d'un échange fructueux et d'une confrontation entre les problèmes et intentions des responsables et ceux des visiteurs.

On aimerait en effet aborder autant la question des structures, de l'installation pratique, que du choix des jeux, et finalement du pourquoi d'une ludothèque, et des services qu'elle peut rendre. (ib)

Feu de cheminée dans une fabrique

Hier à 13 h. 05, les PS ont été appelés pour un feu de cheminée dans la fabrique Trempéra SA, rue Charles-Naine 36. A leur arrivée, ce début de sinistre avait déjà été maîtrisé par un employé de l'entreprise.

Il s'agissait d'un ventilateur placé au faite d'une cheminée qui avait pris feu. Le moteur électrique et le ventilateur sont hors d'usage.

état civil

Aula SSEC: 20 h. 15, Des rives du lac de Neuchâtel au Creux-du-Van.
Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30 - 17 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musée internat. horlogerie: 10-12, 14-17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h., expos. Ed. Kaiser.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h, expos. taxidermie.
Galerie Manoir: expos. V. Guirard, 15-19 h.
Centre de Rencontre: expos. Cate Nowas, 20-22 h.
Galerie Atelier: expo. peintres neuchâtelois des 19 et 20e siècles 15-19 h.
Club 44: expos. Acindino Quesada, 18-20 h.
Biblioth. de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.
Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h.
ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
Piscine Numa-Droz: mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
Le Scotch: Bar-Dancing.
Club 55: Dancing, attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-dancing.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
Baby-Sitting Cr.-Rouge: 7 h. 30 à 11 h. 30, tél. 22 22 89.
Ludothèque: mardi 16-19 h., jeudi 16-18 h.
Pro Infirmités: L.-Robert 90, tél. 23 97 01.
Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55): 9-21 h., tél. 22 12 73.
Centre de Rencontre: 16-18, 20-22 h.
Ecole des parents: tél. 23 33 57-22 12 48.
Boutique 3e âge: (Temple-All. 23), 14-17 h.
Accueil du Soleil (Soleil 4): 14-18 h.
SOS Alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.

Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.
La Main-tendue: No 143. 20" d'attente.
Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89, 7 h. 30-11 h. 30.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Forges, Ch.-Naine 2a. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignements.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Protection des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.
Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
Police secours: tél. No 117.
Feu: tél. No 118.

CINÉMAS

abc: 20 h. 30, Ossesione.
Corso: 20 h. 30, La boum.
Eden: 20 h. 30, Rendez-moi ma peau; 18 h. 30, Les maisons chaudes de Platos.
Plaza: 20 h. 30, Tendres cousines.
Scala: 20 h. 45, Un drôle de flic.

communiqués

Ecole des parents: Aula des Forges, aujourd'hui, 20 h. 15: «Les adolescents et la contraception». Conférence-débat, en collaboration avec le planning familial et la participation du Dr Bagutti, gynécologue.

NAISSANCE

Monsieur et Madame Gaetano et Sonia PROCINO-SCHALLER ont la joie d'annoncer la naissance de leurs fils

FRÉDÉRIC
et VINCENT

le 14 février 1981

Clinique des Forges
2300 La Chaux-de-Fonds
Musées 12

Conseil général: les bâtiments publics veulent passer au gaz
500.000 francs pour un chauffage plus «naturel»

Un crédit extraordinaire de 500.000 fr. pour financer la première étape de la conversion au gaz naturel du chauffage de 14 bâtiments publics, sera mis au vote lors de la prochaine séance du Conseil général, le 19 février. Cette conversion prévue pour 1982, concerne onze collèges, ceux du Juvantuti (Vieux collège), des Endroits, du Foulet, des Forges, de Bonne-Fontaine, de l'Ouest, de la Promenade, de la Citadelle, de la Charrière, des Crétets et des Ormes-Gentianes, ainsi que l'Ecole de Commerce, le Centre funéraire et la piscine et patinoire des Mélézes.

Relier les principaux bâtiments publics au nouveau réseau de gaz en cours de réalisation, constitue une des conséquences logiques de l'arrivée du gaz naturel dans notre ville. La commune s'intéresse cette fois à la nouvelle énergie en tant que propriétaire d'immeubles.

Il s'agit dès cette année de commencer à adapter les chaufferies de ces bâtiments au gaz naturel. Cette conversion est d'autant plus justifiée que la plupart

de ces chaudières sont anciennes, certaines vétustes. Elles ont par conséquent un mauvais rendement et enregistrent une consommation de carburant excessive. De surcroît, le gaz naturel est un élément non négligeable en faveur de la sauvegarde de l'environnement.

L'âge moyen des chaudières de ces 14 bâtiments est d'environ 19 ans, une performance propre aux anciennes chaudières en fonte. Leur capacité calorifique était dimensionnée donc en fonction des anciennes normes qui étaient calculées pour des températures extérieures de -20°. Les nouvelles normes de la Société suisse des ingénieurs et architectes, établies en 1975, prescrivent de prendre en considération une température de -12° pour notre région. C'est la température extérieure considérée comme minimale, même si quelques jours par saison d'hiver elle peut être inférieure. Cette température «type» évite ainsi de surdimensionner les installations et d'élever inutilement leur coût.

Dans la pratique toutefois, les nouvelles installations prévues pour ces 14 bâtiments seront dimensionnées pour une température de -15°. Leur capacité calorifique sera donc établie très largement. Cette surdimension est d'autant

plus compréhensible que ces installations serviront pour la plupart à chauffer des collèges, donc des enfants.

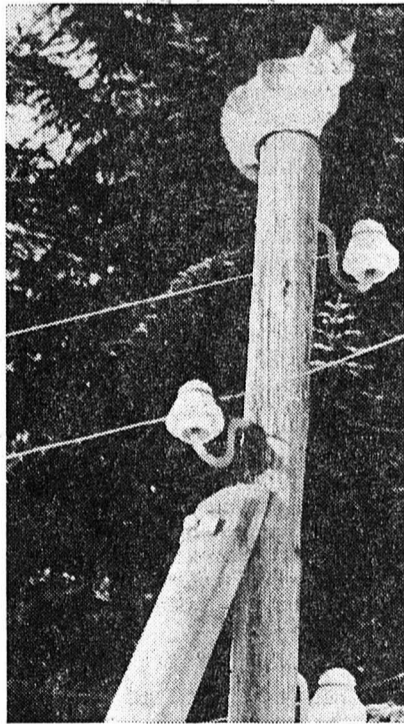
Pour l'instant, une seule chaudière de chaque collège sera remplacée et munie d'un brûleur à gaz naturel ou mixte et dans la mesure du possible, la production d'eau chaude sera séparée du chauffage pour limiter les coûts d'exploitation en été. En effet, pendant la période des vacances scolaires ou pendant les mois d'été, le chauffage pourra être interrompu si les deux installations sont indépendantes l'une de l'autre.

Le remplacement de la deuxième chaudière de chacune des chaufferies se fera ultérieurement en tenant compte de leur ancienneté, de manière à étaler les investissements. La réalisation de cette deuxième étape fera alors l'objet d'une nouvelle demande de crédit évaluée actuellement à quelque 360.000 fr.

Sur le plan comptable, cette dépense de 500.000 fr. a été divisée en un budget d'entretien (dans la mesure où les chaudières auraient de toute façon dû être remplacées) et en un budget conversion au gaz naturel proprement dit. Le financement de ce crédit est prévu par voie d'emprunt.

C. M.

Chat perché!



Anne ma sœur Anne, ne vois tu rien venir...

Du haut d'un poteau électrique, un chat scrute l'horizon: un endroit assez insolite pour aller poser ses pattes! Ce petit félin semble toutefois trouver le temps long car son point d'appui ne prête guère aux déplacements et aux manœuvres! Mais voilà, si l'ascension du poteau était facile, la descente s'annonce plus scabreuse et la petite bête attend impatiemment qu'une âme sensible vienne la délivrer.

Les sauveteurs du chat en détresse, en la personne des employés des Services industriels ont mené leur opération salvatrice jeudi dernier à 11 heures. Le chat qui appartient à Mme Darbre des Joux-Derrière, avait disparu depuis trois jours et l'on suppose qu'il a passé deux nuits au-dessus des fils à haute tension de 8000 volts situés près de la patinoire des Joux-Derrière. Pour mener à bien le sauvetage du félin, une coupure générale de courant dans tout le secteur a dû être opérée pendant un quart d'heure. L'animal a enfin pu regagner la terre ferme avec comme seul séquelle une blessure sous une patte.

Si cette expérience ne peut servir d'exemple, espérons toutefois que la curiosité de ce chat est maintenant assouvie et que le dicton «chat échaudé craint l'eau froide», y trouvera son compte! (cm)

tribune libre • tribune libre

Un incident à peine croyable!

Dans un récent numéro de «L'Impartial», vous avez publié sous le titre «Rien qu'une balle dans la tête» le fait divers suivant: «Un homme domicilié dans l'Etat du Michigan a vécu tout à fait normalement pendant trois jours avant de se rendre compte qu'il avait reçu une balle dans la tête. Cet homme avait été dévalisé par des voyous. Il avait bien senti une douleur derrière l'oreille mais l'attribuait à un coup de chaîne à vélo. Il s'est finalement rendu à l'hôpital où les médecins ont découvert une balle de petit calibre logée entre l'oreille et la boîte crânienne.»

Un incident identique, incident à peine croyable avouons-le, est arrivé récemment... à La Chaux-de-Fonds!

Deux jeunes garçons de 19 et 20 ans, propriétaires d'une carabine à air comprimé, n'ont rien trouvé de plus intelligent que de prendre pour cible des piétons passant devant le collège de l'Abeille.

Après que deux ou trois personnes soient allées se plaindre à la police, celle-ci est intervenue pour avertir les deux tireurs et les inciter à changer d'amusement mais sans confisquer leur arme de sorte qu'ils ont cru pouvoir continuer impunément leur petit manège.

Le corps enseignant du collège de l'Abeille qui avait eu vent de l'affaire ou qui avait remarqué les tireurs avaient mis en garde les élèves. Ces derniers prirent l'avertissement pour une plaisanterie tellement la chose paraissait invraisemblable. Hélas, peu avant Noël, le 15 décembre très exactement, un de mes élèves rhailleur de 4e année, P. L., a reçu une balle dans la tête, à quelques millimètres seulement de l'oreille. Sous le choc, il a failli s'écrouler. Il s'est plaint ensuite de violentes douleurs dans la tête. De retour à l'école le surlendemain, il me fit constater sa blessure qui paraissait légère mais qui le faisait toujours souffrir.

Après trois jours, alors que la douleur persistait, il s'est rendu à l'hôpital où l'on découvrit sous la peau, une balle ronde de 4,5 mm... exactement comme aux USA!

On frémit en pensant à ce qui serait arrivé si le projectile avait pénétré dans l'oreille, l'œil ou la tempe.

Une plainte a été déposée par les parents de la victime. L'arme a enfin été confisquée et il paraît qu'il y aura un procès. Je me permets dès lors de poser la question suivante: est-il vraiment nécessaire que quelqu'un soit blessé et porte plainte pour que la police puisse confisquer une arme servant à des jeux aussi stupides que dangereux?

Jean-Claude Nicolet
La Chaux-de-Fonds

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public. Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

Depuis 1895

BIJOUX
BONNET

ALLIANCES BRILLANTS



Qualité extra blanc
avec certificat
Top Wesselton V.V.S. 1
ct. 0,75 1800.-
ct. 1,00 2300.-
ct. 1,25 2700.-
ct. 1,50 3500.-
ct. 1,75 3900.-
ct. 2,00 4700.-

Vente directe
aux particuliers

avis urgents

SOMMELIÈRE

est demandée tout de suite. Débutante acceptée. Congé samedi et dimanche. Chambre à disposition.

Tél. (039) 23.18.68

3899

LE GROUPEMENT D'ANIMATION RURALE organise

SA JOURNÉE
SKI DE FOND

Mercredi 18 février dès 13 h. 15
Restaurant du Chevreuil

3927

LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

CINÉMA
CASINO
LE LOCLE

Mercredi 18 février à 14 h. 30
LA GUERRE DES ÉTOILES
Tourbillon de sensation, d'images inouïes, de trucages parfaits...
Fantastiquement fantastique !
(12 ans)

LE DRAGON D'OR
BAR-DANCING
Le Locle
Tous les jours dès 17 h.
(sauf le lundi)
le bar est ouvert
pour l'apéritif
et dès 21 h.
DANSE
avec le charmant orchestre féminin
FANTASIO GIRLS
(Interdit aux moins de 16 ans.)
91-249

Fabrique de boîtes or
Bernard Dubois
LE LOCLE Beau-Site 25
cherche pour entrée immédiate ou date à convenir
polisseur(euse)
personne capable pourrait reprendre la responsabilité du département.

acheveur or
mécanicien

pour différents travaux d'outillage et confection de prototypes, ainsi que réglage de machines (parc de machines modernes).

ouvrier(ère)

habile pour différents travaux d'atelier.

Prendre rendez-vous par téléphone au
039/31 22 64. 91-30187

Nous cherchons pour la
LUDOTHÈQUE du Locle, qui ouvrira prochainement ses portes:

JEUX ou JOUETS

en bon état.

Veuillez téléphoner au 039
31 89 30 ou 039/31 57 33.

Nous passerons les chercher. 91-30188

On cherche à acheter au Locle ou aux environs immédiats

MAISON DE 2 APPARTEMENTS

Eventuellement 3 appartements ou villa.

Faire offre à l'

ETUDE ELIO PERUCCIO
Avocat et notaire, rue de France 22
Le Locle, téléphone (039) 31 27 09
91-30189

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
Voiture de direction

RITMO TARGA ORO 75 CL

brun mét., 4500 km.
5 vit., radio, garanties, etc. Prix intéressant.
Tél. (066) 22 41 66
17-21502

A vendre à Bevaix

villa mitoyenne

de 6 pièces, cuisine équipée, 2 salles de bain, grandes dépendances, garage indépendant, terrain 700 m², situation dominante.

Vente sur plan pour fin juin 81.
Prix: Fr. 368 000.-

Pour renseignements, tél. 038/55 20 49. 28-356

A LOUER

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

dans l'immeuble Primevères 4, Le Locle, avec cuisinette agencée, balcon, ascenseur.

Loyer Fr. 212.- + charges Fr. 60.-
Libre dès le 1er avril 1981.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Étude Elio Peruccio, France 22, Le Locle, tél. (039) 31 27 09 91-30189

ACTIVIA pour l'architecture pour votre immeuble pour votre villa pour votre fabrique pour vos

ACTIVIA transformations

NEUCHÂTEL-SERRIÈRES

J.-L. Bottini - Jacques Bottini
Touraine, rue Pierre-de-Vingle 14
Tél. 038/31 55 44

La fiscalité et la comptabilité sont affaires de gens compétents et discrets...

Faites établir à votre domicile votre déclaration d'impôts 1981

(déclarations des cantons de NE/BE/JU/VD/FR).

Discrétion assurée, tarif raisonnable à votre disposition, adapté à votre situation familiale et financière.

Fiduciaire Michel Ritz
2053 Cernier, tél. (038) 53 36 91. 87-70

Profitez SANS ATTENDRE
le gaz naturel arrive

de l'action d'échange jusqu'à 40% de rabais, en choisissant une cuisinière Rochat

Pour bien profiter des avantages du gaz naturel, Rochat Cernier, le spécialiste N° 1 dans le canton, vous propose un confort nouveau grâce aux derniers modèles de ses cuisinières équipées de tous les perfectionnements techniques.

Notre offre spéciale

Prix net action

Prix catalogue

Votre économie

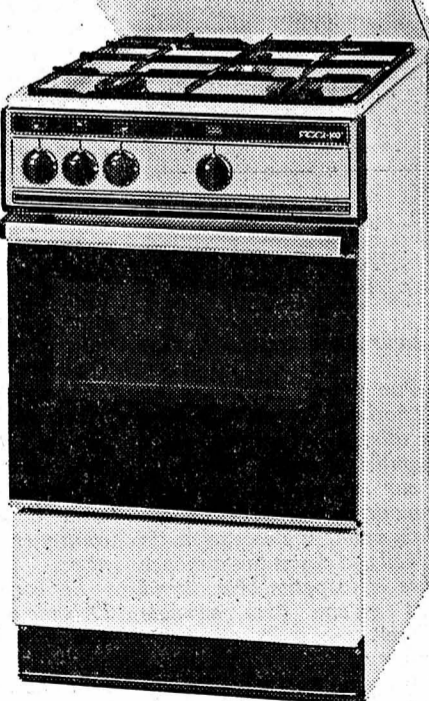
699.- *couvercle compris
Fr. 988.-

289.-

Cuisinière 4 feux, four autonettoyant à thermostat, sécurité de four, éclairage intérieur, grilloir.
Largeur: 60 cm.

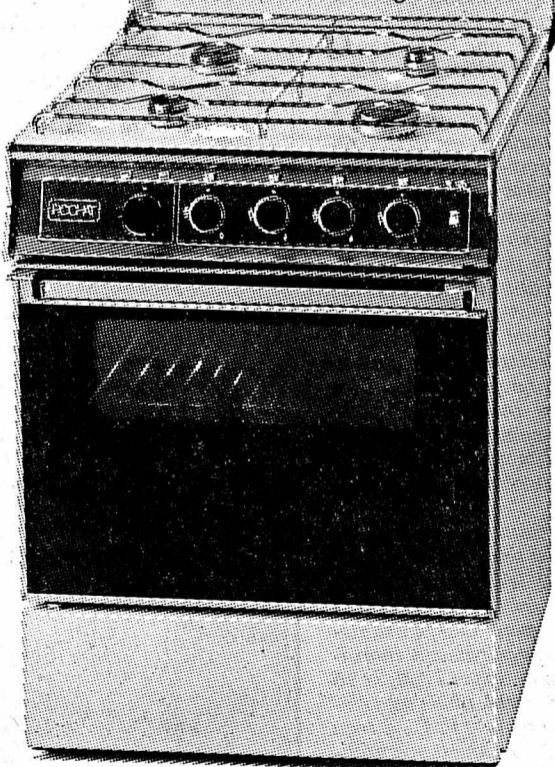
Prix net action **295.-** *couvercle compris
Prix catalogue Fr. 489.-

Votre économie **194.-**



Cuisinière 3 feux, four à thermostat, sécurité de four, porte vitrée, grille en fonte. Largeur: 50 cm.

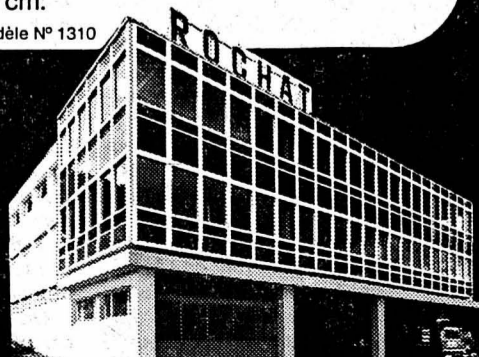
Modèle N° 1310



Modèle N° 2616

ROCHAT

2053 Cernier Vous trouverez les cuisinières Rochat en action auprès des Services Industriels des trois villes du canton, des installateurs et magasins spécialisés.



6 villas-terrasses à vendre
100'000.- fr. de moins qu'une villa!
vos capital à l'abri de l'inflation



FIDUCIM SA

Rue J.-J. Lallemand 5, Neuchâtel, tél. 038 24 47 48
Place de la Fontaine 4, Peseux, tél. 038 31 66 56

- à l'est de Neuchâtel
- à 3 km du centre
- à deux pas des transports publics
- à proximité des écoles et des magasins
- vue imprenable sur le lac
- exécution traditionnelle de 1ère qualité
- isolation particulièrement soignée
- garages individuels
- grandes surfaces habitables

OFFRES D'EMPLOIS

Notre domaine est la fabrication de caractères, d'outillages de précision, d'étampes industrielles, de moules, l'injection de pièces techniques en plastique, les traitements de surface, les traitements thermiques et l'usinage chimique.

Nous cherchons du

personnel féminin

pour différents travaux en atelier effectués dans le cadre d'un horaire d'équipe ou dans le cadre d'un horaire normal.

Semaine de 42 heures.

Adresser offres ou se présenter, de préférence sur rendez-vous, à **CARACTÈRES SA**, rue du Parc 7, 2400 Le Locle, tél. 039/31 50 31 87-300

Concours internationaux de formation professionnelle Les meilleurs jeunes fraiseurs du pays au Locle

Depuis 1950 se déroule tous les deux ans le concours professionnel international. Périodiquement, celui-ci met aux prises les meilleurs représentants de 15 pays industriels, exerçant 33 métiers différents. (19 professions techniques et 14 de nature artisanale).

Ces concurrents prenant part aux «olympiades» des jeunes professionnels doivent être obligatoirement âgés de moins de 21 ans. C'est dire qu'ils sont encore apprentis ou jeunes diplômés.

Depuis hier, jusqu'à mercredi, se déroule au Locle, dans l'entreprise Aciera SA la finale nationale du concours réservé aux fraiseurs. Le meilleur de ces finalistes s'en ira participer au grand tournoi mondial, en juin de cette année, à Atlanta (USA).

Ce prochain concours international sera le 26e du genre. Le siège de ces concours internationaux de formation professionnelle (CIFP) est à Madrid où eut d'ailleurs lieu la première épreuve de ce genre, en 1950.

Dès le départ, des représentants helvétiques y ont pris part, s'y distinguant par ailleurs dans la plupart des cas. Juste retour des choses, c'est dans notre pays, dans un lieu encore non défini, qu'il se déroulera en 1987.

A chaque coup, près de 280 concurrents, venus de 15 nations, y participent. Sévèrement sélectionnés, ils sont les meilleurs représentants dans leur branche.

Quelque 150 experts internationaux jugent leurs travaux.

Les meilleurs de chaque pays s'affrontent, techniquement parlant - dans 19 professions techniques et 14 artisanales.

Pour la Suisse, les meilleurs de 24 métiers prendront part à la grande finale mondiale.

Car en effet, sur les 33 possibilités offertes, les Suisses s'inscrivent seulement dans 24 domaines. Non point par incapacité, mais parce que quelques-unes des activités figurant au programme des concours n'ont plus cours chez nous.

QUATRE SUISSES ALÉMANIQUES

Directeur de l'École technique de Sainte-Croix et assumant accessoirement la charge de président du comité technique international du CIFP, M.

René Gonthier explique: «Aussi bien dans le nombre des experts, que celui des candidats représentant l'ensemble des professions dans lesquelles la Suisse est présente, nous tentons de maintenir un équilibre entre les différentes régions linguistiques de la Suisse.

«Il nous faut toutefois constater qu'une tendance se dégage en faveur des Suisses alémaniques en ce qui concerne les professions techniques et pour les Suisses romands dans les métiers de nature artisanale.»

Rien d'étonnant, dans ces conditions, que les quatre finalistes nationaux travaillant chez Aciera soient de Suisse allemande (apprentis ou jeunes ouvriers chez Sulzer, Baumgartner, Lehrwerkstaetten, Berne ou Ateliers de construction de Thoune). Il est encore à noter que chaque comité national se compose d'un délégué administratif (M. Daniel Sommer, pour la Suisse) et d'un délégué technique; une tâche remplie par M. Gonthier.

DANS LES MÊMES CONDITIONS

Pourquoi avoir choisi Aciera plutôt qu'une école technique? M. Gonthier d'abord s'explique: «La situation technique dans laquelle sont mis nos candidats est proche de celle des concours d'Atlanta», précise-t-il. Il est bien placé pour le savoir, lui qui, il y a quelques mois était précisément dans cette ville de Georgie pour préparer cette compétition internationale.

«Tous nos candidats disposent du même outillage, des mêmes appareils de mesure, ce qui représente un quart de million de francs», ajoute-t-il.

Mandataire commercial, ingénieur ETS, M. F. Hasler note encore: «Nous offrons plusieurs avantages, notamment celui dont on se fait de l'image d'un fraiseur. Ici, dans le cadre de ce concours national, tous travaillent dans les mêmes conditions, isolés des autres ouvriers.»

ET LA SUISSE ?

Un jury examinera ensuite, dès mercredi, les deux pièces imposées - par dessin - qu'auront eu à fournir les quatre candidats.

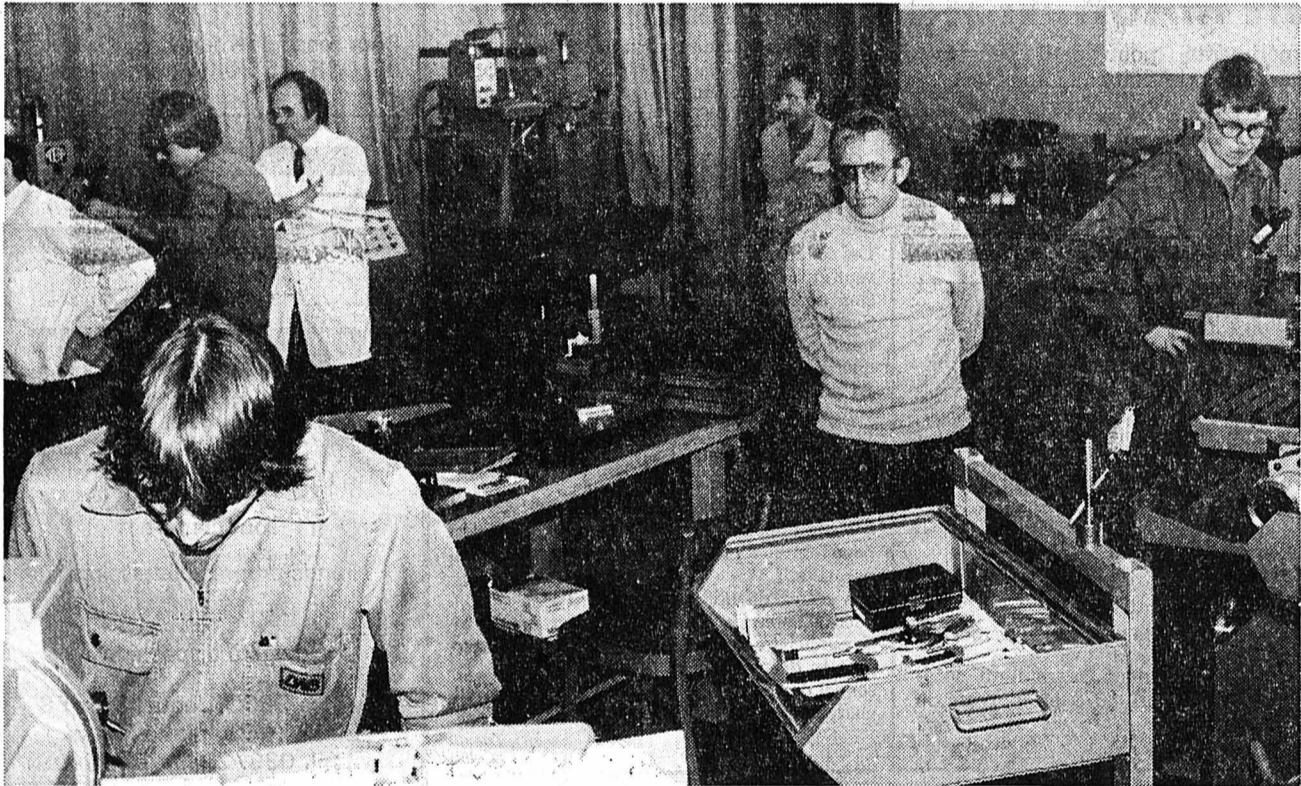
Les critères de taxation ont été établis avant tout à la finition, à la qualité et pas tellement au dégrossissage.

«Ce concours national a également pour but de tester la résistance psychique des candidats», précise M. Gonthier. Au niveau mondial, cette confrontation a surtout pour intérêt de permettre d'intéressantes comparaisons entre les techniques de travail.

A ce propos, il est intéressant de relever que les Suisses, encore premiers en 1975, se sont retrouvés en 2e position en 1977, derrière la Corée et devant le Japon et 3e en 1979, cette fois derrière la Corée (1re) et le Japon (2e). N'est-ce pas là une «évolution» par ailleurs remarquée dans l'ensemble du monde industriel ?

MIEUX SOUTENUS

Ces résultats reflètent l'ensemble des «scores» obtenus par les représentants nationaux dans toutes les disciplines. «En Suisse, indique M. Gonthier, le 73 pour cent de la jeunesse (soit 140.000 jeunes) suit un apprentissage. Le 17 pour cent fréquente de hautes écoles et le 10 pour cent ne se classe pas dans ces catégories.



Au milieu des experts, les candidats manufacturent les pièces imposées.

Au Tribunal de police

Les coupables agissements d'un exhibitionniste

Parmi les causes figurant au rôle de la dernière séance du Tribunal de police du district de Locle, qui s'est déroulée jeudi dernier sous la présidence de M. Jean-Louis Duvanel, assisté de M. Jean-Bernard Bachmann, commis-greffier, une affaire, en raison de son caractère de gravité, a longuement occupé l'audience.

Elle renvoyait R. Y. devant le tribunal après qu'un premier jugement ait été cassé et qui concernait le prévenu pour des faits identiques à ceux qui lui sont reprochés aujourd'hui.

S'agit-il d'un malade ou d'un maniaque et dans quelle mesure peut-on garantir qu'il ne présente aucun danger pour la société? Cherchant le contact, a-t-il déclaré, il aime se sentir en compagnie de très jeunes filles, des moins jeunes aussi et lorsqu'il est en leur présence, ou tout au moins très près d'elles, il se livre à des actes que la morale réprouve.

Une plainte a été retirée, certes, par le père d'une des jeunes filles ainsi agressées, mais l'affaire, en raison de sa gravité, se poursuit d'office. Les témoins sont nombreux, qui défilent au prétoire, sans apporter toutefois la lumière que l'on pourrait souhaiter.

Peut-être ce cas relève-t-il plus de la psychiatrie que de la justice! Il n'a pas été possible, non plus, de définir jusque dans quelle mesure R. Y., qui

est récidiviste, sera capable de ne plus céder à ses tentations. Les faits qui lui sont reprochés ont été trop fréquents pour les passer sous le sceau d'une simple fantaisie momentanée et nul ne sait s'il aura la volonté de freiner ses ardeurs, tout au moins en présence de mineures, ou après les avoir approchées.

Un médecin apporte son témoignage, tant pour l'amitié qu'il ressent pour la famille du prévenu que sur le plan psychique. D'autres témoins encore, amis ou membres de la famille, essaient d'apporter un peu de lumière sur cette triste affaire que l'avocat tentera de faire passer pour un accident.

Néanmoins, devant la gravité des faits, le président du tribunal qui auparavant avait refusé le huis-clos requis par l'avocat, ne l'entend pas de cette oreille et il condamne R. Y. à une peine d'emprisonnement de deux mois, avec sursis pendant trois ans et il met les frais à sa charge, s'agissant de 1950 francs.

A. D., de justice, évite une condamnation et la révocation du sursis d'un jugement antérieur, en ayant versé, la veille de sa comparution devant le tribunal, le montant de sa taxe militaire dont il s'acquitte toujours avec quelque retard.

E. G. est entré en collision avec un véhicule des Travaux publics de l'Etat et

bien qu'il ait tenté de faire la preuve de son bon droit en présentant des documents qu'un photographe de passage a faits lors de cet accrochage, le président n'a pas été en mesure de rendre immédiatement son jugement. Il le fera à huitaine, après réflexion.

L. V., prévenu d'escroquerie et de banqueroute simple est mis au bénéfice du doute et il est libéré. Les frais, toutefois, par 20 francs, sont mis à sa charge. Cette affaire avait déjà occupé le tribunal précédemment, s'agissant d'une importante facture de garagiste que le prévenu éprouvait quelque peine à régler, en raison d'une situation difficile, qu'il semble aujourd'hui avoir maîtrisée.

Trois autres affaires sont renvoyées à des dates ultérieures, l'une d'entre elles, notamment, nécessitant la fourniture de preuves. Enfin, une dernière cause est annulée, s'agissant de diffamation et d'injures, en raison d'un retrait de plainte. (rm)

Voiture en feu

Hier à 19 h. 05, les premiers secours ont dû intervenir au chemin Sandoz pour une voiture qui, en circulation, avait pris feu. Le feu a été éteint par l'attaque rapide du tonne-pompe. Le véhicule est hors d'usage.



C'est dans l'usine Aciera SA du Locle que se déroule ces jours le concours national du meilleur fraiseur de notre pays.

«Notre concours s'adresse donc à cette grande majorité. Il est malgré tout fort mal connu. Ne vaudrait-il pas la peine qu'on s'y intéresse davantage ?

«D'autant plus, ajoute-t-il, que le deuxième but de cette compétition internationale reste l'échange de techniques et le troisième l'échange d'outils.»

En fait, tout autant de buts d'abord instructifs négligeant au premier point l'apport de médailles qui récompensent les meilleurs.

Quant aux retombées de telles «confrontations», elles ne sont pas immédiates; bien qu'elles confortent la confiance dans l'industrie suisse, s'agissant de sa qualité et de sa bienfaisance.

«Notre apport bien que difficilement chiffrable, précise M. Gonthier, mériterait sans doute d'être mieux soutenu aussi bien par le gouvernement que par les milieux économiques et industriels de notre pays.» (jcp)

Sujet à controverse!

Salle polyvalente aux Ponts-de-Martel

Dans ces mêmes colonnes, lors de compte-rendus du législatif des Ponts-de-Martel, nous avons déjà évoqué le problème de la construction projetée d'une salle polyvalente. A ce sujet, une Commission d'étude a été désignée. Elle a rendu récemment son rapport.

A son propos, les socialistes du lieu se manifestent. Dans une lettre datée du 6 février dernier ils demandent la convocation d'une séance extraordinaire du Conseil général durant laquelle serait étudiée cette question.

Il n'est pas fréquent que dans nos villages un parti politique présente une telle demande. Evénement assez rare pour qu'il mérite quelques développements.

Voyons d'abord le point de vue des socialistes. «Avant la fin du mois de février, nous demandons que le Conseil général se réunisse en séance extraordinaire afin qu'il prenne position sur le rapport de la Commission du Conseil général concernant la salle polyvalente», écrivent les sept signataires à l'intention de M. Claudy Schwab, président du législatif.

Les auteurs de cette missive donnent les raisons suivantes: «Le rapport précité étant adopté, le Conseil communal devrait pouvoir faire les démarches de subventionnement auprès du Conseil d'Etat concerné, le plus rapidement possible, pour que ce dernier puisse répondre avant la fin de la présente législature sur le plan cantonal.

«Cela permettrait à la Commission de la salle polyvalente de poursuivre son travail; ainsi, la construction pourrait commencer dans un délai relativement bref.»

EN DISCUSSION AU CONSEIL GÉNÉRAL LE 2 MARS

D'autre part, à la commune des Ponts-de-Martel, on précise que le point relatif au projet de la salle communale figure précisément à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général. «C'était prévu depuis plusieurs semaines», indique-t-on, «nous ne pouvions faire plus vite». M. Jean-Claude Jeanne- ret, président du parti socialiste, est d'un autre avis: «Notre démarche a accéléré les choses.»

mémo

Le Locle
Biblioth. des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
Biblioth. de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.
Pharmacie d'office: Mariotti jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugale: (038) 24 76 80.
Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.
Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.
La Main-Tendue: tél. No 143.

communiqué

Au cinéma Casino: Demain mercredi, 14 h. 30, «La Guerre des étoiles». Le triomphe de la jeunesse, l'épopée d'une génération qui considère l'espace comme son nouveau Far-West. Un des films les plus extraordinaires de l'histoire du cinéma (12 ans).

Le but avant tout !

Depuis quelques années, le climat politique aux Ponts-de-Martel s'est modifié. Surtout depuis que les socialistes ont acquis une plus large représentativité au Conseil général. C'est finalement dans l'ordre normal des choses. Ils sont devenus plus mordants. Qui pourrait leur reprocher ?

Leur nouvelle initiative va dans ce sens. Mais, dans le cas présent, n'enfoncent-ils pas une porte ouverte ? Nous sommes habitués à ce genre de soubresauts, fréquents en période pré-électorale, réputée éffervescente. Est-ce alors par une pure manœuvre «électorale» que les socialistes des Ponts-de-Martel tentent de revendiquer «une espèce de paternité» de la mise en route de ce projet ?

Sans prendre la défense de la majorité ppn du législatif, force nous est de constater que la commune semble sincère et surtout cohérente dans ses propos: de toute manière, ce problème aurait été empoigné dans les semaines à venir.

«Le rapport étant adopté», lit-on dans la lettre socialiste. Oui, mais par qui ? Par les membres de la commission chargée de l'étude, faute de quoi, le rapport n'aurait pu être rendu public.

Pour un non-initié, ces mots peuvent prêter à confusion ! «Nous ne faisons pas de la politique «politicienne» et nous refusons de jouer sur les mots», clame M. Jeanneret, président du ps local.

Constations avant tout que les socialistes, comme la commune, sont d'accord sur le but: la poursuite de l'étude destinée à la construction de la salle polyvalente. N'est-ce pas là l'essentiel ?

Mais ne vaudrait-il pas mieux dans ces conditions laisser de côté les querelles inutiles et faire passer au-dessus de la «logique politique» la raison pure ?

J.-Cl. Perrin

Nervosité ? Insomnie ?

Les gouttes pour les nerfs et contre l'insomnie No 8 vous aideront.

Remèdes à base de plantes médicinales approuvées. Dans les pharmacies et drogueries.

BIO-STRATH



Printemps

DISCOUNT

Nos prix vous aident à économiser!

SCM



299.-

Machine à écrire entièrement électrique SCM-Super Sterling Portable, chariot A4 en largeur. Avec 88 touches, touches à répétition automatique, tabulateur et capot formant mallette. Garantie 1 an. 299.-

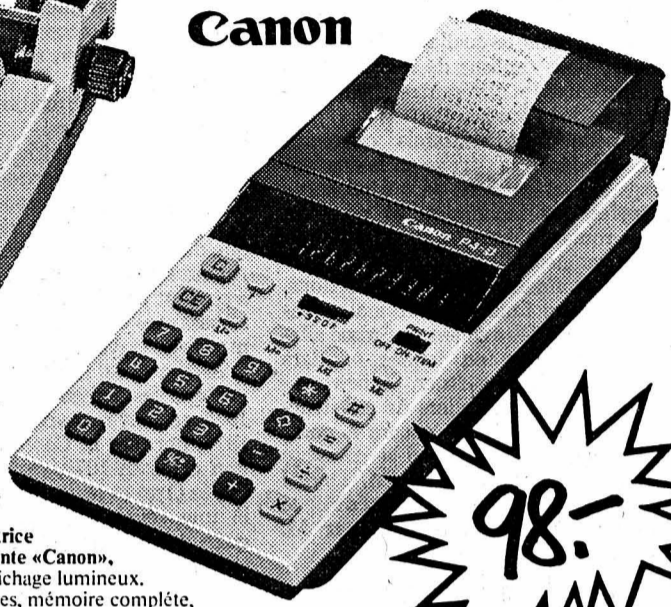


18.-

TOSHIBA

Calculatrice de poche Toshiba. Affichage LCD 8 chiffres. 4 opérations de base, 4 touches mémoire. Racine carrée et pourcentage automatique. Touche d'inversion de signe. Garantie 6 mois. 18.-

Canon



98.-

Calculatrice imprimante «Canon», avec affichage lumineux. 10 chiffres, mémoire complète, pourcentage automatique et compteur de postes. Alimentation piles. Garantie 1 an. 98.-

En vente aussi à **innovation LE LOCLE**

AVIS OFFICIEL



ROUTES NATIONALES SUISSES
République et Canton de Neuchâtel
Département des Travaux publics

SOUSSION

Dans le cadre des travaux de construction de la traversée de Neuchâtel par la N5, le département des Travaux publics de la République et Canton de Neuchâtel, met en soumission la construction de la couverture du Seyon, selon un nouveau tracé, dans la Cuvette de Champ Coco.

Les quantités principales sont les suivantes :
Longueur de l'ouvrage 300 m.
Terrassements et transports 11 000 m3
Béton 4 500 m3
Armatures 240 t.

Les entreprises intéressées sont priées de s'inscrire jusqu'au 11 mars 1981, en précisant qu'il s'agit du lot 6.686-51, auprès du Bureau de la N5, rue Pourtalès 13, 2001 Neuchâtel.

Le chef du Département
A. Brandt
28-119

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre dans le Jura neuchâtelois

chalet

meublé, tout confort, comprenant 1 séjour avec cheminée, cuisine équipée, WC, douche, dortoir pour 20 personnes (pouvant être divisé en 3 à 4 chambres), réduit.

Très belle situation, possibilité de ski et de promenade.

Prix Fr. 178 000.-.

Pour renseignements, tél. 038/55 20 06 (repas). 28-358

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons

UN MACHINISTE

expérimenté, pour petits engins de chantier et conduite de Land Rover.

Entreprise A. TURUANI
Draizes 75
2006 Neuchâtel - Tél. (038) 31 63 22

87-428



DÉPARTEMENT DES FINANCES

Par suite de l'augmentation de ses tâches et du départ de l'une de ses collaboratrices, l'Office cantonal des mineurs et des tutelles recherche, pour son bureau de La Chaux-de-Fonds, deux

assistants(es) sociaux(ales) dont un(e) à mi-temps.

Ces collaborateurs, selon les circonstances, pourront être engagés dans les secteurs de la protection de l'enfance, des tutelles d'adultes et du Service de recouvrement et d'avances des contributions d'entretien où ils seront chargés d'enquêtes et de mandats tutélaires.

La préférence sera donnée aux candidats pouvant justifier d'une formation sociale. Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux hommes et aux femmes.

Le directeur de l'OCMT, Fbg de l'Hôpital 34-36, à Neuchâtel, tél. 038/22 34 46 est à disposition pour fournir toutes informations complémentaires utiles.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, d'un extrait du casier judiciaire et des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 25 février 1981.

Fabrique de boîtes de montres et bracelets, La Chaux-de-Fonds

désire engager

chef

pour son département montage-visitage.

Exigences:

- aptitude à diriger du personnel
- esprit d'initiative
- connaissances de la boîte de montre

Faire offres avec curriculum vitae sous chiffre UI 3073 au bureau de L'Impartial. 3073

Apprentissage

EMPLOYÉ(E) d'ÉCONOMAT HOSPITALIER

Cette nouvelle profession est recommandée par l'Association des établissements hospitaliers suisses (VESKA) et en particulier par les hôpitaux et cliniques de

- Moutier tél. 032/93 61 11
- Bellelay 032/91 91 22
- Saint-Imier 039/42 11 22
- Bienne 032/22 25 51
- La Neuveville 038/51 21 05

Durée de l'apprentissage: 2 ans.

Ecole professionnelle à Tavannes.

Début de la formation: 15 août 1981.

Certificat de capacité fédéral, reconnu par l'OFIAMI. Le cours ménager obligatoire est supprimé pour les apprenties.

Pour toute information complémentaire, veuillez prendre contact avec la Direction administrative de l'hôpital de votre choix.

06-16092

Seul le

prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/localité _____

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

rapide simple discret

Notre domaine est la fabrication de caractères, d'outillages de précision, d'étampes industrielles, de moules, l'injection de pièces techniques en plastique, les traitements de surface, les traitements thermiques et l'usinage chimique.

Nous désirons nous assurer les services d'un(e)

employé(e) supérieur(e) de secrétariat commercial

répondant aux exigences suivantes:

- Parfaite connaissance de l'allemand et de l'anglais
- Formation universitaire ou maturité
- Sens de l'initiative, de l'organisation et des contacts
- Esprit de collaboration, capable de travailler de façon indépendante
- Eventuellement en possession de la maîtrise de secrétariat.

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, à **CARACTÈRES SA**, rue du Plan 30, 2002 Neuchâtel

87-300

UNE PRÉSENCE ROMANDE

LAUSANNE • GENEVE • LA CHAUX-DE-FONDS • BULLE • NEUCHÂTEL • AIGLE

- *****
- ★ **BERCI SA** ★
- ★ 2028 Vaumarcus ★
- ★ tél. 038) 55 20 49 ★
- ★ 1038 Bercher (vd) ★
- ★ tél. 021) 81 84 76 ★



CONSTRUCTIONS CLÉS EN MAINS

- ★ Realisations suisses
- ★ Prix forfaitaire garanti
- ★ Devis gratuits
- ★ Isolation de pointe
- ★ Grande variabilité de plans

VAL-DE-TRAVERS • VAL-DE-TRAVERS •

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

Trophée du Creux-du-Van à Couvet

Claudy Rosat, une classe au-dessus des autres



Lutte au coude à coude des OJ près de l'arrivée. (Photo Impar-Charrère)

Sans vouloir minimiser les mérites de Alain Singelé, deuxième de l'épreuve, ou ceux de Laurent Donzé, le skieur des Bois troisième à 4 secondes seulement du dauphin de l'épreuve, il faut dire que Claudy Rosat a non seulement remporté ce premier trophée du Creux-du-Van, mais il a dominé les 30 km. de bout en bout prenant régulièrement une avance se soldant à trois minutes et demie à la banderole d'arrivée. Déjà après 4 kilomètres de course il avait course gagnée. Son poursuivant le plus direct - Donzé - avait perdu plus d'une minute. En définitive, la lutte pour la place de dauphin relançait l'intérêt des spectateurs. Au ravitaillement des Auberges, Singelé devançait Donzé de plus d'une minute. Ce dernier dans la descente finale rejoignait presque son adversaire, échouant pour 4 petites secondes. Très beau comportement sur cette distance de Jacqueline Etienne, de Boudry, qui devance plus de 50 messieurs.

Sur 15 km. la lutte fut plus vive. Finalement le Brévinier Thierry Jeannin régla en sa faveur le duel qui l'opposait à Philippe Langel, de La Chaux-de-Fonds, et à Claude Tinguely, de La Brévine. Là aussi, Jocelyne Reymond, du Locle, a tenu la dragée haute face aux compétiteurs masculins, terminant à moins de douze minutes du vainqueur et elle se serait classée 18e sur 50 dans le classement des hommes.

Les catégories OJ ont permis de déceler quelques futurs talents Bernard Tschanz et André Zybach chez les OJ I, un trio de Mont-Soleil encore chez les OJ II soit Christophe Augsburger, Patrice Isler et Harald Kampf, chez les OJ III le Verrier Michel Matthey. Chez les jeunes filles, Laure Zurbuchen (OJ I), Jeanne-Marie Pipoz (finaliste romande de l'écolière romande sur 80 m.), Couvet,

et Geneviève Boillot, des Bois (OJ II) et Catherine Huguenin, de La Chaux-de-Fonds (OJ III) ont nettement dominé leur catégorie.

Cette première édition du Trophée du Creux-du-Van a été une réussite sur tous les plans: temps magnifique, enneigement et pistes idéales, organisation impeccable. Il ne serait guère surprenant de voir un développement spectaculaire du rendez-vous de la mi-février sur les pistes de la Nouvelle-Censière, cette année plus de 300 skieurs, cela pourrait être 400 l'an prochain, car la nouvelle formule plaît. L'endroit pourrait en outre très bien se prêter à une organisation de championnats suisses, l'équipe d'organisation parfaitement rodée y parviendrait aisément.

Voici donc les classements de ce premier Trophée du Creux-du-Van:

Catégorie dames, 30 km.: 1. Etienne Jacqueline, Boudry, 1 h. 58'26"; 2. Liecht Ursula, Hindelbank, 2 h. 00'28"; 3. Huguenin Marita, Boudry, 2 h. 02'54"; 4. Richterich Britta, Spiegel, 2 h. 04'28"; 5. Jahren Marit, Frubourg, 2 h. 18'26".

Catégorie messieurs, 30 km.: 1. Rosat Claudy, La Brévine, 1 h. 19'32"; 2.

Singelé Alain, Le Locle, 1 h. 23'03"; 3. Donzé Laurent, Les Bois, 1 h. 23'07"; 4. Nicolet Frédéric, La Brévine, 1 h. 25'23"; 5. Racine Philippe, Lamboing, 1 h. 26'01"; 6. Méroz Gilbert, Les Bois, 1 h. 27'46"; 7. Chopard Jean-François, La Chaux-de-Fonds, 1 h. 28'27"; 8. Vuillemez Jean-Pierre, La Sagne, 1 h. 28'56"; 9. Benoît Eugène, La Brévine, 1 h. 29'07"; 10. Stauffer Laurent, Couvet, 1 h. 29'25".

Catégorie dames, 15 km.: 1. Reymond Jocelyne, Le Locle, 1 h. 12'35"; 2. Iso Elisabeth, Malbuisson, 1 h. 17'05"; 3. Schamasch Catherine, Fleurier, 1 h. 52'21".

Catégorie messieurs, 15 km.: 1. Jeannin Thierry, La Brévine, 1 h. 00'57"; 2. Langel Philippe, La Chaux-de-Fonds, 1 h. 01'39"; 3. Tinguely Claude, La Brévine, 1 h. 01'49"; 4. Vuille Pierre, Le Cachot, 1 h. 02'46"; 5. Singelé Cédric, La Brévine, 1 h. 02'46"; 6. Monnat Jean, La Chaux-de-Fonds, 1 h. 03'14"; 7. Chevillat Denis, La Chaux-de-Fonds, 1 h. 03'37"; 8. Aymon Jacques, Fontainemelon, 1 h. 04'08"; 9. Singelé Willy, Le Cerneux-Péquignot, 1 h. 04'37"; 10. Schlaeppli Yves, Lignières, 1 h. 06'00".

Catégorie OJ I filles: 1. Zurbuchen Laure, Les Verrières, 26'48"; 2. Bachmann Daisy, La Brévine, 30'14"; 3. Claude Véronique, Les Bois, 33'13".

Catégorie OJ I garçons: 1. Tschanz Bernard, Mont-Soleil, 22'23"; 2. Zybach André, Couvet, 23'25"; 3. Muller Pierre-Yves, Couvet, 23'59".

Catégorie OJ II filles: 1. Pipoz Jeanne-Marie, Couvet, 32'02"; 2. Boillot Geneviève, Les Bois, 32'18"; 3. Vanello Suzanne, Couvet, 32'24".

Catégorie OJ II garçons: 1. Augsburger Christophe, Mont-Soleil, 26'22"; 2. Isler Patrice, Mont-Soleil, 27'05"; 3. Kampf Harald, Mont-Soleil, 27'49".

Catégorie OJ III filles: 1. Huguenin Catherine, La Chaux-de-Fonds, 27'51"; 2. Tschanz Christine, Mont-Soleil, 29'48"; 3. Faesser Cindy, Canada, 30'00".

Catégorie OJ III garçons: 1. Matthey Michel, Les Verrières, 31'01"; 2. Augsburger Michel, Mont-Soleil, 34'33"; 3. Isler Cédric, Mont-Soleil, 34'34".

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

Le temps en janvier 1981

Du point de vue de la température, le mois de janvier 1981 a emboîté le pas à novembre et décembre 1980, c'est-à-dire que comme ces derniers il a été froid; l'insolation est légèrement favorable, tandis que les précipitations sont abondantes.

La température moyenne de l'air de -1° est inférieure de 1° à sa valeur normale; l'évolution de ce critère au cours du mois est donnée par les moyennes prises par pentades et qui sont les suivantes: 2.5°, -2.2°, -0.4°, 1.7°, -4.1° et -2.9°. Les moyennes journalières extrêmes sont de 4.2° le 3 et -6.0° les 23 et 31 et le thermomètre a oscillé entre 6.7° le 26 et -7.7° le 23; l'amplitude absolue de la température, qui vaut en moyenne 18.5° en janvier, n'a donc été que de 14.4°. Ce mois compte 13 jours de gel et 11 d'hiver.

L'insolation totale se monte à 42 heures; elle est supérieure de 3 heures ou 8% à sa valeur normale. Le nombre de jours sans soleil est de 15, tandis que l'insolation journalière maximale est de 8 heures le 8.

Comme déjà dit, les précipitations sont abondantes; elles se sont produites surtout sous forme de neige, on compte en effet 11 jours de neige et 23 jours avec sol enneigé, la couche maximale mesurée étant de 24 cm. le 16. Les jours avec pluie sont également au nombre de 11; la hauteur totale des précipitations atteint la valeur de 126.6 mm. (normale: 77 mm.); l'excédent vaut de ce fait: 49.6 mm. ou 64%. Le maximum journalier est de 22.2 mm. le 14.

La moyenne de la pression atmosphérique est élevée: 723.6 mm. (normale: 720.7 mm.). Les lectures extrêmes du baromètre sont de 734.7 et 701.5 mm. respectivement les 27 et 15; c'est aux mêmes dates que les moyennes journalières maximale et minimale se sont produites: 734.4 et 704.9 mm.

La moyenne de l'humidité relative de l'air de 79% est assez faible (normale: 85.6%); les moyennes journalières sont comprises entre 64% le 8 et 95% les 25 et 31., la lecture minimale de l'hygromètre ayant été faite, quant à elle, le 5: 51%. Le brouillard au sol s'est manifesté le 31.

Les vents ont accompli un parcours total élevé: 7440 km. (vitesse moyenne: 2.8 m.-sec.). Le secteur sud-ouest a nettement dominé: 37% du parcours total, suivi par ouest: 23%, est: 14%, etc. Le parcours journalier maximal de 589 km. date du 3, de direction sud-ouest (6.8 m.-sec. ou 25 km.-h. de vitesse moyenne), le jour le plus calme ayant été le 25 avec 26

km. La vitesse de pointe maximale du vent s'est produite le 15, à 7 h. 95 km.-h. du sud-ouest; elle est suivie par 85 km.-h. les 13 et 14, 80 km.-h. les 3 et 6 et 75 km.-h. les 1 et 2 janvier. (comm.)

Carambolage

Dimanche à 19 h. 35, un automobiliste de Boudry, M. P. B., circulait rue de la Place-d'Armes en direction ouest. Peu avant les feux, il a heurté l'arrière de l'auto de M. J. C. de Neuchâtel qui était arrêtée. Sous l'effet du choc, cette dernière voiture a été poussée contre l'arrière de l'auto de Mlle K. B. domiciliée à Berne qui venait de s'arrêter. Dégâts matériels.

Il prend la fuite après un accident

Hier à 0 h. 50, étant au bénéfice d'un permis d'élève-conducteur, M. M.-B. M. de Marin circulait en auto dans la rue de la Place-d'Armes en direction ouest, avec l'intention de bifurquer à droite pour emprunter la rue du Seyon. En effectuant cette manœuvre, il a perdu la maîtrise de sa machine qui heurta un taxi qui était régulièrement stationné pour ensuite finir sa course contre la vitrine de l'opticien Luther. Bien qu'identifié le conducteur B. M. a immédiatement pris la fuite à pied. Pour le moment il n'a pas encore été intercepté. Dégâts matériels.

Votation cantonale des 21-22 février 1981

Partis libéral et PPN: oui

Le peuple neuchâtelois est appelé à voter les 21 et 22 février prochains sur une demande de crédit de 6,6 millions de francs pour la construction du bâtiment destiné aux facultés de sciences morales de l'Université.

Les comités des partis libéral et ppn sont d'avis que ce crédit, approuvé sans opposition par le Grand Conseil, doit être accepté. La construction d'un bâtiment universitaire sur les Jeunes-Rives et l'aménagement du bâtiment central de l'Université permettront en effet à la Faculté des lettres et à la Division juridique de la Faculté de droit et des sciences économiques de disposer des locaux nécessaires à la poursuite de leur tâche.

Le nouveau bâtiment, budgété à 18 millions, dont 6,6 à la charge du canton,

Assemblée de paroisse à Chézard-Saint-Martin

Une bonne trentaine de personnes assistaient à cette assemblée. Après le procès verbal lu par Mme Evelyne Debely, l'état des comptes est donné par le caissier M. Raymond Chanel.

L'année a bouclé bien justement pour la paroisse, mais l'état de la caisse n'a malheureusement pas permis de verser une somme au fonds prévu pour le remplacement des bancs de l'église, ou l'entretien des orgues ou autres travaux nécessaires.

A propos des orgues, rappelés que depuis 2 ans environ, M. Alain Aeschlimann, facteur d'orgue, donne une partie de son « temps mignon » en quelque sorte, comme hoby assure-t-il, pour préparer des pièces à ajouter ou remplacer sur l'orgue actuel.

Après la pose des vitraux et la réfection intérieure de l'église, l'orgue aurait besoin d'un sérieux dépoussiérage et service d'entretien normal, qui pourraient être entrepris un peu plus tard et favoriser certaines transformations avantageuses, sans pour cela occasionner une trop grande majoration de la dépense. Le pasteur remercie M. Aeschlimann pour sa générosité et se réjouit avec la paroisse, de voir l'orgue se perfectionner au cours des ans.

Dans son rapport de l'année, M. Jean-Philippe Calame rappelle que 5 mariages ont été bénis en l'église de St.-Martin, il a célébré 6 baptêmes et 6 services funéraires.

Un effort tout spécial a été fait pour la jeunesse et l'adolescence. Une recherche approfondie est faite pour essayer d'intéresser les jeunes et leurs familles, suffisamment pour qu'ils aient du plaisir à venir soit au catéchisme, à l'église, aux réunions de prière. Comment les jeunes sont-ils reçus par les aînés dans les divers groupes?

Avons-nous toujours une attitude telle qu'elle peut être attendue?

Y a-t-il déception parfois de la part de la jeunesse?

CERNIER

Jeune cyclomotoriste tué

Un cyclomotoriste de Chézard, M. Gilles Christen, 18 ans, circulait hier à 11 h. 50 sur la route de l'Aurore en direction sud avec l'intention de s'engager sur la route cantonale Fontaines - Chézard afin de prendre la direction de cette dernière localité. Bien que sa visibilité était masquée sur le côté est par un tas de neige, il n'a pas pris toutes les précautions d'usage en bifurquant à gauche pour s'engager sur la route cantonale. De ce fait, il a coupé la route à l'auto conduite par M. E. D., des Geneveys-sur-Coffrane qui arrivait en sens inverse. Malgré un freinage énergique de l'automobiliste, une collision fut inévitable. Le choc a été très violent et le jeune Christen fut projeté sur le capot de la voiture et a été tué sur le coup.

VALANGIN

Mauvaise chute

Hier à 16 h. 45, M. Michel Grob, 34 ans, de Colombier, circulait en scooter sur la route principale de Valangin à Neuchâtel. Dans les gorges du Seyon, à environ 200 m. du Pont-Noir, à la sortie d'un léger virage à gauche, sa machine a glissé sur du verglas et est allée se jeter contre l'avant-gauche de l'auto conduite par Mme Z. M., de Neuchâtel, qui circulait régulièrement en sens inverse. Souffrant d'une forte commotion et de fractures aux poignets, M. Grob a été transporté à l'Hôpital des Cadolles par ambulance.

Autant de questions à se poser personnellement, d'attitudes d'accueil à réajuster peut-être.

M. et Mme Benoît Zimmermann ont pris en charge le pré-catéchisme pour seconder le pasteur. Là aussi, on cherche à intéresser au maximum.

Divers dons ont été faits au long de l'année, plus particulièrement pour le Liban, en collaboration à Beyrouth, avec le pasteur Accad, pour la diffusion des Ecritures et pour le soutien de l'orphelinat des Cèdres. Des liens sympathiques sont nés et donnent un aspect plus concret aux dons divers et à ceux, plus particuliers, des cultes pour la jeunesse.

Dans un petit discours fort bien senti, spirituel et plein d'humour, Mme Rose-Marie Zimmermann remercie le pasteur et sa famille pour le travail accompli depuis leur arrivée.

La soirée se termine autour de la table, buvant et bavardant fraternellement. (yhf)

Inauguration des tenues de concert de la Fanfare L'Ouvrière

A cette occasion, la Fanfare L'Avenir d'Auvergnier, direction Rudi Frei, a offert son concours. C'est à un concert plein d'imprévu qu'était convié le public. En effet, Rudi Frei a l'habitude de se préparer lui-même la musique pour sa fanfare qui, parfois, ressemble à une harmonie et d'autres fois, à un orchestre de jazz endiablé! Ainsi, son « Folk-Russe », à l'avant-garde comme il l'a si bien dit, a surpris et ravi son public. Ses solistes, une batterie et trois cornets plus particulièrement, ont également remporté un grand succès. Les applaudissements et bis n'ont pas été ménagés et ont joyeusement récompensé les 23 musiciens et leur directeur.

Après l'entracte, les nouvelles tenues de concert de L'Ouvrière ont été présentées: sur un roulement de tambour, tous les musiciens sont venus prendre place, vêtus d'un pantalon beige et d'un veston chamouillé passé sur une chemise blanche. Les quatre jeunes femmes intégrées à la fanfare portaient le col de la blouse blanche rabattu sur le veston et un foulard rayé, tout pareil aux cravates de leurs collègues masculins. Tenues en résumé fort élégantes et fraîches, mais attention aux taches, Messieurs les musiciens... Le concert a pris fin par trois morceaux joués par ces instrumentistes tout neufs.

La soirée se prolongea par un bal toujours très couru. (yhf)

FONTAINEMELON

Changement de président chez les gymnastes

Sous la présidence de M. Walther Muller, la Société de gym-hommes a tenu son assemblée générale la semaine dernière, au Cercle de l'Union. A plusieurs reprises, le président en charge avait déclaré qu'il n'accepterait pas un nouveau mandat.

La situation de la caisse est saine et le caissier, M. René Gasser, en donne connaissance.

La décision de tenir les séances le mercredi soir et avec les aînés de la gym-active est une heureuse solution. Ainsi, l'activité pourra continuer avec une participation plus nombreuse, ce qui fait le bonheur des moniteurs, soit MM. P.-A. Gafner et Eugène Kägi.

Le nouveau comité est ainsi constitué: président, Henri Malcotti; secrétaire et chef de course, William Egger; caissier, René Gasser et moniteurs, P.-A. Gafner et Eugène Kägi.

La traditionnelle course aura lieu le 30 mai et aura pour but les Tours Dai. (m)

état civil

BOUDEVILLIERS

Naissances

Janvier 2. Vautravers Manon, fille de Pierre Alain, à Chézard-Saint-Martin, et de Françoise Andrée née Huguet. - 5. Rollier Françoise, fille de Willy Ernest, à Cernier, et de Esther née Habegger. - 15. Gobat Murielle, fille de Jean Michel, à Valangin, et de Sylvette Chantal née Aeschlimann. - 21. Gemma Agnese, fille de Leonardo, à Cernier, et de Luce née Gemma.

Décès

Janvier 1. Demagistri née Streit Rosa Lina, à Boudry, née en 1895, veuve de Demagistri Max Humbert. - 8. Zimmermann née Fallette Blanche Irène, à Cernier, née en 1894, veuve de Zimmermann Albert. - 12. Soguel née Grosperrière-Tochenet Marie Emma, à Cernier, née en 1903, épouse de Soguel Paul. - 20. Hoffmann Hélène Julie, à Chézard-Saint-Martin, née en 1902, célibataire. - 22. Wenker née Veillard Suzanne Madeleine, à Valangin, née en 1907, veuve de Wenker Arnold. - 26. Favre Henri Alexis, à Chézard-Saint-Martin, né en 1896, célibataire. - 31. Varnier Louis Charles Auguste, au Landeron, né en 1891, célibataire.

mémento

Neuchâtel

Jazzland: 22-2 h., Red Richards.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 h., Montandon, rue des Epancheurs. Ensuite tél. 25 10 17.

SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.

La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Scum; 17 h. 45, Il deserto rosso.

Arcades: 20 h. 30, La boum.

Bio: 18 h. 30, Harold et Maude; 20 h. 30, La terrasse.

Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, Les séducteurs.

Rex: 20 h. 45, Flash Gordon - Guy l'Eclair.

Studio: 20 h 30, Un drôle de flic.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Piervigovanni, Fontainemelon, tél. 53 22 56; non réponse, tél. 53 22 87.

Main-Tendue: tél. 143.

Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.

Aide familiale: tél. 53 10 03.

Ambulance: tél. 53 21 33.

Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.

Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, La boum.

Centre d'informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.

Fleurier, Centre de rencontre: 14-22 h.

La Main-Tendue: tél. 143, 20' d'attente.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.

SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.

Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.

Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48.

Police cantonale: tél. 61 14 23.

Police (cas urgents): tél. 117.

Police du feu: tél. 118.

Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Interdiscount SA, Hypermarché Jumbo La Chaux-de-Fonds
 cherche pour entrée au plus vite ou date à convenir

vendeur / vendeuse

pour notre rayon PHOTO ou RADIO, sérieux, de bonne présentation, aimant les responsabilités. Possibilités de se perfectionner et de compléter ses connaissances. Programme de vente varié et intéressant.

Nous offrons les avantages d'une entreprise moderne et une ambiance de travail sympathique dans le cadre d'une petite équipe. Prestations sociales, caisse de prévoyance d'avant-garde d'une des plus grandes maisons de la branche en Suisse.

Veillez adresser votre offre par écrit avec photo à

InterDiscount Photo, Radio, Hi-Fi

Interdiscount SA, Superviseur, Case postale 54 1000 Lausanne 9

OFFRES D'EMPLOIS

Bar restaurant pizzeria «AU FEU DE BOIS», Neuchâtel cherche

sommelier(ère)

Horaire de 7 à 9 heures par jour. Bon gain.

Tél. 038/24 74 61 28-20189

Fabricant de pompes à vide et compresseurs cherche

CONSTRUCTEUR de premier ordre

qui sera le futur chef du bureau technique. Connaissance de la pompe à chaleur souhaitée, mais pas exigée. Connaissance de l'allemand indispensable.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitæ, copies de certificats et prétentions de salaire à:

ATELIER BUSCH & CIE
 2906 Chevenez, tél. 066/76 68 22. 14-145 340

TELEX DE DERNIERE MINUTE DE

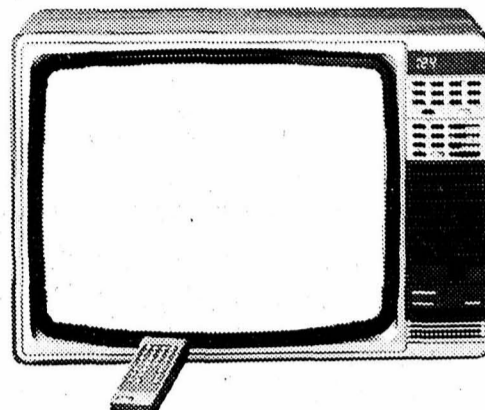
radio télévision hi-fi stéréo photo



2606 Corgémont Téléphone 032 97 15 97
 2726 Saignelégier Téléphone 032 97 15 97 039 51 17 00

BAISSE SUR LES TV

COULEURS mediator PAL SECAM



TVC MEDIATOR 66 K 7729

commande à distance, écran 66 cm, modèle de luxe, 24 programmes, coul. noyer,

mensuel **66.-**

FRS.

2480.-

TVC MEDIATOR 66 K 7727

écran 66 cm, modèle de luxe, 24 programmes, sans commande à distance, coul. noyer

mensuel **53.-**

FRS.

1980.-

TVC MEDIATOR 56 K 7426

écran 56 cm, commande à distance modèle de luxe, 24 programmes, coul. noyer

mensuel **55.-**

FRS.

2100.-

radio télévision



hi-fi stéréo photo

2606 CORGÉMONT
 Grand-Rue 23
 Téléphone 032 97 15 97

2726 SAIGNELÉGIÉ
 Téléphone 039 51 17 00

CONSERVATOIRE DE LA CHAUX-DE-FONDS ET DU LOCLE
 274e Heure de Musique
 Vendredi 20 février 1981 à 20 h. 15

RICARDO ODOPOSOFF

violoniste

BORIS MERSSON

pianiste

Mozart, Beethoven, Hindemith, César Franck

Location au Conservatoire, tél. (039) 23 43 13 3393

P.-A. NICOLET S.A.

Alimentation et vins en gros
 2300 La Chaux-de-Fonds

engage

AIDE - CHAUFFEUR MAGASINIER

Horaire de 5 jours

Se présenter l'après-midi : Charrière 82

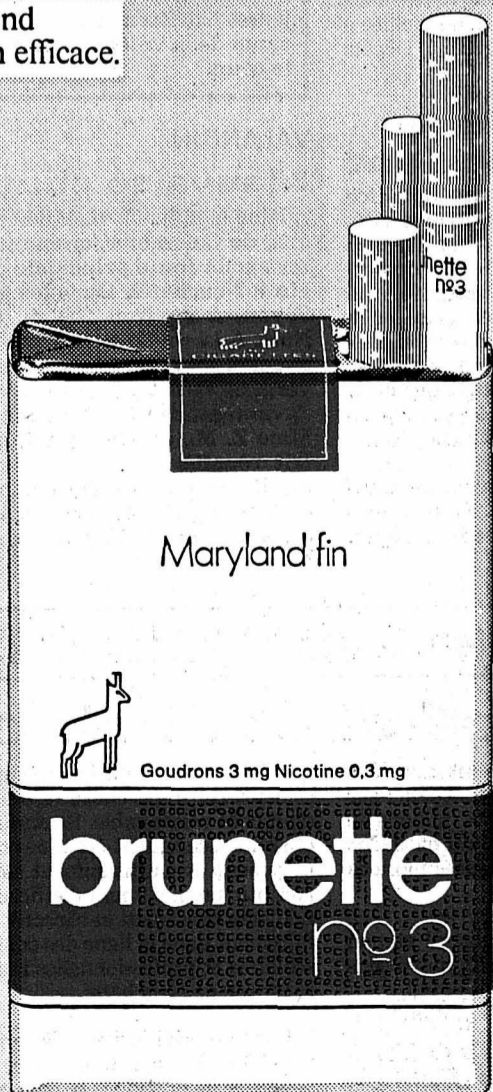
3740

La nouvelle Brunette No.3

Le goût léger de tabacs Maryland grâce à un système de filtration efficace.

3mg
 Condensat

0,3mg
 Nicotine



Maryland fin



Goudrons 3 mg Nicotine 0,3 mg

brunette

no 3



Brunette No.3: le goût naturel.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons dans pâtisserie-confiserie des Alpes Vaudoises

UNE VENDEUSE et UNE JEUNE FILLE

comme aide-ménage. Bons gages. Entrée 1er avril ou à convenir. Faire offres à H. Heiz, 1884 Villars s/Ollon. 83-44495

Hôtel-Restaurant cherche

sommelier

Tél. 039/23 43 53

DENNER

Nous engageons pour nos succursales de La Chaux-de-Fonds et de N1 Saint-Imier

une caissière une caissière (auxiliaire)

Nous vous assurons une formation par un cours de caisse (5 jours payés).

Téléphonez-nous simplement au 039/23 77 55.

Monsieur Nussbaum se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

DENNER SA, rue de Genève 100, 1004 Lausanne.

CANTON DE BERNE • CANTON DE BERNE • CANTON DE BERNE

Au Grand Conseil du canton de Berne

Réticences pour une loi sur l'énergie

«La situation énergétique pourrait devenir plus sérieuse avant que nous nous en rendions compte.» Ainsi devait s'exprimer M. Rychen (udc), président de la Commission de la loi sur l'énergie, pour lancer, hier après-midi à Berne, le débat d'entrée en matière sur la loi sur l'énergie, véritable «plat de résistance» de la session d'hiver du Grand Conseil du canton de Berne.

Malgré l'importance de l'enjeu, la nouvelle législation — le canton de Berne fait œuvre de pionnier — n'a pas déchaîné les passions au sein du législatif. Plusieurs formations politiques et des orateurs individuels ont même douté de l'utilité de la nouvelle loi. Les réticences ne manquent pas sur des points de détail, voire fondamentaux et les prochaines discussions risquent d'être animées. Finalement, le Grand Conseil bernois a tout de même voté l'entrée en matière par 79 voix contre 23 (urd et udc).

Sous la présidence du socialiste Walter Stoffer et Biglen, les députés ont tout d'abord entendu le président de la Commission parlementaire M. Rychen. Ce dernier, dans un hôtel du gouvernement non chauffé en raison d'une panne, a invité le législatif cantonal à ne pas attendre la Confédération pour légiférer en matière énergétique. L'orateur a également posé la question essentielle à ses yeux: aurons-nous toujours suffisamment de pétrole? Pour M. Rychen même s'il est difficile de répondre, de nombreux indices tendent à prouver que des lendemains moins roses sont à prévoir. La nouvelle loi sur l'énergie ne doit donc pas être seulement une déclaration d'inten-

tion mais prévoir des mesures de substitution.

«IL EST TEMPS D'AGIR...»

Les différents orateurs qui sont montés à la tribune hier après-midi ne se sont pas ménagés. Certains comme le socialiste Bhend ou le démocrate-chrétien Gunti ont incité le Parlement bernois à légiférer dans ce domaine certes ardu mais essentiel à l'heure actuelle. «Il est temps d'agir...» s'écrièrent les deux députés au nom de leurs groupes.

Démocrates du centre et radicaux ne devaient pas adopter le même langage. Pour les agrariens représentés par M. Schwarz (Pieterlen), «il ne faut pas attendre un miracle de cette loi». Ne contestant pas la nécessité d'économiser l'énergie, l'udc ne pouvait pas se montrer

enthousiaste en raison de la présence de plusieurs propositions inacceptables à ses yeux. Du côté radical, la nouvelle législation a provoqué un malaise, certains députés la qualifiant de «policrière».

LE RÊVE DE M. THEILER

Le porte-parole du groupe libre, M. Luzius, a recommandé — comme l'udc et le prd — un oui sans enthousiasme pour l'entrée en matière. Mais les raisons du représentant d'Alternative démocratique étaient différentes. En effet, M. Theiler caressait le rêve de préconiser une vie plus modeste avec un retour en arrière de notre société de consommation. L'orateur doutait de l'utilité de la loi en raison du manque de vue d'ensemble et de ne pas avoir réglementé les transports, le gaspillage et les concentrations économiques et alimentaires.

D'autres parlementaires montèrent à la tribune à titre individuel afin de recommander la non-entrée en matière.

Après une dernière recommandation du directeur des Transports, de l'Énergie et économie hydraulique du canton, M. Henri Sommer (ps) de Saint-Imier, le Grand Conseil accepta l'entrée en matière par 79 voix dont le groupe socialiste quasi unanime contre 23 voix essentiellement radicales et agrariennes. La discussion de détail se poursuit aujourd'hui.

Laurent GUYOT

A propos d'une nouvelle législation Épargner, rationaliser et diversifier

Si le Grand Conseil du canton de Berne délibère présentement sur l'élaboration d'une loi aussi importante que celle sur l'énergie, il le doit à une série d'interventions parlementaires (la première date de 1969) qui chargeait le gouvernement d'édicter des dispositions légales sur l'approvisionnement en énergie, sur les mesures d'économie en matière d'énergie et sur l'encouragement à apporter aux formes d'énergie renouvelable.

Aujourd'hui, vu la nécessité impérieuse d'épargner, de rationaliser et de diversifier, la Direction des transports, de l'énergie et de l'économie hydraulique propose un texte législatif faisant œuvre de pionnier. Le terrain est à la fois mouvant et complexe du fait qu'aucune expérience avec les nouvelles règles n'a été enregistrée.

Le canton de Berne aurait pu attendre l'introduction éventuelle dans la Constitution fédérale d'un nouvel article conférant à la Confédération une compétence complète en matière d'énergie. Mais cette innovation n'est certainement pas encore programmée pour demain. Comme les cantons sont compétents pour légiférer dans tous les domaines pour lesquels la Constitution fédérale ne prévoit pas expressément la compétence de la Confédération (art. 3 cf), les autorités

bernoises se sont jetées à l'eau. Après la procédure de consultation positive, une commission parlementaire s'est mise à la tâche afin de passer en revue les quelque 120 propositions de modification concernant les 33 articles de la loi.

CINQ MOTIFS RÉELS

Les motifs réels de la promulgation d'une loi sur l'énergie résident dans la nécessité d'épargner l'énergie, de l'utiliser d'une manière rationnelle, d'assurer un approvisionnement en énergie suffisant et diversifié, de réduire la dépendance unilatérale de notre pays vis-à-vis du pétrole et de diminuer la consommation de l'énergie qui produit de fortes nuisances.

Ces différentes raisons ont finalement convaincu les cercles mêmes, qui deux ans auparavant, doutaient de la nécessité d'une législation cantonale sur l'énergie. La procédure de consultation a quasiment recueilli l'unanimité sur l'idée de promulguer une législation dans ce domaine.

Le premier article de la loi sur l'énergie reprend d'ailleurs comme but les cinq motifs réels précités:

- «La présente loi a pour but:
- a) de promouvoir les économies d'énergie et l'utilisation rationnelle de l'énergie;
 - b) de réduire la dépendance unilatérale de l'approvisionnement énergétique à l'égard du pétrole et d'autres sources d'énergie;
 - c) de favoriser un approvisionnement énergétique économique, diversifié, suffisant et respectueux de l'environnement;
 - d) d'utiliser les énergies renouvelables.

UN COÛT RAISONNABLE

La législation devrait permettre au canton d'intervenir afin de faciliter, par exemple, des distributions régionales d'énergie. Les autorités souhaitent également pouvoir soutenir — par des mesures d'encouragement — la recherche dans les énergies renouvelables telles que le solaire, la géothermie, le biogaz ou l'utilisation du vent. Au niveau des prescriptions, les bâtiments neufs feront l'objet, par le biais de la loi sur les constructions, d'une isolation adéquate. Un délai prolongé sera proposé pour les anciens immeubles. Les «retombées» de la mise en application de la loi, probablement en 1982 déjà, seront raisonnables. En effet, si le point de vue du gouvernement passe la rampe du législatif les dépenses supplémentaires varieront entre 2,5 et 6,4 millions annuellement. Un montant qui s'enferra sensiblement (entre 10 à 15 millions) si des contributions privées étaient retenues.

L. G.

Brevet d'avocat bernois: du nouveau

Une seule intervention émanant d'un député du Jura bernois ou de Bienne romande a été déposée, hier après-midi. Le radical Jean-Pierre Berthoud demande au gouvernement de revoir les structures de la formation d'avocat au niveau bernois au moyen d'une motion.

Voici cette intervention de la personnalité biennoise signée par 28 membres du Grand Conseil bernois:

«Il n'est pas contesté que la fonction de magistrat bernois implique la possession de la patente d'avocat bernois.

Dans sa séance du 10 février 1981, le Grand Conseil bernois a accepté le postulat Noirjean à une très forte majorité sans opposition; ce postulat visait à rendre plus attractives les études d'avocat bernois afin d'améliorer la situation dans le Jura bernois.

Le gouvernement est prié de: — réétudier les structures de la formation, — de s'exprimer sur la solution alternative suivante:

- a) maintien du statu quo ou
- b) licence en droit d'une université suisse + compléments en droit cantonal bernois + code de procédure bernois y compris les stages.» (lg)

mémento

SAINT-IMIER

Salle de spectacles: 20 h. 30, Hommage à Pierre Dac, par le théâtre Boulimie (org. CCL).

La Main-Tendue: téléphone 143.

Service du feu: tél. 118.

Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.

Police cantonale: tél. 41 25 66.

Police municipale: tél. 41 20 46.

Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.

Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.

Hôpital: tél. 42 11 22.

Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.

Ambulance: tél. 42 11 22.

Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).

A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18.

COURTELARY

Service du feu: No 118.

Police cantonale: tél. 44 14 27.

Préfecture: tél. 41 11 04.

Sœur visitante: tél. 44 11 68.

Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.

Permanence déneigement: tél. 97 58 96.

Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.

Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.

Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.

Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.

Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/97 40 30.

Aide familiale: tél. 97 42 50.

Centre de puériculture: tél. 97 62 45.

Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

TRAMELAN • TRAMELAN

Rapport général de la Commission de l'Ecole primaire

Un très intéressant rapport concernant l'Ecole primaire de Tramelan pour l'exercice 1980, vient d'être présenté.

Ne pouvant entrer dans le détail, nous nous bornerons à en extraire les rubriques principales. Notons que les membres de la Commission d'école ont été très sollicités au cours de l'année 1980, du fait qu'un changement profond dans la composition de la commission était enregistré, de même que la réélection des membres du corps enseignant, des suppressions de classes et divers problèmes importants. En plus des séances habituelles, la commission a également visité les bâtiments scolaires et plusieurs membres ont collaboré à différentes séances touchant de près les activités de l'école.

Visites de classes. — Chaque classe a eu au moins quatre visites officielles de membres de la commission, lesquels se déclaraient satisfaits du travail effectué.

Comité des dames, (travaux à l'aiguille). — Mme Françoise Nicolet, qui a présidé cette sous-commission pendant 10 ans avec beaucoup de compétence et de dévouement, a donné sa démission à fin décembre. Les dames membres de cette autorité se sont déclarées très satisfaites du travail effectué dans les classes d'ouvrages.

Suppression de classes et mutations. — En raison de la diminution de l'effectif des élèves et à l'occasion du départ de trois enseignants, trois classes ont été supprimées. Une classe a été supprimée aux Reussilles, ainsi qu'une classe auxiliaire au village et une classe de quatrième année.

Réélection du corps enseignant. — Tous les membres du corps enseignant ont été réélus pour une nouvelle période de six ans à compter du 1er août 1980.

Courses scolaires. — Aucun incident n'est à signaler pour toutes les courses effectuées où participaient toujours des membres de la commission. Grâce au subside communal (2500 francs) et au produit de la vente de vieux papier, ces courses ont toutes pu être subventionnées à raison de 50 pour cent. Le fonds des courses a été mis à contribution pour un montant de 4609 fr. 05 (y compris subvention pour le camp de ski).

Camp de ski. — C'est à Champéry que, pour la sixième fois, les élèves de huitième et neuvième années, participaient à un camp de ski. 72 élèves ont pu profiter de cette aubaine dans des conditions idéales et sans qu'aucun incident ou accident ne soit à déplorer. Ce camp était placé sous la responsabilité de M. Gérard Paratte. Le subside reçu de Jeunesse et Sport s'élève à 2129 fr. 60.

Protection de l'écolier. — La campa-

Rencontre de parents

C'est à la maison de paroisse le jeudi 5 mars que M. J.-P. Waber, psychologue à l'Office cantonal d'orientation en matière d'éducation, animera la rencontre de parents placée sous le thème «Situation de conflit avec un enfant — comment la résoudre?»

Les relations familiales les plus harmonieuses n'excluent pas des conflits entre parents et enfants et doivent être résolus en tenant compte de la personnalité de chacun. A part «fermeté et supériorité» nous oublions trop souvent «respect et compréhension».

Chacun et chacune sont invités à participer à cette causerie qui suscite un intérêt tout particulier. (Comm)

gne «Pomme à la récréation» a été organisée par M. Charles Grüter. Grâce au fonds «Protection de l'écolier», il a été possible de réduire à 3 francs la contribution de chaque élève. Au total, ce sont 11.800 pommes qui ont été distribuées.

Service médical scolaire. — Le Dr Graden, médecin scolaire, a visité tous les élèves des classes enfantines et de première année. Il a vacciné toutes les filles de huitième et neuvième années contre la rubéole. Il a donné un cours d'éducation sexuelle aux élèves de neuvième année. En collaboration avec le service de la garde-malade, des mesures ont été prises pour lutter contre les poux dont ont été porteurs des élèves de plusieurs classes.

Service dentaire scolaire. — M. Pierre-Alain Schmiéd a organisé les visites pour tous les élèves. Le brossage au fluor qui est effectué régulièrement semble porter ses fruits. Les deux dentistes scolaires sont MM. Freese et Grobéty.

Récupération du papier. — Grâce au service local de la protection civile, aux sapeurs-pompiers et au service communal des Travaux publics qui mettent des véhicules à disposition, le ramassage de vieux papier est facilité. Plus de 43 tonnes de papier ont été expédiées dans deux wagons. Le produit net de ce ramassage a été de 4191 fr. 95, montant qui est versé au fonds des courses scolaires.

Collectes. — Plusieurs collectes ont été organisées par M. Charles Grüter (Croix-Rouge, Association des colonies de vacances, Secours suisse d'hiver, etc.). La vente des timbres Pro Juventute organisée par M. Pierre-Alain Schmiéd s'est élevée à 20.113 fr. 30.

Bibliothèque scolaire. — Une étude est actuellement en cours sur le plan communal, visant à regrouper les différentes bibliothèques locales. M. Jean-Louis Maire, responsable de la Bibliothèque scolaire, est toutefois satisfait de l'intérêt manifesté par les élèves.

Cours ménagers. — Mlle Renée-Claire Voirol a été nommée expert de l'enseignement de l'économie familiale pour le Jura bernois. Elle continue d'en-

seigner aux filles de neuvième année de l'Ecole primaire, de l'Ecole secondaire, des Ecoles des Reussilles, de Mont-Tramelan et de Jean-Gui. Quant à l'enseignement complémentaire, il est donné par Mme Nicole Charpié.

Commission des cours ménagers. — Présidée par Mme Marguerite Meyrat et constituée d'une équipe de dames très compétentes, cette commission accomplit un travail remarquable. L'étude d'un nouveau règlement des cours ménagers a été récemment mise sur pied.

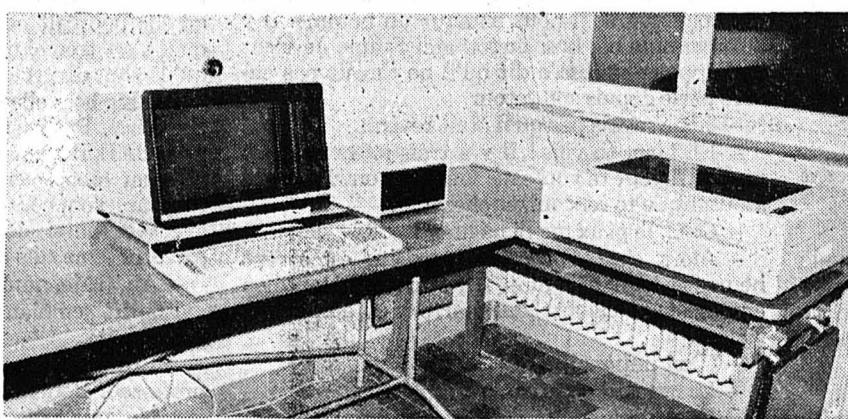
Enseignement de la circulation. — M. Leuenberger, gendarme, visite régulièrement les différentes classes pour donner des enseignements sur la circulation. Des leçons de circulation en plein air ont également eu lieu. Des leçons pratiques (jardin de circulation) auront permis aux élèves de troisième, quatrième et cinquième années de se perfectionner.

Branches à option. — L'intérêt pour ces cours ne faiblit pas. Huit cours ont été organisés, quatre d'algèbre-géométrie (donnés par MM. Maire, Paratte, Vuilleumier et Marti); trois cours de couture (donnés par Mme Jacqueline Paratte); un cours de musique instrumentale (donné par M. Gérard Gagnebin). Au total, 79 élèves ont suivi ces différents cours.

Cours de culture italienne. — Les élèves de nationalité italienne ont la possibilité de suivre des cours dans leur langue un après-midi par semaine. 25 élèves, répartis dans deux classes fréquentent régulièrement les leçons données par deux instituteurs italiens, MM. S. Fiore et G. Sommalì. Une commission spéciale, formée de neuf membres et présidée par M. Muccigrosso, est chargée de la surveillance de cet enseignement qui porte sur les connaissances de la langue, de la géographie et de l'histoire italiennes.

Visites des inspecteurs. — M. Maurice Péquignot, inspecteur, a visité plusieurs classes de l'école. M. Henri Girod, inspecteur d'éducation physique, est aussi venu plusieurs fois en tournée d'inspection. (comm., vu)

L'Ecole commerciale et professionnelle dotée d'un ordinateur



Pour l'enseignement de l'informatique à la section commerciale de l'Ecole commerciale et professionnelle de Tramelan, les responsables ont fait l'acquisition d'un ordinateur qui rendra très certainement d'éminents services.

Cet enseignement de l'informatique se fait depuis plusieurs années mais cela sans pouvoir trouver d'application pratique vu l'absence d'appareils.

Actuellement le corps enseignant responsable de ces branches est en formation et dans les semaines à venir les différentes classes des sections commerciales pourront se servir de cette installation de marque «Siemens» comprenant des disquettes complémentaires ainsi qu'une imprimante de 250 caractères à la seconde.

(photo vu)

Saint-Imier

En raison du succès de 1980 Le groupe ZJ sur les pistes

Vu le magnifique succès remporté l'année passée avec son concours interne de ski, le groupe ZJ, Fluckiger et fils SA, a décidé de récidiver cette année. Cette manifestation aura lieu samedi prochain 21 février 1981 avec, au programme, un slalom géant le matin, sur les pentes des Savagnières, et l'après-midi, une course de fond dans la région Plan-Marmet-Creux Joly.

Le cap des 200 inscriptions est largement dépassé. Elles proviennent de toutes les maisons affiliées et des succursales du groupe ZJ. Une magnifique journée en perspective et un souhait — le temps splendide de l'année dernière. (comm-ig)

RÉDACTION DU VALLON
DE SAINT-IMIER
LAURENT GUYOT
Route de Tramelan 2
Téléphone 41.29.34
2610 SAINT-IMIER

Voir autres informations
jurassiennes en page 22

Rêver le jour d'un bel agencement

Même des réalistes rêvent de temps à autre: par exemple d'un bel intérieur. La manière de réaliser ce rêve vous est montrée dans la plus belle exposition d'ameublements de Bienne, une des toutes grandes en Suisse, chez Meubles-Lang, au City-Center, Bienne. Places de parc gratuites directement à côté de l'immeuble.

Il est maintenant si beau d'économiser.



Toyota Starlet 1200 Deluxe,
3 portes, 5 vitesses,

Toyota Starlet 1200 Sedan Deluxe
5 portes, 5 vitesses,

Toyota Starlet 1200 break,
5 portes, 4 vitesses,

Toyota Starlet 1000 Deluxe,
3 portes, 4 vitesses,

Voyez la nouvelle Toyota Starlet,

des plus modernes, ravissante, personnelle, présente un avant entièrement redessiné. Favorite parmi les championnes de l'économie, c'est la voiture des jeunes et des toujours jeunes. Ses surfaces vitrées agrandies assurent une meilleure visibilité. Son habitacle offre plus de place qu'avant. Son confort est digne de la classe moyenne supérieure: sellerie drap, sièges-couchettes individuels devant, dossier de banquette rabattable en deux parties, d'où coffre extensible. Autres agréments: essuie-

Sa ligne

glace à deux vitesses et balayage intermittent; essuie-glace arrière; lave-glace devant et derrière; nombreux autres raffinements compris dans le prix.

Toyota Starlet 1200: fougueuse et maniable, elle a tout pour plaire, avec ses 41,2 kW (56 ch DIN), sa fiabilité typique de Toyota et son économie poussée (5,8 l à 90 km/h ECE, 7,8 l à 120 km/h ECE, 8,4 l en circuit urbain ECE).

TOYOTA

AVANTAGEUX MULTI-LEASING TOYOTA. TÉLÉPHONE 01 - 52 97 20. TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062 - 67 93 11. LE N°1 JAPONAIS, EN SUISSE AUSSI.

Agence officielle: **Garage et Carrosserie des Montagnes S.A.** Michel Grandjean, av. L.-Robert 107

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 65

UTTA DANELLA

SOUS LA VOÛTE ÉTOILÉE

Roman

Droits réservés Presses de la Cité, Paris & Cosmopress, Genève

– Possible.
– Mais ça ne se fera pas, ma petite, sache-le une fois pour toutes. Si ton mari a des dispositions pour le martyre, c'est son affaire, et s'il ne divorce pas aussi mais, en ce qui me concerne, mon expérience passée m'a largement suffi.
Il y eut un instant de silence.
– Je n'ai pas eu cette impression avant-hier!
Ça devait arriver, conduisez-vous donc en gentleman avec les femmes! Elles en profitent immédiatement pour en tirer de fausses conclusions. Car, enfin, qu'est-ce d'autre que se montrer un peu galant que de répondre à leur attente? Mais voilà, il faudrait savoir apprendre à se passer des bonnes manières.
– Ecoute, commençai-je (mais je m'arrêtai là).
– Chéri, je sais parfaitement ce que tu vas me

dire, mais sache bien que personne ne songe à porter atteinte à ta vertu. Non, pas même moi. Je pensais simplement que, puisque ta nouvelle amie jouait ce soir, tu pouvais m'accorder quelques-unes de tes heures de liberté. Nous avons invité des amis, histoire de fêter mon retour au nid conjugal, et il nous manque un homme. Il y aura aussi le big boss et ton ami Frank. Je viens de l'appeler et il m'a dit qu'il ne t'avait pas encore parlé depuis son retour.

– Je ne savais pas qu'il était revenu.
– Eh bien, tu vois! Il y a trois jours qu'il est rentré. Il veut te voir sans faute ce soir. Il trouve amusant de te rencontrer chez moi.
– Oui... je peux me l'imaginer!
– Alors, c'est d'accord? L'apéritif est à sept heures et le dîner à huit. Il y aura du homard en entrée et du canard aux marrons et aux choux rouges.
– C'est impossible.
– Le homard ou le canard?
– La situation.
– Mais pourquoi? Je suis revenue et j'ai envie de rassembler tous les gens que j'ai aimés. Tu en fais partie, c'est tout.
– Tous tes amants?
– Je n'ai pas dit cela.
– Qui vient d'autre?
– Tu veux tout savoir! fit-elle avec un petit rire amusé. Tu crois donc connaître tous mes amis?

– Je ne prétends pas une chose pareille.
– Eh bien, écoute, chéri, je t'ai dit, il y aura le big boss sans Madame. Elle évite toujours de me rencontrer si elle le peut. De plus elle est encore en Amérique chez sa sœur. Ça fait déjà un bon moment à ce qu'il paraît. On prétend même qu'elle pourrait ne jamais revenir. Il faut croire qu'il s'est trouvé une jolie petite amie. Peut-être qu'ils vont divorcer, il en a les moyens.
Par big boss elle entendait naturellement Martin Oesel. Propriétaire de la plus grande entreprise de B, il avait fait connaître le nom de notre ville au monde entier. Dieu sait pourquoi j'ai toujours soupçonné Dagmar d'avoir entretenu avec lui aussi des relations d'ordre, disons... privé, et je ne suis pas le seul à le penser.
– Ah, fis-je, numéro deux.
Elle fit semblant de ne pas avoir entendu et poursuivit:
– Ensuite le cher Frank avec sa Rosemarie, le professeur Bodenbach et sa femme.
– Numéro trois.
– Et les tantes évidemment, elles s'attendent à ce que le monde entier me boude ou me jette la pierre. Il faut les déromper.
– Et c'est le but de ta réunion?
– Alors tu viens?
– Non, Dagmar, non vraiment.
– Je t'en prie, Julius, sois gentil. Tu sais parfaitement que rien ne t'empêche de venir. Ton amie sera sur scène, elle n'aura pas besoin de toi.

C'était la deuxième allusion qu'elle faisait à Hilke, mais je décidai de ne pas lui donner prise.
– Alors c'est entendu, sept heures, Julius, ciao.
Sale situation! Et Lorenz Nössebaum, Dieu sait ce qu'il en pensait. Pourquoi ne mettait-il donc pas une fois pour toutes cette femme à la porte avant qu'elle ne l'ait définitivement ridiculisé? Et Frank? lui aussi... avec Dagmar? Non, impossible. Il était peut-être son type mais elle n'allait pas se contenter de l'employé si elle pouvait avoir le chef. Encore que... on ne savait jamais avec elle.

Je m'aperçois que je n'ai pas encore parlé de Frank Steinhoff. C'est pourtant mon meilleur ami et je n'ai jamais cessé de bénir le hasard qui nous a réunis à B et permis d'approfondir une vieille amitié. Car nous avons été à l'école ensemble et partagé la plupart des joies et des passions des enfants et des adolescents. Nous voulions tous deux devenir comédiens et souvent nous nous retrouvions au dernier rang du poulailler pour assister aux représentations théâtrales.
Ma famille, à vrai dire, tolérait davantage mon amitié avec Frank qu'elle ne la favorisait. Mon ami, en effet, n'appartenait pas à la haute ce qui, dans une ville qui possédait une conscience de classe aussi développée que la nôtre, constituait un handicap certain.
Le père de Frank était contremaître dans une fonderie.

(à suivre)

CANTON DU JURA • CANTON DU JURA • CANTON DU JURA

Une nouvelle bannière pour la fanfare des Breuleux

Samedi 7 février, la fanfare a tenu son assemblée annuelle à l'Hôtel de la Balance. Elle était présidée pour la première fois par M. Jean-Marie Jodry qui a tout d'abord salué les invités. Il a regretté l'absence de M. Henri Cattin, ancien directeur, hospitalisé dernièrement, et formé pour lui les meilleurs vœux de rétablissement.

Les procès-verbaux rédigés par M. Jean-François Boillat ainsi que les comptes tenus par M. Daniel Theurillat ont été acceptés à l'unanimité. Ces derniers qui se montent à 15.400 fr. accusent un déficit d'environ 2000 francs.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. Jodry a retracé l'activité de l'année écoulée qui totalisait 73 présences obligatoires pour les membres (répétitions et manifestations). Il a relevé spécialement le succès obtenu à Boudry ainsi qu'à l'exposition «Modhac». Un des beaux moments demeure le concert de gala qui, cette année, s'est déroulé devant une salle archicomble. Son succès, la société le doit surtout à son dévoué et compétent directeur, M. Serge Donzé, que le président a vivement remercié au nom de tous. M. Jodry a eu également une pensée pour les 19 personnes proches de la fanfare disparues au cours de l'année et particulièrement une membre méritante, M. Marcel Donzé, décédé après plus de 60 ans de musique. Enfin, le président a remercié tous ses collaborateurs au sein du comité et dans les différentes commissions ainsi que tous les membres qui le soutiennent dans sa tâche.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Le directeur, M. Serge Donzé, a également présenté son rapport et exprimé sa satisfaction. De même, les responsables des nombreuses commissions ont rendu compte du travail effectué: MM. André Theurillat pour la commission de musique; Frédéric Donzé, commission théâtrale; Marcel-André Donzé, commission des cadets formée au cours de l'année; Jean-François Boillat, chef du matériel; Achille Joly, président de l'amicale; Jean-Marie Jodry, délégué du Giron franc-montagnard; Claude Boillat, représentant de la commission de la salle polyvalente.

INAUGURATION D'UNE NOUVELLE BANNIÈRE

Un comité présidé par M. Gilles Juillerat s'active actuellement à la prépara-

tion des festivités devant marquer, les 27 et 28 juin prochain, l'inauguration et la bénédiction d'une nouvelle bannière pour la société qui aura pour marraine Mme Mina Cattin et pour parrain M. Jean Cattin de Saignelégier. Le concert prévu le samedi soir sera assuré par la société marraine, la fanfare «Ancienne Cécilia» de Chermignon (VS).

PAS DE CHANGEMENT AU COMITÉ

Le comité, qui se présente comme suit a été renommé en bloc: président: M. Jean-Marie Jodry; vice-président: Gilles Juillerat; secrétaire de correspondance: Bernard Boillat; secrétaire des verbaux: Jean-François Boillat; caissier: Daniel Theurillat; vice-caissier: Lucien Baume; membre adjoint: Gabriel Theurillat.

M. Jean-François Boillat remplace M. André Beuret comme chef du matériel et M. Georges Jourdain entre au comité de l'amicale en remplacement de M. Paul Bourquard. Pas d'autres changements au sein des commissions qui toutes ont été reconduites dans leur fonction.

ACTIVITÉ 81

Outre les fêtes religieuses auxquelles la fanfare prête habituellement son concours, elle a prévu dans son activité 81: le 1er mai: concert de gala; 24 mai: journée musicale du Jura Centre aux Bois; 27 et 28 juin: inauguration de la nouvelle bannière; 30 août: Giron des fanfares franc-montagnardes au Noirmont.

memento

Service social et Centre puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue du Pâquier, 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.

La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELÉGIÉ

Police cantonale: tél. 51 11 07. Préfecture: tél. 51 11 81. Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.

Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.

Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03. Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.

Service du feu: No 118. Aide familiale: tél. 51 11 04. Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

La société a le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres: MM. Raphaël Jeandupeux et Claude-Albert Müller, tous deux tambours.

Au terme de cette importante assemblée, M. Gilles Juillerat a tenu à remercier, au nom de tous les membres, M. Jean-Marie Jodry, président, pour son dévouement. M. le curé Girardin a également prononcé quelques mots de félicitations et d'encouragement à la société.

La soirée s'est poursuivie par une partie récréative au cours de laquelle plusieurs membres méritants ont été récompensés. Il s'agit de M. Serge Donzé qui, totalisant 35 ans de musique, a reçu la montre dédicacée. En outre, 10 membres ont été récompensés pour leur assiduité: aucune absence: Jean-François Boillat, René Boillat, Serge Donzé, Gilles Juillerat, Michel Paratte, Gabriel Theurillat, Jean-Marie Jodry, Yves Beuret; 1 absence: Ignace Beuret, Roger Brossard, Joseph Cuenat. (pf)

LAJOUX

Assemblée vivante de la fanfare

La fanfare de Lajoux a tenu son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Joseph Affolter, qui a relevé la bonne marche de la société, tout comme le directeur, M. Michel Tatti. Il y eut quelques mots concernant l'activité du nouveau comité protecteur de la fanfare, qui a déjà fait du bon travail.

Après l'acceptation des comptes, on passa aux mutations et il fut enregistré deux nouvelles admissions, et une demande de mise en congé.

Au chapitre des récompenses, M. Roger Brahier, qui compte 44 ans de musique, a été proclamé membre d'honneur. Enfin, le programme d'activité a été accepté avec le prochain concert le 28 mars, les Journées musicales des Bois, les fêtes des Céciliennes et du Giron; il y eut encore le message du nouveau maire, M. Raphaël Brahier. (kr)

COURGENAY

Départ du directeur de l'école

M. Paul Monnin, proviseur de l'Ecole primaire depuis près d'un quart de siècle, vient de prendre une retraite méritée, ayant atteint les 65 ans. Il a été fêté comme il se doit par les autorités scolaires. (kr)

Assemblée annuelle de la SFG des Breuleux Des changements au comité

Samedi en fin d'après-midi à l'Hôtel de la Balance s'est tenue l'assemblée générale de la Société de gymnastique. Après avoir salué tous les membres et représentants des sous-sections, le président, M. Jean-Marie Boillat, a eu une pensée pour les membres décédés dans l'année, M. Fernand Boillat, président d'honneur, M. René Schwarb, moniteur et porte-drapeau, ainsi que Mme Jeanne Jobin, épouse d'Antoine, membre d'honneur.

Les procès-verbaux rédigés par M. François Triponez ainsi que les comptes commentés par M. Georges Dubois ont été acceptés sans observations.

NOMINATIONS

Le comité, qui a subit quelques changements, est formé de la façon suivante: président, Jean-Marie Boillat; vice-présidente, Danielle Prongué, nouvelle, remplace Marcel Pelletier; secrétaire-correspondance, Marcel Dubois; secrétaire des verbaux, François Triponez; caissier, Georges Dubois; moniteur des pupilles, Jean-Pierre Erard, nouveau, remplace René Schwarb; moniteur des actifs, Yves Willemin; sous-moniteur, Léon Willemin; responsable des athlètes, Jean Willemin; représentant des Gyms-Hommes, Marcel Peltier, nouveau, remplace Julien Triponez; représentant de la Fémina, Marie-Claire Brossard, nouvelle, remplace Liliane Jourdain; responsable du matériel, Léon Willemin, remplace René Schwarb; responsable de la vitrine, Josianne Trummer, remplace Jean-Louis Pelletier; porte-drapeau, Georges Dubois, remplace René Schwarb. Les vérificateurs des comptes ont été réélus: Mlle Isabelle Filippini (actifs), Mlle Marlyse Chalou (Fémina) et M. Pierre Donzé (Gyms-Hommes).

ACHAT DE MATÉRIEL

Grâce aux subventions de la commune, du canton et d'un don de M. Karl Laux qui a été vivement remercié, la société peut envisager de compléter son matériel par l'achat de barres asymétriques et un filet de volleyball.

ACTIVITÉS 1981

Le programme pour l'année 1981 prévoit: 21 mars, assemblée Fr.-M.; 29, 30 et 31 mai, fête cantonale tessoineuse à Locarno; 4 et 5 juillet, championnats de section; 13 et 14 juillet, un bal des vacan-

ces qui remplacera la traditionnelle fête champêtre. La fête franc-montagnarde pourrait être organisée par la société pour autant que l'on trouve une date qui convienne. Il reste à fixer les dates pour le théâtre, la soirée gymnique, le loto ainsi qu'une promenade de un ou deux jours.

L'assemblée a décidé de maintenir la subvention de 400 francs accordée pour les pupillettes et converti le 20 pour cent des bénéfices en une somme fixe de 450 fr. pour la Fémina, somme qui sera rati-fiée à chaque assemblée.

La société a le plaisir d'accueillir au sein des actifs cinq nouveaux membres: Liliane Jourdain, Josiane Trummer, Catherine Amstutz, Danielle Prongué et Jean-Raymond Schwarb.

RAPPORTS

Dans les différents rapports, M. Jean Willemin, responsable des athlètes a relevé particulièrement quelques brillants résultats des pupilles et pupillettes. M. Julien Triponez, responsable des Gyms-Hommes, Mme Martha Boillat au nom de la Fémina se sont déclarés satisfaits et ont remercié les membres pour le bon travail accompli. M. Yves Willemin, responsable des actifs, a relevé les résultats satisfaisants et encouragé les gymnastes au seuil de cette année 81 qui promet beaucoup de travail.

Le président a retracé l'activité de l'année écoulée et se réjouit de la bonne ambiance qui règne au sein de la société forte aujourd'hui de 130 membres. Il a remercié chacun et spécialement ceux qui le seconde dans sa tâche.

DISTINCTIONS

Au cours du souper qui a suivi cette fructueuse assemblée, les membres méritants ont été récompensés. Quatre membres ont reçu le gobelet pour leur assiduité aux entraînements: MM. Léon Willemin, Georges Dubois, Yves Willemin et Jean-Marie Boillat.

Ont été également récompensés et félicités: M. Jean-Pierre Boillat, M. Jean Willemin et M. Josy Donzé pour 35 ans d'activité, M. Charles Flüeli pour 15 ans. En outre, le challenge attribué au gymnaste le plus méritant a été attribué cette année par Léon Willemin et Georges Dubois. (pf)

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Les championnats suisses de ski alpin débutent demain Tous les favoris seront aux départs

Comme le veut la tradition, les championnats nationaux sont intercalés entre les épreuves européennes de Coupe du monde et celles se déroulant sur territoire américain. En Suisse, les hommes se rendront à Wangs-Pizol et les dames à Brigels. Tous les grands favoris se retrouveront sur les rangs. Ce sera également le cas pour Peter Muller, sérieusement blessé à l'épaule lors de la descente du Lauberhorn, et de Marie-Thérèse Nadig, qui, initialement, avait déclaré forfait pour l'épreuve de vitesse.

PRÉSENCE ÉTRANGÈRE

Rien n'est changé non plus dans ce sens, et le Liechtenstein s'unira à la Suisse pour la circonstance, tout comme d'ailleurs certains Australiens, l'Autrichien Markus Jenny qui possède une licence libanaise et une formation italienne avec notamment Claudia Giordani, Daniela Zini, Maria Rosa Quario et Piera Macchi.

A part Annemarie Bischofberger, blessée et le Valaisan Christian Welschen, qui a passé dans les rangs des profession-

nationaux, Wangs-Pizol et Brigels permettront également de former la sélection définitive pour la tournée outre-Atlantique de début mars.

LE PROGRAMME

Messieurs à Wangs-Pizol aujourd'hui: entraînement descente.

Demain: slalom géant (09 h. 30 et 13 heures).

Jeu: entraînement descente.

Vendredi: slalom spécial (09 h. 30 et 13 heures).

Samedi: descente (12 h. 30)

Dames à Brigels, ce jour et demain: entraînement descente.

Jeu: descente (11 heures).

Vendredi: slalom géant (10 heures et 13 h. 30).

Samedi: slalom spécial (09 h. 30 et 12 heures)

nels, tous les tenants seront au départ: Peter Muller (descente), Peter Luscher (slalom), Joël Gaspoz (géant), Erika Hess (slalom), Marie-Thérèse Nadig (géant) et Marlies Wittenwiler (combiné).

RENTREÉ DE MULLER

A cette occasion, Peter Muller fera sa rentrée après une absence en compétition de près de trois semaines. Il entend ainsi se préparer pour les épreuves de Aspen, en vue de la conquête de la Coupe du monde de descente. En plus des titres

Quarts de finale de la Coupe de Suisse de basketball Demi-finalistes exclusivement romands!

Les demi-finales de la Coupe suisse de basketball seront entièrement romandes. En effet, les formations tessinoises, dominatrices en championnat, n'ont pu aller au-delà des quarts de finale. Les deux derniers en lice, Momo Basket et Viganello ont été éliminés, Momo de manière logique à Nyon, Viganello (tenant du trophée) dans sa salle par Fribourg Olympic. Les Fribourgeois ont ainsi réalisé l'exploit dans ce qui constituait sans doute la finale avant la lettre, devant du même coup favoris de la compétition. Une petite surprise a été enregistrée à Genève où Lignon, légèrement favori, a subi la loi du SF Lausanne. Enfin jeudi déjà, le dernier rescapé de LN B, Vernier, s'était incliné avec les honneurs à Vevey. Les demi-finales opposeront Fribourg à Nyon et SF Lausanne à Vevey. Autant dire qu'une finale Fribourg Olympic - Vevey ne surprendrait personne.

Quarts de finale de la Coupe: Viganello - Fribourg Olympic 88-99; Nyon - Momo Basket 98-85; Lignon - SF Lausanne 94-99. - **Les demi-finales:** Fribourg Olympic - Nyon et SF Lausanne - Vevey. Ces rencontres seront jouées le 11 mars.

CHAMPIONNAT SUISSE

1re ligue, promotion: Perly - Union Neuchâtel 102-65; Castagnola - Wissigen-Sion 65-76; Uni Bâle - San Massagno 77-96; St-Paul - Sion 64-90. - **Championnat:** Riehen - Birsfelden 75-88; Tigers - Bernex UGS 94-85; Cossonay - Prilly 76-74; Chêne - Versoix 79-88; Yvonnand - Abeille La Chaux-de-Fonds 80-63; Uni Berne - Porrentruy 97-90; Auvernier - Lausanne Ville 85-82; Bienne - Baden 124-79; St-Otmar - Wetikon 68-82; Caslano - Wattwil 58-65.

COUPE DE SUISSE FÉMININE

Quarts de finale: Birsfelden - Romanel 73-58; Femina Berne - Baden 63-62; Stade français - Muraltesse 39-42; Versoix - Pully 63-59.

Ordre des demi-finales: Birsfelden contre Muraltesse et Versoix contre Femina Berne (les matchs seront joués le 7 mars).

CHAMPIONNAT FÉMININ DE LIGUE NATIONALE B

Servette - Sierre 41-32; Epalinges - Femina Lausanne 42-51. - Versoix, Lausanne Sports et Lucerne sont en tête de chacun des trois groupes.

Les sélectionnés du Giron jurassien

Les Championnats suisses alpins vont débuter prochainement et la Commission technique alpine du Giron jurassien a sélectionné les skieurs suivants.

DAMES

DESCENTE: Schweingruber Liliane, Saint-Imier; Vernez Catherine, Malleray.

GÉANT ET SLALOM: Aufranc Sylvie, Bienne; Robert Patricia, La Sagne; Schweingruber Liliane, Saint-Imier; Vernez Catherine, Malleray. Remplaçantes: Boegli Carole, Marin; Jeanneret Martine, Saint-Imier; Marchand Anne, Villeret.

MESSIEURS

DESCENTE: Rickli Claude, Bienne-Romand.

GÉANT ET SLALOM: Aufranc Patrick, Bienne; Glanzmann Guido, Bienne. Remplaçants: Moeschler Renaud, Nods-Chasseral; Rickli Claude, Bienne-Romand.

Les dames se retrouveront à Brigels (GR) et l'épreuve de descente aura lieu jeudi, le slalom géant vendredi et le slalom samedi. Quant aux messieurs c'est à Wangs-Pizol qu'ils auront leurs épreuves qui débiteront demain par le slalom géant, le slalom ayant lieu vendredi et la descente samedi. Gageons que les représentants du Giron feront un maxi-

La Coupe du monde de vol à ski

L'Autrichien Alois Lipburger et son compatriote Andreas Felder ont dominé l'épreuve de vol à ski à Ironwood, et comptant pour la Coupe du monde. La Suisse a comptabilisé ses premiers points avec la neuvième place de Paul Egloff, alors que Hansjoerg Summi décevait une nouvelle fois. Résultats:

IRONWOOD: 1. Alois Lipburger (Aut) 570 points; 2. Andreas Felder (Aut) 554; 3. John Broman (EU) 511,5; 4. Fritz Koch (Aut) 510,5; 5. Ivar Mobekk (Nor) 501,5; 6. Brane Bredik (You) 499; 7. Sveinung Kirkelund (Nor); 8. Jon-Eilert Boegseth (Nor) 479; 9. Paul Egloff (Suisse) 476,5; 10. Ole-Erik Tvedt (Nor) 474.

CLASSEMENT GÉNÉRAL: 1. Armin Kogler (Aut) 178; 2. Hubert Neuper (Aut) 158; 3. Roger Ruud (Nor) 132.

mum pour apprendre les dures leçons du ski au niveau où il sera pratiqué puisque, tant chez les dames que chez les messieurs, il y aura des vainqueurs de compétition Coupe du monde au départ.

Nos correspondants sur place nous transmettront régulièrement les renseignements sur la petite délégation du Giron jurassien qui se trouvera sous la conduite des entraîneurs Jean-Pierre Besson et Frédy Vernez ainsi que de Fernand Berger, chef technique alpin du Giron.

Football

Sélection européenne pour Rome

Jupp Derwall, entraîneur national de la RFA, et responsable de l'équipe européenne qui sera opposée à l'équipe nationale italienne le 25 février à Rome, a fait connaître la sélection:

Luis Miguel Arconada (Real Sociedad), Jesus Maria Zamora (Real Sociedad), Rud Krol (Hol, Napoli), Zdenek Nehoda (Dukla Prague), Harald Schumacher (FC Cologne), Manfred Kaltz (Hambourg), Bruno Pezzey (Aut, Eintracht Francfort), Hans Muller (VFB Stuttgart), Horst Hrubesch (Hambourg), René Botteron (Suisse, FC Cologne), Raymond Wilkins (Manchester United), Jose Antonio Camacho (Real Madrid), Nenad Stojkovic (Partizan Belgrade), Eric Gerets (Standard Liège), Vahid Halihodzic (Velez Mostar), Alan Simonson (Dan, Barcelona).

Le bénéfice de cette rencontre sera intégralement versé aux clubs frappés par le récent tremblement de terre qui a secoué l'Italie.

Le Tournoi de Dubaï

La sélection des juniors suisses, qui a remporté son dernier match par 1-0 face au Maroc, a terminé quatrième du Tournoi international de Dubaï, qui réunissait six nations. Résultats:

Suisse - Maroc 1-0; Emirats arabes réunis B - Malaisie 2-0. - Classement avant la dernière rencontre: 1. Emirats arabes réunis A, 4 matchs et 8 points (12-0); 2. Emirats arabes réunis B 5 et 7 (5-2); 3. Arabie séoudite 4 et 6 (8-2); 4. SUISSE 5 et 5 (3-2); 5. Maroc 5 et 1 (1-9); 6. Malaisie 5 et 1 (2-16).

Divers

Les gains du Sport-Toto

16 gagnants à 13 pts	Fr. 6.608,10
494 gagnants à 12 pts	Fr. 78,40
5694 gagnants à 11 pts	Fr. 6,80

Le total de 10 points n'est pas payé; le jackpot totalise Fr. 38.740,50.

TOTO-X

1 gagnant à 5 Nos plus le numéro complémentaire	Fr. 6.722,20
20 gagnants à 5 Nos	Fr. 1.176,40
1.119 gagnants à 4 Nos	Fr. 21,05
16.390 gagnants à 3 Nos	Fr. 4,75

Le total de six numéros n'a pas été réalisé; le jackpot totalise Fr. 112.599,30.

LOTÉRIE À NUMÉROS

4 gagnants à 5 Nos plus le numéro complémentaire	Fr. 75.000,—
89 gagnants à 5 Nos	Fr. 7.891,50
7.014 gagnants à 4 Nos	Fr. 50,—
127.079 gagnants à 3 Nos	Fr. 5,—

Le total de six numéros n'a pas été réalisé; le jackpot totalise Fr. 602.343,—.

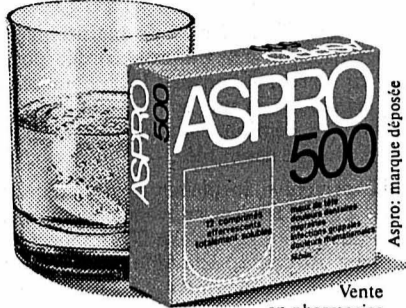
PARI-TRIO

Dans l'ordre: Fr. 274,75.
Dans un ordre différent: Fr. 35,65.

Voir autres informations sportives en page 16

Nouveau Contre la migraine et les maux de tête.

Aspro 500 effervescent est entièrement soluble dans l'eau. C'est pourquoi il agit vite et ménage l'estomac.



Vente en pharmacies et drogueries: Fr. 3.90.

Action rapide et bien tolérée.

AMERICAN STORE
 Numa-Droz 2 La Chaux-de-Fonds
GROS GROS GROS RABAIS
 Une paire de jeans de marques **49.-**
 Deux paires **79.-**

RESTAURANT DES COMBETTES

au Galetas
 RACLETTE - FONDUE
 PIZZA - ESCARGOTS

Téléphone (039) 22 16 32
 Parc autos
FERMÉ LE LUNDI

valable dès le 17.2.81

Roco Confitures

Encore plus de fruits



- Abricots
- Fraises
- Mûres
- Myrtilles
- Gelée de coings
- Baies des bois

Chaque verre -40 meilleur marché

450 g ~~2.15~~ **1.75** (100 g -39)
 450 g ~~2.80~~ **2.20** (100 g -49)
 450 g ~~2.45~~ **2.05** (100 g -46)
 450 g ~~3.85~~ **2.65** (100 g -59)
 450 g ~~2.10~~ **1.70** (100 g -38)
 450 g ~~2.70~~ **2.30** (100 g -51)



Deli-Potages

Sachet = 4 assiettes
 8 sortes
 2 sortes

Soup-Drink

Instant 4 portions
 9 sortes

~~0.85~~ ~~0.90~~ **0.60**
~~1.20~~ **0.95**

DENNER

économie garantie!

Protège-slip



30 pièces **1.90**
1.65



papier hygiénique
 4x200 feuilles **1.90**

Vin Supérieur d'Algérie

La Tabarde

Mostaganem

vin de table très agréable riche et complet



1 litre ~~2.40~~ **1.95**
 (+dépôt -40)
 DI-8/17281

ÎLE D'ISCHIA

Dans le nouveau programme Ischia Tours 1981, vous trouverez 100 Garnis/pensions et hôtel toutes catégories à choix. Louons aussi des appartements de vacances.

La seule agence suisse spécialisée

ISCHIA TOURS
 Genève-Chêne - Bourg 022/49 82 23
 (auparavant Montreux) 22-1747

time

Sélections d'emplois cherche

**MONTEURS-ÉLECTRICIENS
 MONTEURS-SANITAIRES
 AIDES-MONTEURS**

Excellentes conditions. Avantages sociaux pour travaux région Neuchâtel.

DAVET FRÈRES
 Rue St-Pierre 30
 1700 Fribourg
 Tél. 037/22 48 28

Importante fabrique de boîtes située dans les Franches-Montagnes

cherche

régleurs

sur machines à copier (Macodel-Benzinger).

Faire offre sous chiffres 14-900 022 à Publicitas SA, 2800 Delémont.

Emprunt en francs suisses

Vorarlberger Kraftwerke Aktiengesellschaft Bregenz

avec cautionnement solidaire du Land de Vorarlberg

Emprunt 6 1/2% 1981-91 de fr. 50 000 000
 (Numéro de valeur 427815)

Prix d'émission: 100% + 0,3% timbre fédéral de négociation
 Durée: 10 ans au maximum

Les banques soussignées offrent cet emprunt en souscription publique jusqu'au

19 février 1981, à midi.

Les principales modalités de cet emprunt sont les suivantes:

- Taux d'intérêt:** 6 1/2% p.a.; coupons annuels au 27 février.
- Coupsures:** Il ne sera délivré que des obligations de fr. 5000.- nom.
- Libération:** 27 février 1981.
- Remboursement:** Amortissement à partir de 1987 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%. Possibilité de remboursement par anticipation à partir de 1987 avec primes dégressives commençant à 100%; pour des raisons fiscales à partir de 1983 possible.
- Service de l'emprunt:** En francs suisses libres sans aucune restriction.
- Impôts et taxes:** Intérêts, capital et une prime éventuelle sont payables sans aucune déduction d'impôts ou de taxes présents ou futurs de la République d'Autriche.
- Cotation:** Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne, Lausanne et St-Gall.

Le prospectus d'émission complet paraît le 17 février 1981 dans la «Neue Zürcher Zeitung» et la «Basler Zeitung». Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de souscription avec les modalités essentielles.

- | | | |
|-------------------------|--|--|
| Crédit Suisse | Union de Banques Suisses | Société de Banque Suisse |
| Banque Populaire Suisse | Banque Leu SA | Groupement des Banquiers Privés Genevois |
| A. Sarasin & Cie | Société Privée de Banque et de Gérance | Groupement de Banquiers Privés Zurichois |
| | Union des Banques Cantoniales Suisse | |

P.-A. NICOLET SA
 Alimentation et vins en gros
 Charrière 82
 2300 La Chaux-de-Fonds
 engage tout de suite

EMPLOYÉE DE BUREAU

Conditions de travail agréables.
 Faire offres écrites. 3739

Nous avons besoin de toute urgence de votre collaboration en qualité d'

employés(es) de bureau

Il s'agit d'emplois très variés dans les fonctions et la durée

Libre choix d'une activité personnalisée.
 Bon salaire, prestations sociales modernes.
 Avenue Léopold-Robert 84
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/22 53 51



Banque Courvoisier SA,
 Neuchâtel, cherche pour
son service des titres

un employé de banque

qualifié, appelé à seconder le responsable du service.
 Ambiance agréable.
 Semaine de 42 heures.
 Age: 20 à 25 ans.
 Date d'entrée immédiate ou à convenir.
 Les offres sont à adresser à:
 Direction Banque Courvoisier SA
 21, Faubourg de l'Hôpital,
 2001 Neuchâtel
 tél. 038/24 64 64 28-36

FABRIQUE DE LA CHAUX-DE-FONDS
 désire engager

UN CHEF ÉTAMPEUR

Le candidat devra remplir et maîtriser les problèmes suivants:

- réglage des presses
- connaissances de mécanique
- la responsabilité de la fabrication des pièces estampées
- la conduite du personnel.

La personne apte à assumer cette fonction soumettra son offre avec curriculum vitae sous chiffre DS 3080 au bureau de L'Impartial.

au printemps

cherche

CAISSIÈRE PRINCIPALE et EMPLOYÉE DE BUREAU

aimant les chiffres.

Nombreux avantages sociaux dont caisse de pension, prime de fidélité, plan d'intéressement et rabais sur les achats.
 Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au 039/23 25 01. 30140

1980: plus de voitures, plus d'accidents

Le nombre des blessés et des morts en baisse

En 1980, le nombre des accidents de la circulation routière a légèrement augmenté (de 206 ou 0,3%), mais il y a eu un peu moins de blessés (-210 ou -0,7%) et de tués (-28 ou -2,2%).

C'est ce que signale l'Office fédéral de la statistique qui indique encore que la police a enregistré, en 1980, 67.050 accidents au cours desquels 32.230 personnes ont été blessées et 1240 tués. Parmi les morts, il y a eu 885 hommes, 280 femmes et 75 enfants de moins de 15 ans.

Le recul du nombre des accidents avec dommages corporels paraît encore plus marqué si l'on tient compte du fait qu'en 1980, l'effectif des véhicules à moteur s'est accru de quelque 125.000 véhicules ou de 4,9% et que les véhicules venant de l'étranger étaient eux aussi plus nombreux (environ 3 millions ou 3,1% de plus). Le rapport du nombre d'accidents et de la densité de circulation permet de conclure que le nombre des accidents de la circulation routière s'est aussi relativement réduit comparativement à l'année précédente.

La circulation à l'intérieur des localités a enregistré l'année dernière 525 tués (dont 195 piétons), et celle à l'extérieur des localités 715 tués (dont 65 piétons), soit 21 et 7 de moins respectivement que l'année d'avant.

MOINS DE PIÉTONS TUÉS

Ce sont les conducteurs et les passagers de voitures de tourisme qui ont en-

registré le plus grand nombre d'accidents mortels, 327 conducteurs (+29) et 45 conductrices (-14) ont trouvé la mort au volant. Chez les passagers, on a relevé le décès de 116 hommes (+23) et 103 femmes (-16).

On peut se féliciter par contre du net recul des décès en ce qui concerne les piétons: 163 hommes (-18) et 97 femmes (-43) ont été tués au cours d'un accident de la circulation routière. Parmi les personnes tuées, on a également enregistré 38 enfants de moins de 15 ans, soit 28 garçons (-3) et 10 filles (-10). Pour l'ensemble des accidents de la circulation routière, le nombre des enfants victimes d'un accident mortel s'élève à 75, soit 49 garçons (-12) et 26 filles (-11).

Dans le cas des motocyclistes (conducteurs et passagers), on a compté 117 personnes mortellement blessées, soit 20 de plus que l'année précédente. Pour les

conducteurs de motocycles légers, le nombre des décès se chiffre à 22 (2 de plus qu'en 1979). Les cyclomotoristes et les cyclistes ont relevé, eux aussi, une augmentation du nombre des victimes d'un accident mortel. En 1980, 211 conducteurs (soit 15 de plus qu'en 1979) sont décédés des suites de leurs blessures.

VITESSE EXCESSIVE EN CAUSE

D'après la police, les accidents mortels sont essentiellement imputables à une vitesse excessive compte tenu des conditions de circulation et de visibilité de même qu'à l'inattention, à l'inobservation des distances minimales, aux dépassements téméraires et à la conduite en état d'ivresse. (ats)

Proposition radicale pour le commerce de détail

Une charte pour une concurrence loyale

L'aide mutuelle et des mesures d'appoint dans le domaine de la législation sur les règles de concurrence, basées sur les dispositions constitutionnelles en vigueur: tels sont les points forts d'une conception élaborée par le parti radical-démocratique suisse (prd) pour l'amélioration de la situation du commerce de détail indépendant.

Dans l'optique du groupe de travail du prd, il s'agit en priorité d'obtenir des détaillants une discipline librement consentie dans le cadre de la profession. Ce but doit être atteint par le moyen d'une «charte pour une concurrence loyale» engageant toutes les catégories de distributeurs. Les travaux entrepris pour l'élaboration de cette charte visent à éliminer les abus dans le commerce de détail et à permettre aux détaillants indépendants de lutter à armes égales face à la concurrence des grandes surfaces.

Le groupe de travail met ensuite l'ac-

Centre autonome de Bâle

L'occupation se poursuit sans heurts

Les autonomes bâlois occupent depuis deux jours seulement l'ancienne poste de la ville et la liste de leurs revendications est déjà longue: lors d'une conférence de presse tenue hier matin, ils ont confirmé leur intention de transformer les locaux dont ils ont pris possession samedi en un centre autonome. Ils réclament pour ce faire, l'appui financier des autorités de Bâle-Ville et attendent d'elles qu'elles s'abstiennent d'une part de faire intervenir les forces de l'ordre, d'autre part d'engager des poursuites pénales contre les occupants. L'entreprise privée, propriétaire de l'ancienne poste, ne manifeste pourtant pas pour l'instant un intérêt particulier à l'évacuation.

De son côté, le commandant de la

police bâloise a confirmé que les forces de l'ordre n'interviendraient pas aussi longtemps qu'aucun délit n'est commis dans les lieux occupés.

Contrairement à leurs camarades zurichois qui refusent tout dialogue avec les autorités, les autonomes bâlois se sont déclarés prêts à négocier avec le gouvernement de Bâle-Ville qu'ils ont contacté hier sans obtenir encore une réponse. Le Conseil d'Etat entend examiner la situation dans sa séance d'aujourd'hui. «Jusqu'ici», déclarait hier un des occupants, «on a toujours prêté au mouvement des intentions destructrices. Nous voulons montrer qu'il est aussi capable du contraire. Il nous faut du temps.» (cs)

Pour un carnaval sans histoire

Beaucoup d'accidents de la circulation qui ont eu lieu le matin ne sont pas dus à une alcoolisation récente, mais au résidu d'alcool d'une soirée gaie et bien arrosée, rappelle l'Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme, à Lausanne. Les gens qui rentrent du carnaval à deux heures du matin avec un taux d'alcoolémie de 1,8 pour mille se réveilleront à sept heures avec un taux d'un pour mille, ce qui est encore beaucoup trop pour pouvoir se rendre à son travail dans sa propre voiture.

Pendant la période de carnaval, le sommeil se fait rare. On s'amuse tard dans la nuit, on boit beaucoup d'alcool. De nombreux fêtards sont assez intelligents pour laisser leur voiture au garage et se faire reconduire à la maison en taxi aux premières lueurs de l'aube. Mais, après quelques petites heures de sommeil, nombre de ces personnes reprennent leur voiture pour se rendre à leur travail, en pensant que ce court sommeil a effacé les abus de la veille. Ils sous-estiment les effets de l'alcoolémie résultant de la nuit passée.

Même si, après quelques heures de sommeil, il nous semble ne plus avoir

la «gueule de bois», même si nous ne consommons pas d'alcool le matin, le sommeil n'efface pas l'ivresse et n'accélère pas la décomposition de l'alcool.

Que nous soyons éveillés ou que nous dormions, l'alcool dans notre corps s'élimine à la même vitesse. L'élimination est toujours de 0,15 pour mille à l'heure. (ats)

Prise d'empreintes digitales dans l'armée suisse En temps de guerre seulement!

A la fin de 1980, le Département militaire fédéral a reçu un lot de cartes personnelles de militaires avec les empreintes digitales. Or, le DMF n'a pas prévu, en temps de paix, la prise d'empreintes digitales. Il semble que ce soit par erreur qu'au cours d'un exercice des cartes personnelles ont été établies et envoyées au département. Cela s'est passé au mois d'octobre dernier dans des unités romandes. Entre-temps, le département a édicté des directives disant que la prise d'empreintes digitales n'aurait pas lieu en temps de paix et les cartes qui auraient été établies au cours d'exercices devaient être automatiquement détruites.

PLAQUE D'IDENTITÉ: PAS SUFFISANTE

Mais en cas de mobilisation générale, un programme est prévu pour munir chaque militaire d'une carte d'identité ou seront apposées ses empreintes digitales. Ce serait un complément indispensable à la plaque d'identité qui, de l'avis des spécialistes, n'est pas toujours suffisante pour permettre, après un combat, de reconnaître les tués.

Le DMF est en train de mettre sur pied un service des tués et des disparus qui doit être créé, pour les éventuels cas de guerre, en vertu d'une Convention de Genève sur la protection des victimes de guerre. Ce ser-

vice vise à assurer l'identification des personnes blessées ou tuées durant un conflit, et cela afin de pouvoir régler le mieux et le plus rapidement possible toutes les formalités après la mort.

UNE CARTOTHEQUE

Une cartothèque serait établie en cas de mobilisation générale pour rassembler les données individuelles et les empreintes digitales de tous les hommes et femmes servant dans l'armée. Y figureraient les noms de la mère et du père, ainsi que celui des personnes à prévenir en cas de mort. De plus, les empreintes des index gauche et droit seraient reproduites. Mais il ne s'agit en aucun cas, a-t-on indiqué au DMF, d'une cartothèque pour criminels ou subversifs. (ats)

A Baden

Opposition à Denner

Une centaine de personnes ont défilé samedi dans les rues de Baden pour protester contre le projet de construction d'une succursale Denner. Brandissant des pancartes sur lesquelles on pouvait notamment lire: «Nous avons assez de magasins et du béton, nous en avons par-dessus la tête».

Les manifestants se sont rendus de la vieille ville à l'ancienne Brasserie Falken, qui devrait être démolie pour faire place nette à Denner. La manifestation avait été autorisée et elle n'a donné lieu à aucun incident, même si le trafic a été quelque peu perturbé. Enfin, dimanche, des manifestants ont occupé la brasserie pendant quelques heures. (ats)

Dans l'administration tessinoise

Guerre à l'absentéisme

Pour mettre un frein au phénomène de l'absentéisme chez les fonctionnaires, le Conseil d'Etat tessinois a dernièrement fait ouvrir une enquête afin de trouver une solution à ce problème qui cause de graves préjudices à l'administration cantonale.

Selon l'enquête, rendue publique en 1979, les fonctionnaires tessinois ont été absents de leur poste de travail pour maladie en moyenne 14,4 jours, soit presque trois semaines de travail. Au cours des dix dernières années, la moyenne annuelle d'absences pour maladie varie entre 12,06 jours (1970) et 16,34 (1973). La moyenne des dix dernières années a été de 13,9 jours. Si l'on regarde les statistiques de l'administration centrale de la Confédération, on remarque que les Tessinois «ont une moins bonne santé». En moyenne, l'absence pour maladie des fonctionnaires fédéraux a en effet été en 1978 de 11,08 jours et de 10,52 jours en 1979.

cent sur l'aménagement et le renforcement des diverses organisations qui s'occupent de coopération et d'aide mutuelle dans le commerce de détail. A son avis, les possibilités offertes dans ce domaine ne sont pas encore épuisées.

C'est pourquoi le groupe de travail du prd en appelle aux associations actives du secteur et leur demande de prendre des mesures pratiques plus efficaces. Ces organisations devraient aussi faire l'effort de rechercher des associations communes dépassant le cadre strict de leur spécialité (ententes pour fixer le lieu d'implantation de petits centres d'achat, collaboration pour le marketing et les achats, aides financières, mise au point de programmes plus pratiques en matière de formation professionnelle et de perfectionnement.

PRIORITÉ A

L'INITIATIVE PERSONNELLE

Le groupe de travail du prd se réfère aux principes de l'économie de marché et donne la priorité à l'initiative personnelle. Il demande une révision rapide de la loi sur la concurrence déloyale et une définition plus précise des abus découlant d'une position forte sur le marché. Il se félicite d'autre part que l'on étudie actuellement la question de l'imposition des prestations fournies par les coopératives et celles de la sécurité de l'approvisionnement de notre population

M. Chevallaz «teste» le Pilatus PC-7

Le conseiller fédéral Georges-André Chevallaz a fait un vol à bord d'un Pilatus PC-7, hier matin, à partir de l'aéroport de Berne-Belpmoos. Le chef du DMF voulait se faire une idée du PC-7 biplace, que l'armée suisse envisage d'acheter pour un montant de 110 millions de francs.

Dans quelque temps, plusieurs conseillers aux Etats seront aussi invités à monter dans un PC-7 et à faire un vol. Il s'agit des membres de la Commission militaire de la Chambre des cantons, qui pourront ainsi se faire une idée personnelle des qualités de l'appareil produit par la fabrique de Stans. Le DMF a loué récemment deux avions de ce type pour des essais.

Le PC-7 a un rival, qui est l'AS 32-T développé par la fabrique d'Altenrhein (SG). Une délégation de cette fabrique a été reçue mardi dernier par des responsables du DMF. On sait qu'en Suisse orientale le vœu a été exprimé de préfé-

rer l'AS 32-T au Pilatus. La Commission militaire du Conseil des Etats s'occupera la semaine prochaine du projet d'achat d'un avion-école pour lequel les deux appareils sont en compétition. (ats)

Pour une adaptation des rentes AVS au renchérissement

Requête de l'AVIVO

«Il est de plus en plus difficile de vivre avec des rentes dont le pouvoir d'achat subit une érosion lente mais inéluctable», estime le comité suisse des Associations des vieillards, invalides, veuves et orphelins (AVIVO), présidé par le conseiller national genevois Roger Dafflon.

C'est pourquoi, a-t-on appris hier à Genève, le comité vient d'adresser au chef du Département fédéral de l'intérieur, M. Hans Hürlimann, une demande d'adaptation au renchérissement dès le 1er juillet 1981 des rentes AVS-AI ainsi que des différents barèmes des prestations complémentaires.

Pour l'AVIVO, le renchérissement «frappe particulièrement tous ceux qui ont de petites ressources», par «des hausses considérables» sur les légumes, le sucre, les fruits, les pâtes, les poissons frais, le beurre, à quoi s'ajoutent les augmentations des prestations médicales, des tarifs hospitaliers et des cotisations d'assurance-maladie. (ats)

Union des producteurs suisses

Nouveau président

L'assemblée des délégués de l'Union des producteurs suisses (ups), réunie samedi à Yverdon, a pris acte de la démission de M. Pierre Tombez, de Salavaux (VD), son président depuis 1976. Elle a appelé à sa succession M. Martin Chataigny, de Corserey (FR). Ce changement à la présidence serait survenu à la suite d'une crise interne du mouvement. Des précisions seront données lors d'une conférence de presse annoncée pour vendredi à Berne. (ats)

Ventes de voitures neuves en janvier

Forte hausse

17.136 voitures neuves ont été livrées à la clientèle en Suisse durant le mois de janvier écoulé. Selon une statistique établie par l'Association des importateurs suisses d'automobiles, les ventes de voitures neuves ont augmenté de 5,6 pour cent par rapport à janvier 1980.

En tête du «hit-parade des marques» on trouve VW avec 1702 unités (-0,1%), puis Opel 1565 (+16,4%), Renault 1500 (-18,3%), Ford 1395 (+2,7%) et Fiat 1377 (+34,2%). La progression la plus marquée a été enregistrée par Lancia (344 unités soit +398,6%) et Subaru (1008 unités, +205%). A relever que Subaru est désormais la voiture japonaise la plus vendue sur le marché suisse. (ats)

Pour faire pendant au «Mouvement» zurichois

Création d'une association de la jeunesse bourgeoise

A la fin de la semaine dernière s'est constituée à Zurich une association de la jeunesse bourgeoise. Elle entend constituer un contrepoint aux organisations opposées à l'ordre public. Elle souhaite gagner une large frange de la jeunesse et la motiver en faveur d'un Etat fondé sur le droit.

L'association veut lutter contre la politique d'information «d'extrémistes» basée sur les émotions et la désinformation. Comme elle l'indique ensuite, l'association ne tolère pas que quelques centaines de terroristes sèment le trouble impunément dans la plus grande ville de Suisse. Enfin, l'association se prononce contre un centre autonome pour la jeunesse, l'autonomie, juge-t-elle, n'aboutissant qu'à un vide juridique sans lequel les règles du jeu démocratique que nous connaissons n'ont pas de place.

DEUX INITIATIVES

Deux initiatives relatives au problème de la jeunesse zurichoise ont été présentées en ce début de semaine à Zurich. La première lancée par le parti de l'Union démocratique du centre de la cité préfère

à l'idée d'un centre autonome celle de points de rencontre décentralisés. La seconde, déposée par un conseiller communal et soutenue par l'association pour un centre autonome et Pro Juventute demande que les bâtiments de la Limmatsstrasse soient remis aux jeunes.

L'initiative du conseiller communal soutient au contraire l'idée d'un centre autonome à la Limmatsstrasse. Les jeunes devraient s'en voir confier l'administration. A cet effet, le Conseil communal devrait voter un crédit d'un million et demi de francs.

Selon l'udc de la ville de Zurich, il serait temps que la population prenne position sur le problème de la jeunesse. L'udc s'oppose à la création d'un centre autonome centralisé pour toute la ville. Il prononce des points de rencontre décentralisés, dans les quartiers.

L'initiative du conseiller communal soutient au contraire l'idée d'un centre autonome à la Limmatsstrasse. Les jeunes devraient s'en voir confier l'administration. A cet effet, le Conseil communal devrait voter un crédit d'un million et demi de francs. (ats)

Finance • Economie • Finance • Economie • Finance • Economie • Finance

L'économie en 1980: une année folle

Tempête aux Etats-Unis, sérénité en Suisse

Le calvaire des otages américains de Téhéran, la main-mise de la Libye sur le Tchad, le "coup de force" syndicaliste en Pologne, l'invasion soviétique en Afghanistan ont influencé de diverses manières l'an dernier la vie économique mondiale, toujours dépendante épidémiquement des événements politiques.

D'abord le caneva: l'inflation, que tous les pays se sont donnée comme ennemi No 1. En Suisse, l'an dernier, elle s'est élevée à 4,4 %, 5,5 % en Allemagne fédérale, 8,9 % au Japon, 12,4 % aux Etats-Unis, 13,6 % en France, 15,4 % en Grande-Bretagne, 20 % en Italie et 12,5 % en moyenne dans la communauté européenne.

Economie suisse: «Nous avons connu, dit M. Favre, une vive activité économique dans notre pays en 1980, année qui se révèle certainement la meilleure depuis la crise de 1975. Dans ce contexte, le taux d'occupation a été au maximum durant toute l'année.

«Qu'en sera-t-il de l'évolution de l'inflation pour 1981? Pour ce mois de janvier, elle correspond à une hausse annuelle de 5 % (1 % durant ce seul mois) et tout permet de craindre une évolution à la hausse.

Marché de l'argent et des capitaux: «D'une manière générale, 1980 a vu se développer une situation anormale qui se

perpétue en ce début de 1981 puisque des placements à court terme ont été et demeurent aussi attrayants que ceux à long terme. Cette évolution est provoquée essentiellement par la hausse vertigineuse des taux à court terme à l'étranger puisque nous avions en janvier 1980, pour des placements à trois mois, 14 % pour le dollar, 8 % pour le DM et 11 % pour le florin.

«La première condition a pu être réalisée grâce aux comptes à terme, qui ont été régis à des conditions exceptionnellement favorables tout au long de l'année 80 avec un taux moyen de l'ordre de 5 %.

Le taux hypothécaire est, dans le canton de Neuchâtel, de 4 % depuis le 1er octobre 1980 pour les affaires nouvelles. Le 1er mars prochain, les hypothèques anciennes passeront également à ce taux de 4 % alors que dans toute la Suisse, il passera de 4 1/2 à 5 %.

Obligations: «En ce qui concerne les obligations suisses, nous avons commencé l'année 1980 avec un taux de 4 1/2 % à 5 % atteignant une pointe en avril 80 à 5 1/2 % pour se stabiliser durant le deuxième semestre à environ 5 %.

«En ce qui concerne les emprunts étrangers en francs suisses, nets d'impôt, la situation a évolué comme suit, schématiquement parlant, en 1980: 5 1/2 % en janvier, pointe en avril à 7 %, stabilisation aux environs de 6 % dès mai à décembre. Actuellement, après avoir essuyé quelques déconvenues ces dernières semaines, nous avons assisté à une correction des taux à la hausse, au niveau de 6 1/2 %. En conclusion, il est clair que

vu les taux élevés à l'étranger, la BNS comme la Deutsche Bundesbank d'ailleurs, n'envisage pas de réduire les taux d'intérêt. Il est capital que le niveau élevé subsiste, voire augmente encore, afin que nos emprunts restent attractifs.»

Bourse suisse: l'insécurité politique mondiale qui a caractérisé l'année 1980 a fait que la majorité des investisseurs ont opté pour des placements à court terme, à des conditions très favorables, au détriment de la bourse qui, dans son ensemble, s'est révélée assez morne et décevante.

Etats-Unis: Contre toute attente, 1980 s'est révélée une année exceptionnelle. Le Dow Jones est tombé à 760 points le 21 avril alors que les taux d'intérêts culminaient à 20 %, mais il est remonté à 1000 points le 20 novembre. Cette évolution a évidemment permis des opérations extrêmement intéressantes sur le marché américain.

Les devises? «1981 pourrait bien se révéler être l'année du Japon grâce à des perspectives très favorables aussi bien pour la bourse que pour les obligations japonaises selon les prévisions des observateurs financiers. Le DM? «Il n'y a pas lieu de paniquer, les parités étant restées relativement stables avec le FS.

Enfin, l'or: «1980 restera une année folle dans les annales puisque l'or avait atteint à fin janvier 80 un cours de 850 dollars l'once et un prix de 42.000 FS le kilo. En mars, nous étions retombés à 480 dollars l'once pour osciller entre 600 et 700 dollars durant le deuxième semestre. Actuellement, le prix du kilo varie aux alentours de 31.000 FS.

Transports publics: 1,4 milliard à l'économie suisse

Au cours de l'année 1979, les entreprises de transport public ont passé pour 1,43 milliard de francs de commandes à l'économie suisse. Au total, ce sont quelque 88.000 personnes qui sont directement ou indirectement dépendantes de la politique d'investissements et de commandes des transports publics, a indiqué jeudi dans un communiqué le Service d'information pour les transports publics.

Avec un montant de 1,43 milliard de francs, le volume des commandes des transports publics s'est accru de 9 % environ par rapport à l'année précédente. Les Chemins de fer fédéraux ont participé pour une grande part au total des commandes. A eux seuls, ils ont fourni des commandes pour 948 millions de francs, ce qui représente cependant un recul de 12 % par rapport à l'année record 1976.

Les Chemins de fer privés, en revanche, ont été à l'origine d'un montant de commandes (226 millions) en «forte augmentation» par rapport aux années précédentes. Cette progression est due à la livraison de matériel roulant neuf effectuée grâce au cinquième crédit d'aide aux Chemins de fer privés.

Un nouveau système de comptabilisation a été introduit en 1979 pour les funiculaires et les téléphériques et il est, par

conséquent, trop tôt pour se faire une idée exacte du volume effectif des commandes, explique le Service d'information. Toutefois, ce dernier précise que le montant approximatif de 65 millions de francs se trouve dans la moyenne des dernières années. Les entreprises de transport à courte distance ont annoncé 43 millions de francs de commandes, soit un recul de 50 % environ par rapport à l'année précédente.

Le Service des cars postaux, quant à lui, a poursuivi sa politique d'investissements et de commandes. Il a passé en 1979 pour 92 millions de francs de commandes, soit 12 % de plus qu'en 1978. Les commandes des entreprises concessionnaires de cars, enfin, se sont élevées à 60 millions de francs.

Le Service d'information pour les transports publics précise aussi que le nombre des personnes employées dans les entreprises suisses de transport s'est établi, en 1979, à 62.424, soit un millier de plus qu'un an auparavant, mais 1600 de moins qu'en 1975, et ceci bien que les prestations de transport aient augmenté. «Il est donc compréhensible, écrit le Service d'information, que la mauvaise humeur règne surtout dans les rangs du personnel d'exploitation des chemins de fer.» Les commandes des transports publics ont, par ailleurs, créé quelque 25.000 emplois en 1979. (ats)

Les ventes de produits pétroliers en Suisse en 1980

L'Union pétrolière communique que les ventes des principaux produits pétroliers en 1980 recensés à l'échelon des grossistes-importateurs se sont élevées à 11.865.763 tonnes. Par rapport à l'année de référence 1979, cela représente une diminution de 0,3 %. Par rapport à 1973, année où l'on avait enregistré les ventes les plus élevées en Suisse jusqu'à présent, le recul est de 11,9%. Entre les différents groupes de produits, on constate des tendances divergentes. Alors que les ventes de combustibles liquides (huiles de chauffage) ont diminué de 3,6% en comparaison avec 1979, les ventes de carburants liquides (essence, diesel, carburateur) ont augmenté de 6,0%.

En ce qui concerne le groupe de produits huiles de chauffage, les ventes en gros ont atteint un total de 7.600.926 tonnes. La qualité «extra-légère» (6.377.428 t.) indique par rapport à l'année précédente une baisse des ventes de 0,3%. Les qualités «moyennes» (146.908 t.) et «lourde» (1.076.590) ont fortement diminué, respectivement de 19,2 % et 17,4 %. La consommation inférieure de l'huile de chauffage «lourde» est due en premier lieu à l'utilisation très réduite de cette qualité dans le domaine de la production d'électricité oléo-thermique (-80,2 % par rapport à l'année précédente).

Les ventes d'essence (2.744.259 t.) ont dépassé de 5,8 % celles de l'année de référence 1979. Cette augmentation considérable est principalement due à l'augmentation du parc de voitures en Suisse, au nombre croissant d'entrées de touristes étrangers et, avant tout, à l'augmentation des ventes dans les régions frontalières à la suite du niveau favorable des prix en Suisse et de l'abolition des coupons d'essence en Italie.

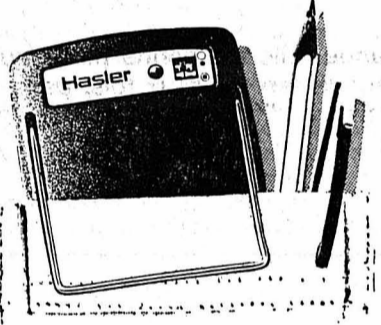
Le carburant diesel (760.786 t.) enregistre des ventes en gros supérieures de

11,4 % par rapport à l'année précédente. A part la bonne conjoncture dans le bâtiment, cet accroissement remarquable est dû avant tout aux mises en routes accrues de carburant diesel dans les ports rhénans, suscitées par la situation avantageuse des prix en Suisse.

Les ventes de carburateurs (759.791 t.) ont dépassé de 1,6% le résultat de l'année passée. (ats)

Une trouvaille Hasler DS-2000

La recherche de personnes avec transmission de la parole



Hasler Installations SA

16, rue de Monruz, 2008 Neuchâtel

038 24 37 37

4a, chemin de Poussy, 1214 Vernier GE

022 41 39 11

S&P Lucerne BSR

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A = Cours du 13 février

B = Cours du 16 février

Table with columns for location (NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENEVE, ZURICH) and stock prices (A, B).

Table with columns for location (ZURICH) and stock prices (A, B) for various companies.

Table for BALE with columns for company names and stock prices (A, B).

Table for ZURICH (Actions étrangères) and BALE (Actions suisses) with columns for company names and stock prices (A, B).

Table for Cours indicatifs with columns for currency types and exchange rates.

Table for Communiqués par la BCN with columns for company names and stock prices (Dem., Offre).

Table for FONDS SBS with columns for fund names and stock prices (Dem., Offre).

Table for Fonds de la Banque Populaire Suisse with columns for fund names and stock prices (Dem., Offre).

FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES

Table with columns for fund names, stock prices (A, B), and Dem./Offre prices.

Table for Crédit Suisse with columns for fund names and stock prices (Dem., Offre).

Table for FONDS SBS with columns for fund names and stock prices (Dem., Offre).

Table for INDICE BOURSIER SBS with columns for index names and stock prices (13 févr., 16 févr.).

actualités

VAL-DE-RUZ

aujourd'hui nous vous présentons:

Le restaurant «La Charrue» à Vilars:
plus de 10 ans de qualité et d'accueil !

Le restaurant «La Charrue» à Vilars est relativement bien connu.

Il fête cette année son dixième anniversaire. On y vient bien sûr pour la qualité des plats que prépare le patron: ses mérites culinaires ont été remarqués par Gault et Millau ainsi que par de nombreuses confréries gastronomiques, et la Radio romande s'était arrêtée à «La Charrue» pour une émission: les reporters avaient goûté à la fameuse salade de gésiers d'oies, servie sur un lit de verdure et arrosée d'huile de noix et de vinaigre de framboise.

Mais «La Charrue» est aussi connue pour la qualité de l'accueil: La côte de bœuf qu'on vous sert, pour ne prendre qu'un exemple de cet accueil, n'est pas seulement délicieuse par la tendresse de la viande. Elle est bonne parce qu'on vous la sert en deux fois, dans des assiettes différentes, sur une table habillée de nappes et de serviettes (de nos jours, c'est bientôt exceptionnel), et avec des accompagnements (vin y compris) pour lesquels un personnel compétent et formé vous a aimablement conseillés.

Voilà une des qualités de l'accueil qui vous est fait à Vilars.

A l'occasion de ses dix ans, «La Charrue» en a ajouté une autre. C'est la nouvelle salle à manger.

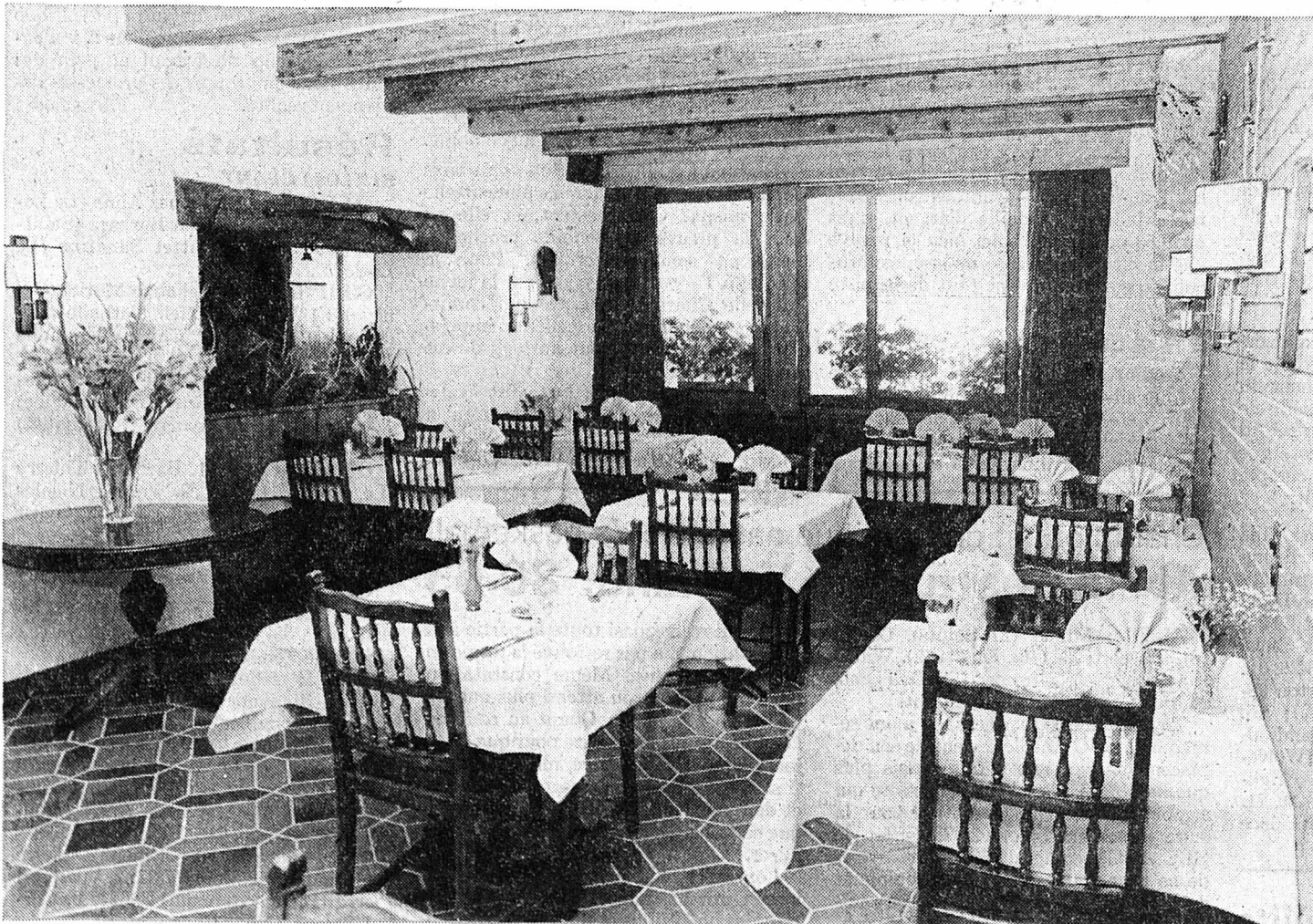
Un certain nombre de clients n'ont pas caché que la proximité immédiate du Café pouvait gêner ceux qui désiraient, pour manger ou parler affaires en mangeant, jouir d'une certaine intimité, d'une certaine tranquillité. La nouvelle salle à manger, à côté de l'ancienne, doit réparer cette carence. Qu'ils soient deux ou trois, ou vingt ou trente, les clients qui viendront pour manger tranquillement seront pleinement satisfaits. Car non seulement ils bénéficieront des avantages de cette nouvelle séparation, mais ils n'en subiront pas les inconvénients, comme d'être assis dans une salle jusque là vide et froide. La nouvelle salle à manger de «La Charrue» communique encore avec l'ancienne par un passage pratiqué dans le mur. En temps normal, il est caché par une jardinière de fleurs. A l'occasion, il permet d'allonger la table dans les deux salles

pour accueillir une soixantaine de personnes. Mais que l'on se rassure. Il ne s'agit pas de promouvoir une cuisine-mammouth avec service à la chaîne. L'accent reste sur la qualité.

Appartient encore à la valeur de l'accueil la simplicité et la beauté du décor alentour. La nouvelle salle à manger ne fait pas exception. Elle a été créée dans un local existant où poutres et pierres ont pu être conservées et remises en évidence. En résumé, «La Charrue» vous propose: une salle à boire (le café), une première salle à manger spécialement réservée aux plats du jour et à la petite restauration, la nouvelle salle que nous vous avons présentée et, toujours à disposition, la grande salle pouvant accueillir jusqu'à quatre-vingt personnes.

Une dernière indication d'ordre géographique si vous ignorez où se trouve Vilars. De Valangin, on prend la route de Saint-Imier. La première route à droite que vous rencontrez vous conduit à Fenin, puis, de là, à Vilars.

R. G.



Hôtel-Restaurant

LA CHARRUE

2063 Vilars
Tél. 038/36 12 21

UN APERÇU DE NOS SPÉCIALITÉS :



Filet de bœuf au poivre vert
Côte de bœuf aux mille herbes
Entrecôte au beurre catalan

Une nouvelle salle à manger. Un décor unique ! Fermé le jeudi



Voyages Rémy Christinat



EXCURSION - SOCIÉTÉS - NOCES
2052 FONTAINEMELON
038/53 32 86
Télex 35 327
AGENCE DE VOYAGE
Hotelplan, Iberia, Safari-Club



**LES ARTISANS
A. PICCI & CIE**

Confection, restauration de meubles de style et copies d'anciens. 2063 VILARS/NE
Tél. (038) 36 13 42

Achat d'arbres fruitiers (noyers, cerisiers, etc.)

UN ATOUT

« CARTE DE FIDÉLITÉ »

BOUTIQUE-CADEAUX
P.VADI

2053 CERNIER TÉL. 038/53 26 31

RADIO TÉLÉVISION
Gaffner

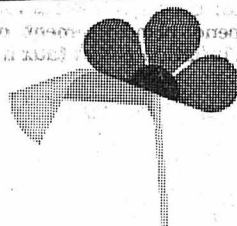
● Vente

● Réparations

● Installations

● Location

2208 LES HAUTS-GENEVEYS - TÉL. (038) 53 14 30
2053 CERNIER - TÉL. (038) 53 35 16



FAITES PLAISIR EN OFFRANT DES FLEURS !

Arrangements floraux pour toutes circonstances

LOUP

2054 CHÉZARD
horticulteur - fleuriste -
038/53 34 24
Livraisons à domicile

Atelier d'ébénisterie-menuiserie

R. Meier, 2208 Les Hauts-Geneveys
Tél. 038/53 47 57 ou 53 47 26

Agencement intérieur à l'ancienne, cuisines sur mesure, etc., dans villas, chalets, vieilles fermes, et toujours à l'étage, EXPOSITION DE MEUBLES CAMPAGNARDS anciens et copies en vieux bois.

Grand parking

Plus de 25 ans d'expérience.

L'Échoppe

ADELIN DROZ
2043 BOUDEVILLIERS
Tél. 038/36 15 06

Chaque semaine: Nouveautés dans le PRÊT-A-PORTER
Chemisiers - Casaques - Pantalons, de Suisse, Turquie, Grèce, Finlande.
Grand choix de jeans
CHAQUE MOIS DES NOUVEAUTÉS POUR VOS CADEAUX
Ouverture: du mardi au vendredi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30, samedi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.



**IMPRESSIONS:
T-SHIRTS
AUTOCOLLANTS
FANIONS
BRIQUETS...**

J.-P. Candaux 2063 Fenin Tél. 038 36 15 44



Toujours à votre service depuis 1891

Quincaillerie
Outillage
Articles de ménage
Butagaz
Combustible
☎ 53 35 32

Football: coup d'œil hors de nos frontières

Italie: l'AS Roma repart

L'AS Roma a repris, seule, la tête du classement du championnat d'Italie de première division à l'issue de la 17e journée, au cours de laquelle sept rencontres seulement ont été jouées. Le match Napoli - Ascoli n'a, en effet, pas pu avoir lieu. La Commission de contrôle dépechée au stade San Paolo n'a pu terminer à temps l'inspection du stade décidée après la secousse tellurique de samedi soir. Curieusement, au moment de la secousse, les joueurs d'Ascoli et ceux de Napoli se trouvaient ensemble dans un cinéma de la cité partho-néenne, duquel ils ont pris la fuite.

Dimanche, le Totocalcio a, de plus, enregistré un nouveau record avec 21 milliards de lires d'enjeux dont

plus de 7 milliards iront, cette semaine, aux vainqueurs de la «Schedina».

Cette fois, c'est l'AS Roma qui a tiré profit d'un faux-pas de l'Inter. Les deux leaders jouaient en déplacement, l'AS Roma à Brescia, l'Inter au Sant'Elia de Cagliari.

L'équipe de Niels Liedholm s'est imposée sur un coup-franc de Di Bartolomei (44e) et un pénalty transformé par Pruzzo (55e). Brescia avait rétabli l'équilibre sur un coup de tête de Crialesi, à la 49e minute.

L'Internazionale doit essentiellement le match nul obtenu à Cagliari (1-1) à son gardien Ivano Bordon, qui a réussi plusieurs interventions re-

marquables. Il ne s'est finalement incliné que sur un essai à bout portant de Viridis. Les champions d'Italie ont ouvert la marque sur un auto-goal de Tavola (15e). La rencontre s'est jouée devant 50.000 spectateurs.

La Juventus, privée de Liam Brady, blessé, a également repris un point à l'Inter grâce à un succès obtenu à Côme sur des buts de Bettega (32e) et Tardelli (36e). Côme se lança à l'assaut des buts adverses en seconde mi-temps, mais il dut se contenter de sauver l'honneur sur un pénalty accordé pour faute de Furino sur Mancini et transformé par Nicoletti (69e).

L'AC Torino s'est également rapproché en battant Catanzaro sans discussion possible par 2 à 0. Les Turinois ouvrirent le score dès la 3e minute par Pulici. Il doublèrent la mise à la 70e minute par D'Amico.

Le Classement: 1. AS Roma 17-23; 2. Internazionale 17-22; 3. Juventus 17-21; 4. Torino 17-20; 5. Napoli 16-19; 6. Cagliari 17-17; 7. Bologna 17-15; 8. Catanzaro 17-15; 9. Fiorentina 17-14; 10. Como 17-14; 11. Pistoiese 17-14; 12. Ascoli 16-14; 13. Avellino 17-13; 14. Brescia 17-13; 15. Udinese 17-13; 16. Perugia 17-8.

La Coupe de France

Conformément à la tradition, les 32e de finale de la Coupe de France n'ont pas été de tout repos pour les représentants de la division «1». Quatre d'entre eux ont été éliminés: Laval, Valenciennes, Nice et surtout Lyon, 5e en championnat, respectivement face au Havre, Châteaurox, la Paillade-Montpellier et Martigues. Mais le déchet aurait pu être beaucoup plus lourd encore, car Angers et Bordeaux ont été contraints à la prolongation par Quimper et Poitiers alors que, de leur côté, Lens, Tours, Metz, Strasbourg et même Nantes (devant les valeureux amateurs d'Amiens) ne s'imposaient que par un but d'écart. Il y a donc moins mal pour l'élite qui enregistre même un net progrès par rapport à 1980, où huit de ses ressortissants avaient disparu de la circulation dès les 32e.

Au rang des surprises doivent encore figurer les victoires de Cuiseux-Louhans devant Ajaccio, de Poissy devant Toulouse, de Maubeuge devant Corbeil ainsi que celle de Valence - club de division «4» - vainqueur d'Ales qui évolue dans la catégorie immédiatement supérieure.

Nantes, l'actuel leader du champion de première division, s'est imposé de justesse 1-0 face à Amiens, équipe de 3e division. Quant à St-Etienne, qui talonne les Nantais, avec un point de retard, il a pris le meilleur sur Saint-Dié par 2-0.

Futurs adversaires des Grasshoppers en quarts de finale de la Coupe UEFA, les Sochaliens ont fait bonne impression face à Limoges, 2e division, en remportant le match par 3-1.

Angleterre: Ipswich Town a la cote

Pour le Bookmakers anglais, Ipswich Town est désormais le grand favori de la Coupe d'Angleterre. Le leader du championnat a passé sans encombre le cap des 8e de finale en battant Charlton par 2-0. Dans le même temps, Liverpool, d'ores et déjà éliminé et qui jouait pour le compte du championnat, a été tenu en échec sur son terrain par Birmingham City (2-2). Du coup, Ipswich a vu ses chances de réussir le doublé coupe-championnat augmenter singulièrement. Il est donné à 6 contre 1 pour ce possible exploit.

Pour ce qui concerne la Coupe exclusivement, Ipswich est donné favori à 3-2 et 7-2 devant Nottingham Forest et Manchester City (4-1) puis Tottenham Hotspur (5-1).

Face à Béziers, Monaco et Barberis ont remporté une large victoire de 4-1 après avoir ouvert le score en première mi-temps par un but de Perais à la 27e minute. Trosseron marquait les deux points suivants à la 66e et 78e minutes, alors que Barberis s'était fait l'auteur du 3e but monégasque à la 76e minute, juste avant d'être remplacé par Amoros (77).

En présence de 5000 spectateurs, Strasbourg était aux prises avec le Paris FC, battu par 1-0 sur un but de Marx à la 17e minute. Pourtant les Alsaciens auraient pu faire mieux s'ils avaient connu plus de réussite et surtout avec Piasecki, de Gentes, qui a tiré dans les bras de Rousseau (51) et Marx, qui a envoyé le ballon au ras du poteau (54). Résultats des 32e de finale de la Coupe (équipes de première division):

Division «1» contre division «2»: Monaco-Béziers 4-1; Nîmes-Grenoble 2-0; Auxerre-Besançon 2-0; Châteaurox-Valenciennes 1-0; Le Havre-Laval 1-0; Montpellier-Nice 1-0; St-Etienne-Saint-Dié 2-0; Sochaux-Limoges 3-1; Angers-Quimper 0-0; (3-1 aux pénalités); Paris-SG-Rennes 2-0; Martigues-Lyon 1-1; (5-4 aux pénalités); Bastia-Caen 3-0; Strasbourg-Paris FC 1-0.

Division «1» contre division «3»: Lille-Calais 2-0; Nantes-Amiens 1-0; Tours-AS Brest 1-0; Lens-FC Yonnais 1-0; Bordeaux-Poitiers 1-0 après prol.

Division «1» contre division d'honneur: Nancy-Peleen-Morne rouge 5-0; Metz-Saint-Chamond 2-1.

Nottingham Forest, qui avait perdu mercredi la Coupe intercontinentale à Tokyo contre Nacional Montevideo, a connu des moments difficiles, sur son terrain pourtant, face à Bristol City, pourtant avant-dernier du championnat de 2e division. A 7 minutes de la fin, les visiteurs menaient encore par 1-0. Ce n'est qu'ensuite que Nottingham, qui jouait sans Raimondo Ponte, parvint à faire la décision sur un penalty transformé par Robertson et un but de Wallace.

Wolverhampton a également connu de grosses difficultés contre Wrexham, qui mena longtemps par 1-0. Les Wolves ont finalement fait la décision dans la dernière demi-heure, marquant alors à trois reprises.

En championnat, Liverpool a confirmé sa médiocre condition en concédant le match nul à Birmingham. Le tenant du titre reste maintenant sur une série de quatre matchs sans victoire. Son retard sur Ipswich, le leader, n'est encore que de cinq longueurs. Mais Ipswich compte deux matchs de moins. Classement:

1. Ipswich Town 28-42; 2. Aston Villa 29-42; 3. Liverpool 30-37; 4. West Bromwich Albion 29-37; 5. Southampton 29-35; 6. Arsenal 29-34; 7. Tottenham Hotspur 29-33; 8. Nottingham Forest 28-32; 9. Manchester United 29-31; 10. Stoke City 29-29; 11. Middlesbrough 28-28; 12. Manchester City 29-28; 13. Everton 28-27; 14. Birmingham City 30-27; 15. Leeds United 30-27; 16. Sunderland 30-26; 17. Coventry City 29-26; 18. Wolverhampton Wanderers 29-26; 19. Brighton 29-20; 20. Norwich City 30-20; 21. Leicester City 30-18; 22. Crystal Palace 29-15.

Tour de relégation, groupe ouest: Genève Servette - Forward Morges 8-2. Le Locle - Lyss 5-11. Villars - Le Locle 16-2. Langenthal - Genève Servette 3-0. Forward Morges - Lyss 7-4. Classement: 1. Lyss 7-12; 2. Langenthal 6-8; 3. Genève Servette 7-8; 4. Villars 7-8; 5. Forward Morges 7-4; 6. Le Locle 8-2.

Groupe est: Rapperswil-Jona - Uzwill 3-5. Illnau-Effretikon - Grasshoppers 5-3. Wallisellen - CP Zurich 5-2. Classement: 1. Illnau-Effretikon 14; 2. CP Zurich 10; 3. Uzwill 8; 4. Wallisellen 6; 5. Rapperswil-Jona 4; 6. Grasshoppers 0.

Handball

Revanche de la Hongrie

Battue 24 heures plus tôt à Winterthur, la Hongrie a pris sa revanche à Worblaufen, devant 1000 spectateurs, aux dépens de la Suisse. Emmenée par un Peter Kovacs particulièrement percutant, la formation magyare l'a en effet emporté par 20-18 au terme d'une rencontre au cours de laquelle les Suisses ont alterné le meilleur et le moins bon. Pourtant malgré cette défaite, l'équipe de Suisse a démontré qu'elle était parfaitement préparée pour les championnats du monde du groupe B qui auront lieu en France. Il ne faut pas oublier en effet que la Hongrie, même si elle traverse une période de transition, avait tout de même terminé au quatrième rang des derniers Jeux olympiques.

Hockey: championnat suisse juniors - élite

Tour final: Berne - Kloten 5-7. Coire - Berne 4-7. Arosa - Ambri Piotta 11-6. Kloten - Langnau 3-6. Classement: 1. Arosa 7-13; 2. Langnau 7-10; 3. Kloten 6-7; 4. Berne 7-6; 5. Coire 7-4; 6. Ambri Piotta 6-0.

Tour de qualification: Dubendorf - Olten 13-1. La Chaux-de-Fonds - Fribourg Gottéron 17-4. Bienne - Dubendorf 5-3. Olten - Davos 4-8. Classement: 1. Bienne 12; 2. Davos 11; 3. La Chaux-de-Fonds 9; 4. Dubendorf 8; 5. Fribourg Gottéron 2; 6. Olten 0.

LE MONDE SPORTIF - LE MONDE SPORTIF

RFA: les Suisses à l'honneur

Tant René Botteron que Christian Gross ont eu les honneurs du communiqué dans la presse allemande au lendemain de la 21e journée du Championnat de la Bundesliga. Avec le FC Cologne, René Botteron s'est incliné à Hambourg (0-2) mais il a sans aucun doute disputé son meilleur match de la saison. Il fut en tout cas le meilleur homme sur le terrain en compagnie de l'avant-centre hambourgeois Horst Hrubesch. Christian Gross, pour sa part, a pris une part prépondérante dans la victoire du VfL Bochum sur le FC Nuremberg (4-0). Il a marqué deux des quatre buts de son équipe, le premier à la 19e minute, d'un tir à bout portant sur passe de Blau, le 2e à la 77e minute sur une action Winckel-Lameck.

Vainqueur du FC Cologne, le SV Hambourg a repris seul la tête du classement. Bayern Munich, qui partageait la première place avec lui, a en effet été tenu en échec par Schalke (2-2). Devant 37.600 spectateurs, les Hambourgeois ont ouvert le score à la 31e minute par Hartwig, qui sut tirer profit d'une déviation de la tête de Hrubesch. Ce même Hrubesch devait porter la marque à 2-0 à quatre minutes de la fin, alors que le FC Cologne avait dégarni sa défense pour tenter d'arracher une égalisation largement à sa portée depuis le début de

la deuxième mi-temps. Ce match s'est disputé sur un terrain enneigé qui fut fatal à l'arbitre. Victime d'une glissade, il se déchira un ligament et dut être remplacé par l'un de ses juges de touche après dix minutes de jeu.

La venue du Bayern Munich à Gelsenkirchen avait attiré la grande foule: 70.000 spectateurs (guichets fermés) et une recette de l'ordre de 900.000 marks). Schalke ouvrit le score dès la 4e minute par Fischer mais les Bavarois parvinrent à renverser la situation par Janzon et Rummenigge. Ce n'est finalement qu'à deux minutes de la fin que Bittcher arracha l'égalisation pour l'équipe locale. La dernière victoire du Bayern à Gelsenkirchen contre Schalke remonte au 4 mai 1971.

Le classement:

1. SV Hambourg 21-33; 2. Bayern Munich 21-32; 3. VfB Stuttgart 21-26; 4. FC Kaiserslautern 20-25; 5. Eintracht Frankfurt 21-25; 6. Borussia Dortmund 21-22; 7. VfL Bochum 21-22; 8. FC Cologne 21-22; 9. Borussia Mönchengladbach 21-21; 10. SC Karlsruhe 21-20; 11. MSV Duisbourg 21-19; 12. Bayer Leverkusen 20-17; 13. Fortuna Düsseldorf 21-17; 14. Nuremberg 20-16; 15. Munich 1860 20-15; 16. Uerdingen 21-15; 17. Schalke 21-15; 18. Arminia Bielefeld 21-12.

Championnats jurassiens alpins OJ aux Bugnenets et à Tête-de-Ran II y a de la graine de champions chez les OJ

Ces championnats jurassiens alpins OJ se sont déroulés ce week-end par des conditions idéales pour le temps, mais le froid intense avait rendu les pistes très dures, voire glacées, ce qui provoqua de nombreux abandons parmi tous ces jeunes skieurs, pour la plupart encore très inexpérimentés. Ce furent donc des championnats jurassiens difficiles, mais les meilleurs se sont finalement imposés soit samedi aux Bugnenets ou dimanche à Tête-de-Ran,

LE SLALOM GÉANT

Il comportait 44 portes disposées sur la piste du Rumont et le Ski-Club Dombresson avait très bien préparé cette journée. La neige très dure fut difficile à négocier et il fallait skier avec délicatesse, sans trop d'énergie ou du moins avec un tempérament contrôlé et beaucoup trop de concurrents ne surent se maîtriser, malgré les conseils dispensés par les entraîneurs. Le fait que sur 84 concurrents au départ, seuls 32 sont classés situe bien les difficultés devant lesquelles ces jeunes se trouvèrent. Et pourtant il était fort possible de bien se classer, les conditions restant excellentes pour chacun. Chez les filles I, les Locloises firent merveille, car trois sont placées dans les quatre premières avec en plus une victoire pour la jeune Aline Triponez. Si la Genevoise Muriel Tagliabue fut la plus rapide chez les filles II, c'est à Nathalie Haefeli, de Reconvilier, que revient le titre qui récompense cette excellente skieuse, qui voit enfin ses efforts récompensés. Finalement, la médaille d'or va donc à N. Haefeli, l'argent à A. Triponez et le bronze à V. Chiesa, de Saint-Imier.

Chez les garçons, le local Alain Cuhe, Dombresson, est le plus rapide en catégorie I et recevra la médaille de bronze, alors que chez les grands de la cat. II c'est le favori Thierry Barbezat, Le Locle, qui de peu, remporte le titre et bien sûr l'or, mais son suivant, Nicolas Vernez, Malleray, médaille d'argent, n'est qu'à 53 centièmes; voici bien la preuve que la lutte fut intense malgré les difficultés provenant avant tout de la piste glacée.

À TÊTE-DE-RAN

Le dimanche matin tous ces jeunes se retrouvaient à La Serment où le Ski-Club Tête-de-Ran avait également préparé des pistes parfaites, comme d'habitude. Deux parcours de 54 et 56 portes

placées sur une neige très dure, mettaient les jeunes OJ devant des problèmes difficiles. Cette discipline technique qu'est le slalom demande beaucoup de technique et une concentration soutenue. Ces deux qualités ne s'acquiescent qu'avec l'expérience et bien peu sont déjà suffisamment mûrs pour assurer deux parcours sans faute. Néanmoins, les meilleurs sont aux places d'honneur et si quelques favoris ne sont pas classés, la saison leur donnera encore la possibilité de prouver qu'ils sont un peu là. Tous jours par un soleil radieux, ce sont 89 skieurs OJ qui furent aux ordres du starter et finalement seuls 43 ont été classés, c'est pour un slalom un déchet normal, ce qui parle pour l'excellence des tracés.

Les filles I, la Locloise Sandrine Pittet est la plus rapide, mais elle ne put pas empêcher aux premières de la cat. II de ravir toutes les médailles. L'or revint à Anne Voumard de Bienne-Romand, qui fit deux fois le meilleur temps et confirme sa progression. Nathalie Haefeli de Reconvilier est seconde et cette médaille d'argent lui permet d'obtenir le titre de championne jurassienne OJ du combiné alpin. Voilà donc un bel encouragement pour cette sympathique skieuse. Quant à Anne-Catherine Aebi, de Dombresson, blessée ces dernières semaines, elle devait se contenter de la médaille de bronze au slalom et au combiné.

Revenant à la compétition après trois semaines de repos forcé, pouvait-elle faire mieux? Certainement, et elle en fera la preuve la semaine prochaine, nous en sommes certains. Pour le combiné, l'argent sera porté par la jeune Marielle Charpié du Locle qui confirmera certainement l'excellente impression qu'elle a laissé tout au long de ces deux journées.

Chez les garçons, la lutte fut également très serrée. Chez les petits de la cat. I, le talentueux Jacques Meillard, Marin, révéla à la Coupe Perrier, a litté-

ralement déclassé ses suivants puisque le second, Alain Cuhe, Dombresson, est déjà à plus de six secondes. Avec le temporairement montré par J. Meillard, sa médaille d'argent est déjà une preuve que l'on pourra compter avec lui dans les années à venir.

Dans la cat. II, le Chaux-de-Fonrier de La Ferrière, Jean-Pierre Clément, s'attribue la médaille d'or après deux manches parfaite où il établissait le meilleur temps lors de la première, mais devait laisser quelques fractions de seconde à son suivant, Pierre Voumard, lors du second parcours. Dommage que le pensionnaire du Ski-Club La Chaux-de-Fonds n'ait pu retenir son tempérament lors du géant il avait tout en mains pour devenir champion jurassien en combiné également. Ce titre est finalement allé à Pierre Voumard; voici un jeune qui monte et avec qui il sera possible de former de belles promesses pour l'avenir, alors que l'argent pour le combiné a été remis au régulier Thomas Wilson, de Fleurier, et le bronze à Thierry Carnal, Nods-Chasseral. La proclamation des résultats eut lieu à l'Hôtel de Tête-de-Ran par le dévoué Willy Liechti, qui au nom des organisateurs remercia tous les jeunes participants et les nombreux parents qui accompagnèrent leurs futurs champions tout au long de ces belles journées suivies avec attention par le chef OJ du Giron Roland Jossi, qui aura pu voir que la relève se fait, mais bien sûr il y a encore beaucoup de travail au sein des clubs pour que toutes ces promesses deviennent réalité. **Fartachod**

Résultats

SLALOM GÉANT

OJ I filles: 1. Triponez Aline (Le Locle) 1'22"93; 2. Gertsch Barbara (Saint-Imier) 1'25"44; 3. Pittet Sandrine (Le Locle) 1'25"77.

OJ II filles: 1. Tagliabue Muriel (Genève) 1'14"42; 2. Haefeli Nathalie (Reconvilier) 1'17"27; 3. Chiesa Véronique (Saint-Imier) 1'23"03.

OJ I garçons: 1. Cuhe Alain (Dombresson) 1'17"42; 2. Rufer Yvan (Bienne) 1'24"87; 3. Haefeli Frédéric (Reconvilier) 1'25"74.

OJ II garçons: 1. Barbezat Thierry (Le Locle) 1'13"17; 2. Vernez Nicolas (Malleray-Bévilard) 1'13"70; 3. Gyger François (Bienne) 1'17"83.

SLALOM SPÉCIAL

Cat. I filles: 1. Pittet Sandrine (Le Locle) 1'03"68; 2. Langel Nathalie (Tête-de-Ran) 1'08"43; 3. Monnier Tanya (La Chaux-de-Fonds) 1'08"78.

Cat. II filles: 1. Voumard Anne (Bienne-Romand) 89"95; 2. Haefeli Nathalie (Reconvilier) 92"79; 3. Aebi Anne-Catherine (Dombresson) 94"89.

Cat. I garçons: 1. Meillard Jacques (Marin) 88"16; 2. Cuhe Alain (Dombresson) 95"09; 3. Wilson Andy (Fleurier) 101"46.

Cat. II garçons: 1. Clément J.-Pierre (La Chaux-de-Fonds) 87"37; 2. Voumard Pierre (Bienne-Romand) 89"24; 3. Carnal Thierry (Nods-Chasseral) 89"99.

Championne jurassienne slalom cat. filles 1981: 1. Anne Voumard; 2. Nathalie Haefeli; 3. Anne-Catherine Aebi.

Champion jurassien slalom cat. garçons: 1. Jean-Pierre Clément; 2. Jacques Meillard; 3. Pierre Voumard.

LE COMBINÉ

Catégorie I et II filles: 1. Haefeli Nathalie; 2. Charpié Marielle; 3. Aebi Anne-Catherine.

Catégorie I et II garçons: 1. Voumard Pierre; 2. Wilson Thomas; 3. Carnal Thierry.

Championnat de 1re ligue nationale de basket-ball Abeille battu par Yvonand, 80-63

Abeille: Müller (27 points), Castro (6), Frascotti M. (10), Duella (2), Willen (8), Blaser (2), Sifringer (8), Dall'omo, Morici. Coach: Frascotti Laurent.

Tout comme ce fut le cas il y a une semaine, le BBC Abeille revient de son déplacement avec une défaite, mais plus que la défaite, c'est bien la manière qui semble être une préoccupation pour la suite de ce championnat. En effet, le BBC Abeille comptait parmi les favoris de ce tour nouveau de ce championnat de 1re ligue nationale et sa victoire initiale contre Lausanne confirmait ce sentiment partagé par beaucoup de connaisseurs. La motivation, l'envie de victoire semblent avoir abandonné l'équipe de l'entraîneur L. Frascotti et il serait temps que la formation chaux-de-fonnrière remette les choses à leur vraie place.

C'est peut-être pour bien étudier son équipe que L. Frascotti n'a pas joué vendredi dernier à Yvonand, lui, le routinier aurait été certainement utile, lorsque chacun doute. Espérons qu'il en aura tiré les conclusions qui s'imposent car si Müller fut le seul à tirer son épingle du jeu, force est de constater que M. Fras-

cotti, qui resta quasi toute la partie à la distribution, n'a pas retrouvé la forme en ce début d'année. Même constatation pour Castro dont on attend plus que six points en une partie. Quant au reste de l'équipe, il y a bien à faire pour que cette joie de jouer se retrouve, mais Abeille a si souvent montré un visage plein de vie et de dynamisme, qu'il y a fort à parier que cette baisse de régime ne devrait pas durer.

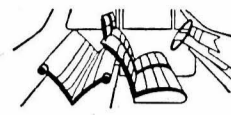
Lors de cette rencontre à Yvonand, les locaux prirent immédiatement la direction des opérations et après 5 minutes il y avait déjà 8 à 2, à la 10e minute, 22-12 et à la mi-temps, Abeille comptait 24 points de retard, soit 42-28. Cet écart de quelque 20 points resta tout au long de la seconde mi-temps et jamais Abeille ne donna l'impression de pouvoir revenir à la marque, ce n'était vraiment pas la soirée propice pour les Chaux-de-Fonniers qui feront tout pour se racheter, et ils en ont les possibilités, vendredi soir, au Centre Numa-Droz, à 20 h. 30, car ils recevront Yverdon. Equipe qui n'est pas un foudre de guerre et qui devrait permettre aux protégés de L. Frascotti de reprendre goût à la victoire. efbas

Conduis-moi.
 Utilise-moi.
 Achète-moi:

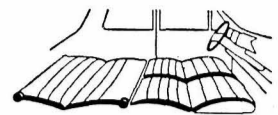
Moteur 903cm3, 45 ch DIN. Vitesse de pointe 140 km/h.



Voiture de tourisme.



Voiture d'enfant.



Voiture-couchette.



Voiture-emplettes.



5 places. Grand hayon arrière. Capacité de chargement: 1m3. Essuie-glace arrière. Rembourrages de sièges amovibles. Consommation: 5,8 l à 90 km/h, 7,5 l à 120 km/h, 8,5 l en ville. Fr.8'490.-. (Et le brio en plus). Essayer la Fiat Panda - un flirt qui pourrait tourner au mariage.

AVANTI FIAT

FIAT

LA CHAUX-DE-FONDS

GARAGE DE LA RONDE (039) 23 54 04

La Chaux-de-Fonds: Garage du Versoix, 039 22 69 88; Garage Sporoto, 039 26 08 08; Auto Enzo, 039 22 69 2.

Les Breuleux: Garage du Collège, 039 54 11 64.

LE LOCLE

GARAGE ET CARROSSERIE DE LA JALUSE (039) 31 10 5

fraîcheur MIGROS

**fraîcheur
proverbiale**

Œufs frais

«Les fermiers savoyards»

extra-gros, 60-65 gr., importés

le carton de 10 pièces

250
(au lieu de 3.10)

Prix. Qualité. Choix.

MIGROS

B.S.S.M.

Notre domaine est la fabrication de caractères, d'outillages de précision, d'étampes industrielles, de moules, l'injection de pièces techniques en plastique, les traitements de surface, les traitements thermiques et l'usinage chimique.

Nous cherchons des

régleurs

dans le cadre d'un horaire d'équipe.

Semaine de 42 heures.

Adresser offres ou se présenter, de préférence sur rendez-vous, à **CARACTÈRES SA**, rue du Parc 7, 2400 Le Locle, tél. 039/31 50 31.

87-300



Sécurité = Securitas

SECURITAS 28-443

engage pour La Chaux-de-Fonds

GARDES AUXILIAIRES

pour service manifestations et de surveillance

SECURITAS SA - Place Pury 9
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 45 25

Heureusement, il y a Securitas.

Entreprise de La Chaux-de-Fonds engage-rait immédiatement

DACTYLO

à temps partiel, selon horaire à convenir.

Ecrire sous chiffre P 28-950008 à : Publicitas, avenue Léopold-Robert 51 2301 La Chaux-de-Fonds.



Serre 90
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 00 55

Nous proposons 1 poste de micro-mécanicien ou mécanicien

Convient à candidat pouvant travailler d'une façon indépendante. Ambiance agréable d'une petite équipe.

Veillez adresser vos offres sous chiffres 91-316 aux Annonces Suisses SA, ASSA, Av. Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds. 91-30178



A LOUER POUR LE PRINTEMPS

CHAMBRES

meublées, chauffées, part à la douche, rues de la Serre et Promenade.

APPARTEMENT

de 3 1/2 pièces, tout confort, balcon, dans maison moderne, rue Abraham-Robert. 3681

APPARTEMENTS

de 3 pièces, dans immeubles anciens rénovés, avec confort, rues Jacob-Brandt, Jardinière et Jardinets. 3682

APPARTEMENT

de 5 1/2 pièces, dans maison en cours de rénovation, rue du Nord. 3683

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

Neuchâtel, officine neuve

Place libre pour

aide en pharmacie diplômée

Spécialisation produits cosmétiques souhâtée. Entrée en fonction 1er mai ou date à convenir.

Faire offre sous chiffres 87-639 Annonces Suisses SA, ASSA, 2, Fbg du Lac, 2001 Neuchâtel. 87-41

Réparations de machines à laver

33 ans d'expérience

Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée

René TANNER

Neuchâtel

Portes-Rouges 149
Téléphone (038) 25 51 31
Notre service de dépannage rapide est à votre disposition. 28-332

RESTAURANT TICINO

Parc 83 - Tél. 039/23 80 29

Menu du jour

avec potage et pain

Fr. 7.-

Midi et soir

Friture de carpes

fraîches du vivier (2 m³)

Ration:

Fr. 14.-

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FILLE cherche

place d'apprentie

dessinatrice en bâtiments
Tél. 038/63 36 37 ou 038/63 14 57

Travail à domicile

Dame, formation horlogère, cherche travail à temps partiel. Ouverte également à d'autres propositions.
Tél. 039/26 84 82.

Aide en médecine dentaire

cherche changement de situation
Ecrire sous chiffre BT 3691 au bureau de L'Impartial

APPARTEMENT À LOUER

À LOUER pour le 1er avril 1981

appartement de 2 1/2 pièces

tout confort. Quartier de la Charrière. Loyer Fr. 306.-, toutes charges comprises. Tél. 039/23 61 52.

A louer pour tout de suite ou date à convenir, rue de la Paix 19

studio meublé

avec coins-cuisine, WC-douche, cave. Loyer mensuel Fr. 330.-, charges comprises.

S'adresser à Géranicia SA, Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33 3178

A louer pour tout de suite ou date à convenir, Charrière 89

studios meublés et non meublés

avec cuisinette, WC-bain et cave. Loyer mensuel dès Fr. 231.-, charges comprises.

S'adresser à Géranicia SA, Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33. 2910

À LOUER pour le 1.4.1981 ou à convenir, dans petit immeuble neuf situé rue des XXII-Cantons

bel appartement de 4 1/2 pièces

cuisine équipée, cheminée de salon, machine à laver le linge, WC séparés, ascenseur, service de conciergerie, Coditel. Loyer mensuel: Fr. 740.-. Chauffage électrique individuel. Garage à disposition. Tél. 039/23 79 14, dès 19 h.

À LOUER pour le 31 mars 1981

APPARTEMENT D'UNE GRANDE CHAMBRE

Cuisine séparée et agencée

Tout confort. Salle de bain

Tél. 039/26 75 65 pendant les heures de bureau

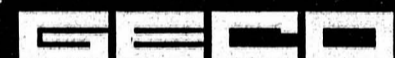


A louer, rue Jaquet-Droz 12, La Chaux-de-Fonds

BEAU 4 1/2 PIÈCES

tout de suite ou à convenir. Cuisine agencée, tout confort.

Tél. 038/21 11 71 28-35



À LOUER appartements 3 1/2 pièces

Situation: rue du Locle, tout confort, libres tout de suite ou à convenir. Loyer: dès Fr. 510.- charges comprises.

Pour traiter: Géranicia GÉCO
Jaquet-Droz 58
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/22 11 14-15 28-12214



A LOUER

pour le 1er mai 1981 ou date à convenir

MAGASIN

avec arrière magasin sis Président Wilson 15. Prix de base : Fr. 300.-

Pour tous renseignements, s'adresser à Géranicia Roulet-Bosshart, téléphone (039) 23 17 83 3727

A LOUER dans immeuble moderne à la rue de la Balance

magasin de boucherie

pour le 1er mai 1981

S'adresser à Charles Berset, Jardinière 87, tél. 039/23 78 33. 3394

Je cherche à acheter environ 1000 m² de terrain à bâtir équipé eau et électricité, à La Chaux-de-Fonds ou environs.
Ecrire sous chiffre LR 3506 au bureau de L'Impartial.

Pour intérimer? Téléphonez!



Avenue J.-J. Rousseau 2
1800 Vevey
021/52 86 07

Membre FSETT



novoptic

J. Held
Chaux-de-Fonds
av. L.-Robert 51
(sous les arcades)
Tél. (039) 23 39 55

MACHINES À COUDRE

neuves de démonstration, cédées avec très grosse réduction. Garantie 10 ans. Sur demande, par tél., envoi 15 jours à l'essai. Occasions (un an de garantie): Keller Fr. 250.-, Bernina Fr. 380.-, Anker Fr. 450.-, Elna Fr. 590.-, Turissa Fr. 410.- Réparations toutes marques. Facilités, locations. Agence VIGORELLI, av. de Beaulieu 35, Lausanne. Tél. (021) 37 70 46. 2379

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 60 ct. le mot (minimum 10 mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre

1 POTAGER à bois et 1 fourneau à banc. Tél. 039/41 45 27, le soir.

MATÉRIEL DE PHOTO plus caméra, projecteur, stéréo, frigo, cuisinière, aspirateur et divers meubles et vaisselle. Pour visiter, s'adresser: Bossinger, Numa-Droz 94, 4e étage, mardi et mercredi soir, entre 20 et 22 heures.

Demandes à acheter

LINGERIE ANCIENNE, coton, fil, lin et dentelles. Tél. 039/41 34 04 matin.

COMMUNIQUER

(transmettre, donner connaissance)

Consultez-nous. Nous sommes spécialisés dans la communication et la publicité-presses depuis plus de 60 ans. Nous mettons notre expérience et les plus récentes techniques de sélection média à votre disposition.

ANNONCES SUISSES S.A.



LA CHAUX-DE-FONDS

Av. Léopold-Robert 31
Tour du Casino
Tél. 039/23 22 14

LE LOCLE

Pont 8
Tél. 039/31 14 44

et 23 autres succursales dans toute la Suisse

Nous cherchons

auxiliaires d'imprimerie

ayant si possible quelques années de pratique.

JEUNES HOMMES alertes et d'initiative pourraient être formés.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Se présenter à :

Hélio Courvoisier SA
Rue Jardinière 149 0554

Voyage gratuit au centre européen du meuble à SUHR

Les plus récentes créations aux prix
surprenants vous attendent!

L'horaire du car:
Le Locle: Place du Marché 8.15 h.
La Chaux-de-Fonds: Place de la Gare 8.30 h.
Neuchâtel: Devant magasin 9.00 h.

Renseignements et réservations:

**Pfister
Meubles**

Neuchâtel
Tél. 038 - 25 79 14

Février

28
Samedi

FT 19

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons

un décolleteur

Date d'entrée immédiate ou à convenir.

Horaire variable, prestations sociales modernes.

Téléphoner à **Alfred Kohler SA**,
2740 Moutier, tél. 032/93 10 16.

80-57544

- Comptabilité
- déclaration d'impôts
- travaux fiduciaires

Philippe Châtelain Fiduciaire
tél. (039) 22 36 70. 91-30111



5, pl. Hôtel-de-Ville
La Chaux-de-Fonds



A la portée de toutes les bourses !

Profitez, Mesdames, de notre choix exceptionnel de

TISSUS DIVERS dès **Fr. 2.-/** le mètre
(lainages, écossais, polyester, gabardine, etc.)

33-735

Fabrique de machines du Jura neuchâtelois exportant ses produits dans le monde entier

cherche pour son service exportation

UNE SECRÉTAIRE

de langue maternelle allemande ayant de bonnes connaissances en français.

Activité indépendante dans le cadre d'un petit groupe de travail.

Préférence sera donnée à employée ayant déjà travaillé dans un tel service.

Faire offres détaillées avec curriculum vitae et copies de certificats sous chiffre P 28-95006 à :

Publicitas, 51, av. Léopold-Robert
2301 La Chaux-de-Fonds



Quand la Citroën GSA prend la route, elle en fait une avenue.

La Citroën GSA a une tenue de route impeccable – implacable pour les mauvais chemins. 4 freins assistés à haute pression ajoutent à sa sécurité. De sa classe, c'est la seule à avoir une suspension hydropneumatique qui permet de régler la garde au sol et de la maintenir à hauteur constante à vide comme à pleine charge. Mauvaises routes, connais pas. Bosses, cassis, ornières, nids-de-poule: infailliblement absorbés. La route devient une avenue.

Vous roulez confortable aussi. Des sièges moelleux et fermes juste ce qu'il faut. Beaucoup de place pour les jambes à l'arrière comme à l'avant. Et puis c'est haut de plafond la GSA: presque un mètre de garde au toit avant. C'est pratique: avec la 5e porte ça fait 766 litres de coffre, sièges rabattus.

La GSA aime faire étalage de son confort: accoudoirs, dossiers inclinables, pré-équipement radio (antenne et 2 haut-parleurs de série), rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur (sauf GSA Club). Tous ces extra sont compris dans le prix.

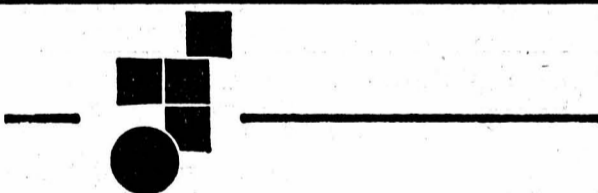
Modeste, la Citroën GSA ne l'est que par sa consommation pas par ses performances. 6,5 l à 90 km/h, 8,2 l à 120 km/h, 9,8 l en parcours urbain.

Non, vraiment les mots ne suffisent pas. Il faut la vivre pour s'en convaincre. Un essai vous enthousiasmera. Venez. Les GSA Club, GSA Pallas, GSA X3 et GSA Break vous attendent chez les agents Citroën.

CITROËN GSA

GSA Club, GSA Pallas, GSA Club Break:
5 vitesses ou C-matic. GSA X3: 5 vitesses.

CITROËN préfère TOTAL



Pour nos ateliers de production, nous engageons

PERSONNEL MASCULIN

Se présenter à: 28-12102

HUGUENIN MEDAILLEURS S.A.
2400 LE LOCLE

BELLEVUE 32

Téléphone (039) 31 57 55

Coop Neuchâtel engagerait:

- un(e) gérant(e)
pour le magasin
de Corgémont

(un couple conviendrait aussi)

- un(e) gérant(e)
pour le magasin
de Cernier

Entrée: 15 mars au plus tôt

Ecrire, avec prétentions de salaire, à
Coop Neuchâtel, Portes-Rouges 55,
2002 Neuchâtel

TRI YANN

LE TRIOMPHE DU FESTIVAL DE NYON !
L'UN DES MEILLEURS GROUPES
DE FRANCE

SALLE DE MUSIQUE - LA CHAUX-DE-FONDS
MARDI 24 FÉVRIER À 20 H. 30

Location : Tabatière du Théâtre
Téléphone (039) 22 53 53

3350



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

JEUNES GENS de 20 à 27 ans LA GENDARMERIE GENEVOISE

vous offre

un emploi stable

- une activité professionnelle pleine d'intérêt
 - un travail varié et bien rétribué
 - un horaire hebdomadaire de 42 heures
 - les soins médicaux gratuits
 - les uniformes à la charge de l'Etat
 - la retraite après 30 ans de service
- Si vous
 - êtes de nationalité suisse
 - avez entre 20 et 27 ans (femmes 19½)
 - êtes incorporés dans l'élite (hommes)
 - jouissez d'une bonne santé
 - mesurez 170 cm au minimum (femmes 160)
 - avez une instruction suffisante

devenez

GENDARMES AGENTES DE CIRCULATION

Délai d'inscription: 15 avril 1981
Le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police: Guy FONTANET.

Je m'intéresse à votre offre, veuillez me faire connaître vos conditions. Imp

Nom: Prénom:

Adresse:

Localité: No postal:

A retourner au plus vite au
Centre de Formation de la Police
Ecole de Gendarmerie
Rue de la Fontenette 18, 1227 Carouge.



VOTATION CANTONALE des 21 et 22 février 1981

sur l'octroi d'un crédit de Fr. 6 600 000.- pour la construction d'un bâtiment destiné aux facultés de sciences morales de l'Université de Neuchâtel.

SAMEDI 21 février 1981 de 9 h. à 18 h.
DIMANCHE 22 février 1981 de 9 h. à 13 h.

dans les bureaux de vote du centre (J.-Droz 23) et aux collèges des Forges et de la Charrière.

Les électeurs et électrices suisses, âgés de 18 ans peuvent voter par anticipation du mercredi 18 au vendredi 20 février 1981 au bureau de la Police des habitants, Serre 23. En dehors des heures de bureau au Poste de Police, Place de l'Hôtel-de-Ville.

Les personnes absentes de la ville peuvent voter par correspondance en faisant la demande par écrit à La Police des habitants.

Les malades et les infirmes qui désirent que leur vote soit recueilli à domicile, doivent en faire la demande au bureau électoral de leur circonscription ou à la Police des habitants, tél. 039/21 11 15.

Des places de stationnement sont réservées aux électeurs devant les bureaux de vote. La durée de parage des voitures est limitée, au temps nécessaire pour exercer le droit de vote.

3396

Police des habitants.

LA CHAUX-DE-FONDS
JEUDI 19 FÉVRIER 1981 À 20 H. 15
TEMPLE SAINT-JEAN

ENSEMBLE BAROQUE NEUCHÂTELOIS

Entrée libre - Collecte (prix ind. Fr. 6.-) 3799

le grill

Du 14 février au 1er mars
**QUINZAINE
ALSACIENNE**

conduite par le chef alsacien
Robert Wœhrlé

HÔTEL BEAULAC
Neuchâtel
Pour réserver, tél. 038/24 42 42

Votre journal: L'IMPARTIAL

Restaurant-Relais du Cheval Blanc

Boinod

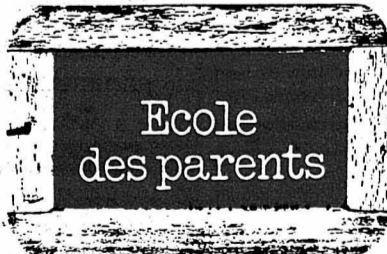
VACANCES ANNUELLES

du 16 février au 1er mars 1981

G. Bubloz 3731

«1961 - 1981»

«20 ans au service des parents»



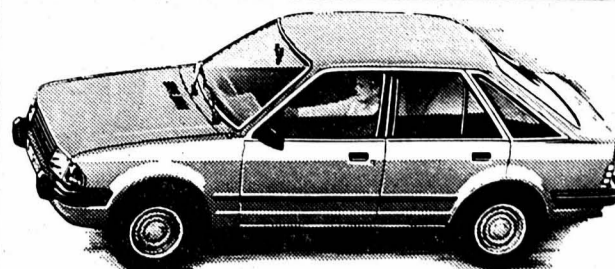
MARDI 17 FÉVRIER
20 h. 15, AULA DES FORGES

LES ADOLESCENTS ET LA CONTRACEPTION

Conférence-débat en collaboration avec le planning familial et la participation du Dr BAGUTTI, gynécologue

Entrée libre pour les apprentis et membres de l'Ecole des Parents sur présentation de leur carte

3451



LES PRINCIPAUX JOURNALISTES AUTOMOBILES D'EUROPE ONT VOTE: LA NOUVELLE FORD ESCORT EST VOITURE DE L'ANNEE 1981.



CHAQUE JOUR,
1000 NOUVEAUX ACHETEURS
FONT LE MEME CHOIX.



Faites un essai maintenant!

GARAGE
DES 3 ROIS SA
J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 81 81
Le Locle
Tél. (039) 31 24 31
Neuchâtel
Tél. (038) 25 83 01

Ing. dipl. FUST

Offres aux plus bas prix dans toutes les marques

Machine à laver Indesit 091, 4.5 kg.
220/380 volts
Prix FUST 489.-
location, 31.- par mois

Sécheuse à linge Electrolux WT 60
2.5 kg., 220 volts
Prix FUST 478.-
location, 28.- par mois

Lave-vaisselle Novamatic GS 12
avec dispositif anticalcaire
220/380 volts
Prix FUST 910.-
location, 55.- par mois

Réfrigérateur Bauknecht T 1454
140 litres
Prix FUST 288.-
location, 19.- par mois

Congélateur-
armoire Novamatic ZA ZB
Prix FUST 328.-
location, 20.- par mois

Congélateur-
bahut 500 V., 50 l., 220 volts
Novamatic HF 5200
200 l., 220 volts
Prix FUST 478.-
location 28.- par mois

Cuisinière Bauknecht SF 31
avec hublot
Prix FUST 398.-
location, 23.- par mois

Four à micro-ondes Sanyo EM 8204
Prix FUST 738.-
location, 45.- par mois

Machine à repasser Querop Suisse BA 600
Prix FUST 478.-

Aspirateur à poussière Electrolux Z 302
boîtier acier
Prix FUST 198.-

Petits appareils machines à café, trancheuses universelles, grille-pain, fers à repasser à vapeur, rasoirs, radiateurs, radiateurs-ventilateurs, etc. aux PRIX FUST RÉPUTÉS LES PLUS BAS !

Choisir - Payer - Emporter

Livraison à domicile ou net à 10 jours

Location: durée minimale 4 mois
au PRIX NET DE FUST

Désirez-vous une garantie de 2, 3, 5 années ?
Interrogez notre personnel qualifié !

Ing. dipl. EPF FUST

La Chaux-de-Fonds, Jumbo, tél. 039/26 68 65
Bienne, 36, Rue Centrale, tél. 032/22 85 25
et 36 succursales

05-2569



CS

CREDIT SUISSE

Emprunt 5½% 1981-91 de fr. 120 000 000

But Financement des affaires actives

Titres au porteur de fr. 5000 et fr. 100000 nominal

Durée au maximum 10 ans

Prix d'émission 100%

Délai d'émission du 17 au 23 février 1981, à midi


Libération au 5 mars 1981

Cotation aux Bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne, Lausanne, Neuchâtel et St-Gall

Tous les sièges en Suisse de notre Banque acceptent sans frais les demandes de souscription et tiennent des bulletins de souscription à la disposition des intéressés.

CREDIT SUISSE

Numéro de valeur 50 250

Mardi			
• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •			
Tranches horaires	romande	tf1	
12-14 h	<i>Ce soir, Spécial cinéma, sur les antennes de la TV romande, présente un film très intéressant de Jacques Deray, avec Lino Ventura dans le rôle principal: «Un papillon sur l'épaule». A ne pas manquer par tous les amateurs de bon cinéma...</i>	12.10 Réponse à tout: Jeu 12.30 Midi première: Variétés 13.00 Actualités 13.45 Féminin présent Eux en question	12.05 Passez donc me voir: par Philippe Bouvard 12.29 Feuilleton: La vie des autres: Pomme à l'Eau (2) 12.45 Journal 13.35 Magazine régional 13.50 Face à vous: Critiques et réponses
14-16 h	14.30 TV éducative La Course autour de chez soi. 15.10 Point de mire: Programmes radio 15.20 Vision 2: Reprises Les visiteurs du soir: Jean Ghelfi, le défi de la micro-électronique 15.45 A bon entendeur	14.05 Tout feu, tout hommes 14.10 L'Homme sans Visage, feuilleton 15.05 Les recettes de mon village 15.25 Mémoire en fête	14.00 Aujourd'hui Madame 15.00 Passager vers la Lune Un film d'Andrew V. McLaglen. Avec: Lloyd Bridges, Jeremy Slate, Morgan Paul
16-19 h	16.00 Zone bleue: Prenez-moi juste un moment 17.00 La vie qui va... 17.30 Téléjournal 17.35 La boîte à rêves: Les masques Mumenschanz. - Werner Strub: Fabricant de masques. - Ecole active de Chêne-Bourg 18.00 Courrier romand 18.25 Pour les petits: Docteur Snuggles 18.30 Série: Les Amours de la Belle Epoque: Le Mariage de Chiffon 18.50 Un jour, une heure: Informations	16.05 Dossier 16.35 Le pour et le contre 16.40 A tire d'elles pour eux 16.48 Coup de cœur 16.50 Le jardin d'Anita 17.15 Mini-show 17.25 Croque-vacances 17.27 Inuit: Le Frère et la Sœur, dessin animé. 17.30 Bricolage (1). 17.35 Infos-magazine. 17.53 La Famille Ours au Far West 17.55 TF quatre 18.20 1, Rue Sésame 18.45 Jeu: Avis de recherche	16.35 Itinéraires Contrastes: Sauvegarde du patrimoine international: Protection des vestiges en péril 17.20 Fenêtre sur... L'or de Bogota 17.52 Récré A2: Enfants C'est chouette: Films pour les enfants 18.30 C'est la vie 18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres
19-24 h	19.15 Actuel: Commentaires 19.30 Téléjournal 19.50 Jeu: Faites vos mots 20.10 Spécial cinéma Un Papillon sur l'Epaule Un film de Jacques Deray, avec: Lino Ventura, Nicole Garcia, Claudine Auger, Paul Crauchet, Jean Bouise, Laura Betti 21.50 Gros plan sur Jacques Deray 22.30 Le club du cinéma 23.10 Téléjournal	19.15 Une minute pour les femmes 19.20 Actualités régionales 19.45 Les paris de TF1: Jeu 20.00 Actualités 20.30 Le grand débat 21.25 Une femme, une époque: Virginia Woolf 22.20 Trait de mémoire Histoire de la bande dessinée, de la pâtisserie de Bayeux à nos jours. 4. Les pionniers de l'image fixe 22.50 Actualités	19.20 Actualités régionales 19.45 Top club: Variétés 20.00 Journal 20.40 Les dossiers de l'écran: Le Cheval-Vapeur Un film de Maurice Failevic. Avec: Michel Cassagne, Frédérique Meininger, Maurice Lafefc, Pascal Baillargeau, Christine Meignant Débat: Dans les années 50, la révolution du monde paysan 23.30 Journal

TF1 12 h 20
Image: les pionniers
En 1913, Emile Cohl, caricaturiste français qui a réalisé le premier film de dessins animés se rend aux Etats-Unis. Quatre ans plus tard, de retour à Paris, il signe le premier dessin animé tiré d'une bande dessinée: «Les Pieds nickelés», d'après Louis Forton.
En 1905, «La semaine de Suzette» se trouve à court de copies et son rédacteur en chef demande au peintre Joseph Pinchon de créer dans ses colonnes un nouveau personnage: «Bécassine», «Madame de Grand Air» et «Monsieur Prohery Minans» vont ainsi pénétrer dans des milliers de foyers.
Le 3 mai 1925 dans «Le Dimanche illustré» apparaissent «Zig et Puce» fils d'Alain Saint Ogan qui va leur faire découvrir le monde entier.
Walt Disney va à son tour créer un animal magique: «Mickey». Il va devenir la vedette de multiples aventures...



18.00 Ministère des Universités
18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3: Informations
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
Un boulanger de campagne
19.55 Le Secret de la Licorne
20.00 Jeux de 20 heures
20.30 Les Blondes défient le FBI
Un film de Frank Tashlin.
Avec: Doris Day, Rod Taylor, Arthur Godfrey, John McGiver
22.15 Soir 3

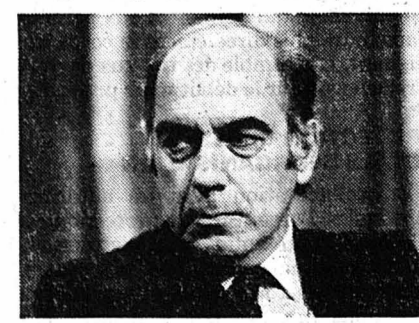
• IMPAR-TV • IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ALÉMANIQUE
8.10 TV scolaire
9.40 Pour les enfants
10.30 TV scolaire
14.45 Da capo
16.45 Pour les enfants
17.15 TV scolaire
17.45 Geschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
18.40 Point de vue
19.00 3, 2, 1... Contact
19.30 Téléjournal Sports
20.00 Les rues de San Francisco
20.55 CH-Magazine
21.40 Téléjournal
21.50 Changement de scène
22.35 Sports

SUISSE ITALIENNE
9.00 TV scolaire
10.00 TV scolaire
18.00 Pour les tout-petits
18.05 Pour les enfants
18.10 Pour les jeunes
18.40 Téléjournal
18.50 Follyfoot
19.20 Tous comptes faits
19.50 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 La poupée sanglante
21.30 Orsa maggiore
22.50 Téléjournal
23.00 Mardi-sports

ALLEMAGNE 1
16.10 Téléjournal
16.15 Images de Basses-Saxe
17.00 Pour les enfants
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Susi
21.00 Panorama
21.45 Nick Lewis, Chief Inspector
22.30 Le fait du jour
23.00 Casino de Paris
24.00 Téléjournal

ALLEMAGNE 2
16.30 Mosaïque
17.00 Téléjournal
17.10 Muggsby
17.40 Plaque tournante
18.20 Tarzan
18.45 Oscar la supersouris
19.00 Téléjournal
19.30 Es lebe die Liebe
21.00 Téléjournal
21.20 Les conseillers d'entreprises
22.05 A propos film
22.50 Le prix allemand du «Kleinkunst» 1980
24.00 Téléjournal



TV romande à 21 h. 50: Jacques Deray

SUISSE ROMANDE 1 (MF)
12.05 Salut les cousins. 12.20 La pince. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Le journal du soir. 18.10 Sports. 18.15 Actualités régionales. 18.30 Sans caféine. 19.00 Titres de l'actualité. Au jour le jour. Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.00 La chanson devant soi. 21.00 Sport et musique. 22.30 Journal de nuit. 22.40 La panne. 22.55 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)
12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Orphée. 22.00 Musique au présent. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

FRANCE MUSIQUE
12.35 Jazz. 14.00 Musiques. 18.02 Six-huit. 20.00 Premières loges. 20.30 Festival d'automne. 23.00 Paris reçoit... 0.05 Ouvert la nuit.

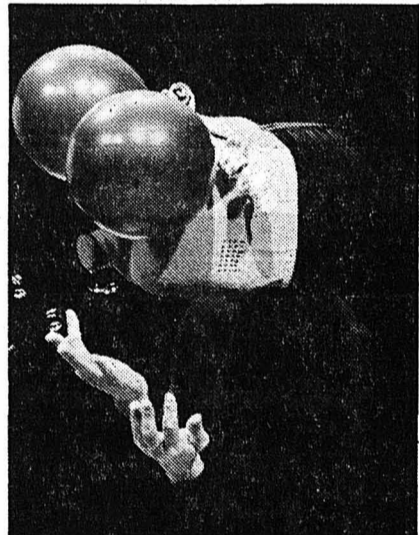
FRANCE CULTURE
12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Libre parcours variétés. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 Les après-midi de France-Culture. 17.32 Musiciens français contemporains. 18.30 Feuilleton. 19.25 Jazz. 19.30 Sciences. 20.00 Dialogues. 21.15 Musiques de notre temps. 22.30 Nuits magnétiques.

MERCREDI
SUISSE ROMANDE 1 (MF)
Informations toutes les heures de 6.00 à 21.00 et à 12.30 et 23.55. - 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.40 Bon langage. 6.50 Sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.30 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.05 Revue de la presse

romande. 8.10 Bulletin routier. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.30 Saute-mouton. 9.35 Les petits pas. 9.50 Muscade. 10.10 La musardise 10.30 L'oreille fine. 11.30 Faites vos jeux.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)
7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Cours d'espagnol. 10.00 Portes ouvertes sur l'université. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.

FRANCE MUSIQUE
6.02 Quotidien musique. 9.02 Le matin des musiciens. 12.00 Musique de table.



TV romande à 17 h. 35: masques...

A VOIR
L'or des Conquistadors

Antenne 2 à 17 h. 20
Chimères aux mâchoires carnassières... pectoraux gravés de personnages emplumés... statuettes aux visages inquiétants...
Quels odieux, quels démons invoquent ces chefs-d'œuvre d'or massif ? Comment répondre à cette question, des civilisations de l'Amérique pré-hispanique on sait si peu de choses !
Jacques Soustelle, grand spécialiste de cette partie du monde, va nous éclairer par l'explication la plus moderne, celle des mentalités. Et tandis que seront présentés à nos yeux les bijoux les plus raffinés, nous pénétrerons dans l'univers indien des idées.
Monde lointain du nôtre où le beau était indissolublement associé à la notion de divin, sans séparation entre le sacré et le profane.
Monde où l'or jouait le premier rôle pour la représentation des symboles, tels ces colliers de grenouilles dont l'exacte mission était d'attirer la pluie.
Et naissent les légendes, les explications étranges attachées au métal prestigieux - l'or larmes du soleil selon les uns... né du tonnerre et de

l'éclair selon les autres... et dont les filons exhalaient, disait-on, des vapeurs que seuls les initiés pouvaient voir.
L'or, doué de mouvement sous la terre. Et de vie végétale, en quelque sorte, puisqu'il mûrissait comme un fruit avec l'âge. L'or... fort d'une pensée, pouvant se cacher d'hommes qui le cherchaient, ou s'offrir à d'autres qu'il avait choisis, les élus, les orfèvres.
Les orfèvres étaient, dans le monde pré-hispanique, les premiers artistes, les plus honorés, car ils étaient les maîtres du métal. En travaillant l'or, en le transformant à leur guise, ils accéléraient son mûrissement et, par là même, bousculaient l'ordre du temps, se substituaient à sa force lente. Leur métier était donc une mission, et cette mission était divine.
Hommes super-doués, ces artistes indiens ! Malgré des moyens techniques primitifs ils ont tout inventé: alliage, martelage, filage, soudure... Ils ont même inventé la méthode de la cire perdue qui a fait que toute pièce est unique, irremplaçable...
L'oreille fine à la radio suisse romande 1 à 10 h. 30.
Indice de demain: Je vous aime.

Antenne 2 à 14 h.
Pourquoi écrivez-vous ?
Nombreuses sont les téléspectatrices d'Aujourd'hui Madame qui confient leurs souvenirs, leurs rêves ou leurs espoirs à des cahiers, des carnets ou des feuillets volants.
Ce n'est déjà plus le journal intime d'autrefois; ce n'est pas encore le roman à succès. Mais au fait, s'est demandé l'équipe d'Aujourd'hui Madame: pourquoi ces femmes écrivent-elles ? Valérie Manuel et Jacques Garat posent aujourd'hui la question à quelques-unes d'entre elles.
S'agit-il de rompre une solitude ? De se prouver à soi-même qu'on existe ? De taquiner la célébrité ? Les «Prix» ? L'argent ? C'est ce que nous saurons peut-être à la fin de l'émission à laquelle participent:
Daniel Boulanger, nouvelliste et romancier qui publie chez Gallimard «Le chant du coq». Mme Anne-Marie Queraud, mère de huit enfants, infirmière et lauréate du prix de la Nouvelle décerné par l'hebdomadaire «Femmes d'aujourd'hui». Danièle Mazingarde, rédactrice en chef adjointe du journal «Femmes d'aujourd'hui»...

DISTRICT DE COURTELARY

Courtelary à la recherche d'un inspecteur du feu

Siégeant sous la présidence de M. Pierre Iff, maire, le Conseil municipal a notamment traité les affaires suivantes:

Restauration du bâtiment de la Préfecture. - Les restaurations importantes d'immeubles entraînent l'obligation d'aménager un abri privé. Il peut toutefois être dérogé à cette règle si un abri public existe dans le secteur. Le bâtiment abritant les bureaux de l'administration de district sera, comme on le sait, entièrement rénové et la Préfecture a demandé à être libérée de l'obligation de construire un abri privé, étant donné que l'immeuble en question n'a pas de sous-sol. Le Conseil a préavisé favorablement cette requête, étant donné qu'un abri public sera aménagé dans le cadre du bâtiment «Centre-Village».

A la recherche d'un inspecteur du feu. - La commune se trouve actuellement sans inspecteur du feu. Aussi, le Conseil municipal prie-t-il les éventuel-

les personnes intéressées par cette fonction de bien vouloir s'adresser au secrétariat municipal pour de plus amples renseignements.

Caisse municipale. - MM. Pierre Iff, maire, ainsi que Pierre-André Nicolet, vice-maire et responsable des finances, ont procédé à la révision intermédiaire de la Caisse municipale. Comme à l'accoutumée, ce contrôle a permis de constater la parfaite tenue des comptes établis par M. Jean Pécaut.

Commission des logements. - Le Conseil municipal a procédé à la nomination d'un nouveau président de la Commission des logements en la personne de M. Robert Gerber.

Divers. - Deux conteneurs à gravillon ont été mis à disposition des riverains, l'un au bas de l'escalier de l'église, l'autre à proximité de l'immeuble de M. Silvio Casagrande. Les usagers peuvent ainsi disposer de ce gravillon lorsque le service de voirie n'a pas encore passé. (ot)

Au Conseil municipal de Sonceboz-Sombeval

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a plus particulièrement traité les points suivants:

Halle de gymnastique. - La halle de gymnastique sera mise à disposition du Cercle agricole du Jura bernois le 20 février; de l'Union instrumentale pour son concert annuel du 14 mars 1981; de Pro Senectute pour un cours de moniteur le 10 avril 1981; et de l'Assemblée missionnaire le 19 avril 1981.

Suppléant de l'officier d'état-civil. - La préfecture informe que quatre candidatures valables ont été déposées pour l'élection du suppléant de l'officier d'état-civil. Il s'agit de Mlle Olga Jaggi, Mme Suzanne Charrière, Mme Charlotte Amacher, M. Bernard Gerber. L'élection aura lieu le 5 avril 1981.

Déblaiement de la neige. - Le déblaiement de la neige a nécessité des efforts et des moyens supplémentaires. Le Conseil remercie encore très sincèrement les cantonniers de leur disponibilité et leur grand travail. Les amoncellements de neige ont dû être enlevés et une partie de cette neige a été déversée dans la rivière. Renseignements pris auprès de l'Office de l'économie hydraulique et énergétique du canton de Berne, le déversement de cette neige salée dans la

Suze ne porte aucun préjudice à la pisciculture.

Délégations. - MM. Harnisch, vice-maire, et Zurcher, conseiller municipal, prendront part à l'assemblée générale annuelle de l'Association des communes du canton de Berne, le vendredi 27 février. - Mme Cattin, conseillère communale, assistera à la journée portes ouvertes du Centre ASI à La Chaux-de-Fonds, à la première assemblée générale de l'Association du Club des aînés du Jura bernois le 25 février 1981, ainsi qu'à l'assemblée des délégués de l'Office de l'orientation scolaire le 27 février. - M. Bouvier, maire, participera à l'assemblée générale des actionnaires de la Caisse d'épargne du district de Courtelary, le 25 mars 1981.

Travaux publics. - Les PTT procéderont à des fouilles à la rue Centrale, en vue d'un remplacement de câbles. La Direction des travaux publics du canton de Berne a approuvé le plan de viabilité de détail du quartier Fin du Pertuis. Le Conseil municipal a attribué les travaux de construction de la route qui dessert ce quartier.

Petit permis. - Un petit permis a été délivré à M. Vicario pour des travaux de transformations internes dans son immeuble. (gg)

Echo du Conseil municipal de Villaret
Le problème du gaz sur le tapis

Après avoir préoccupé la population de Saint-Imier au début de ce mois, l'ardu problème du gaz sera soumis aux citoyens de Villaret dans le courant du mois de mars ou avril prochain, lors d'une assemblée communale extraordinaire. Mandaté par le Conseil municipal, le bureau d'étude MPE à Zurich a en effet rendu ses conclusions. Pour Villaret, le problème du gaz présente deux faces bien distinctes. D'une part une conduite de liaison Saint-Imier-Villaret et d'autre part, la distribution du gaz dans le village. Nul n'ignore que le réseau des conduites actuelles est vétuste et qu'il nécessite une sérieuse remise en état. Suivant les procédés utilisés, le coût des travaux nécessaires varie entre 500.000 fr. et 750.000 fr. et ce, précisons-le bien, pour une alimentation très partielle du village.

Relevons d'autre part que contrairement à Saint-Imier, Villaret ne dispose pas de grands consommateurs potentiels, ce qui, durant les 4 à 5 premières années d'exploitation provoquerait un déficit annuel de plus de 20.000 fr.

Bien que n'ayant pas pris de position officielle pour l'instant, le Conseil municipal reste très mitigé devant ces investissements. Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur cet épineux problème.

ratifié les diverses propositions de nouveaux chefs de service.

M. Mario Rumo, chef local, pourra ainsi compter sur un effectif en ordre et accomplir au mieux la tâche qui lui a été confiée.

Notons encore que le bureau de l'Office communal PC se trouvera désormais au premier étage de la nouvelle halle de gymnastique et disposera du numéro de téléphone 41 23 17.

RAMASSAGE DU VERRE: C'EST FINI

Organisé depuis quelques années, le ramassage du verre n'avait pas obtenu le succès voulu. En effet, seule une benne bi-mensuelle, le plus souvent partiellement remplie, était récupérée. Compte tenu de ces résultats, des difficultés intervenues et du coût d'un tel ramassage, le Conseil municipal s'est vu contraint de supprimer ce service avec effet immédiat.

Pour en terminer avec cette rétrospective des activités du Conseil municipal, relevons que l'exécutif communal s'est déclaré favorable à une collaboration avec la commune de Saint-Imier en ce qui concerne l'exploitation d'une chambre froide pour l'élimination des cadavres d'animaux. Le Conseil municipal s'est d'autre part montré intéressé à l'initiative de la FJB en vue du jumelage entre communes vaudoises et bernoises. (mw)

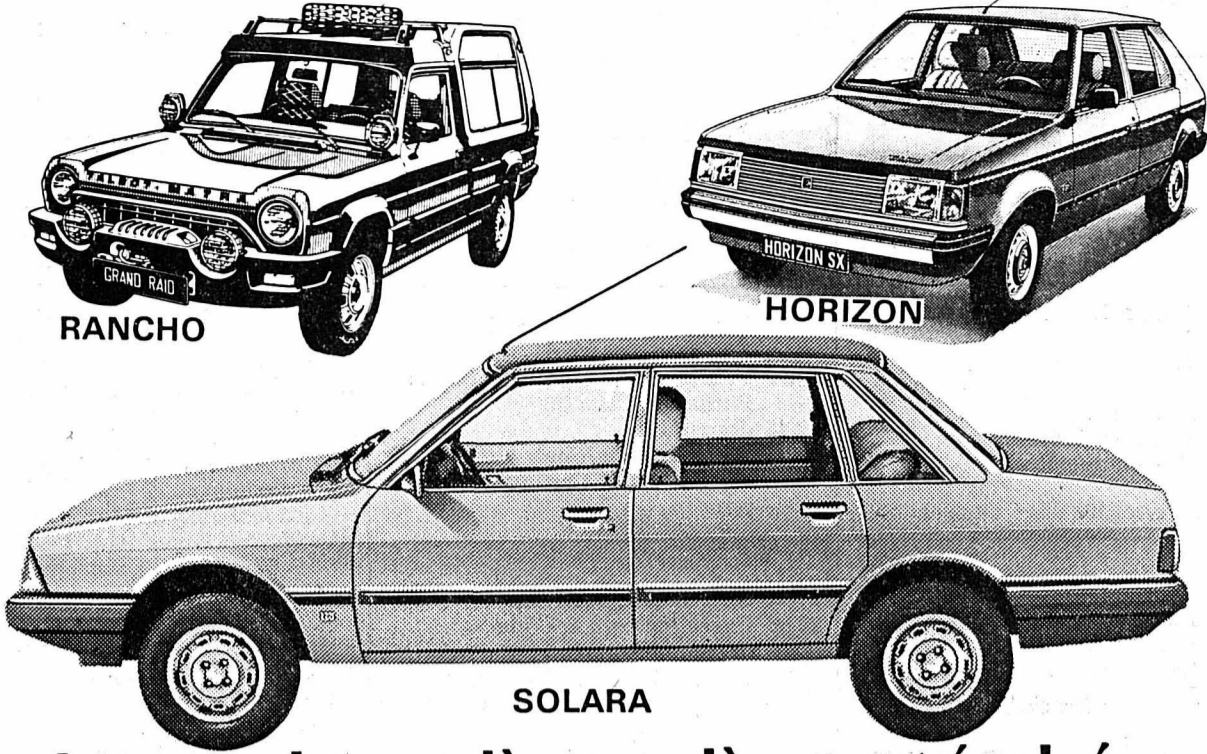
Moutier

Nouvelle nonagénaire

Dimanche 15 février, Mme Taidina Kummer-Costantini, domiciliée à la rue Champ-Faudin à Moutier, veuve et mère de deux fils, a célébré dans la joie ses 90 ans. Elle est encore en pleine forme malgré ce bel âge, et est née à Brissago dans le Tessin dont elle a conservé l'accent savourex. (kr)

Carnet de deuil

CHAMPOZ. - M. Rémy Mercerat, 69 ans, esr décédé après une courte maladie. Il était marié et père de quatre enfants et a été particulièrement dévoué dans son village, notamment à la Commission d'école qu'il présida et dont il fut membre pendant plusieurs années. Il fut pendant aussi plusieurs législations conseiller communal de son village. Il laissera le meilleur des souvenirs à tous ceux qui l'ont connu. (kr)



Les grandes routières entièrement équipées

Grand confort - Beaucoup de place - Peu de consommation

Demandez notre offre spéciale

AUTO CENTRE Emil Frey SA

La Chaux-de-Fonds, Fritz-Courvoisier 66, tél. 039/23 13 62

GARAGE DU VERGER, A. Privet

Le Locle, tél. 039/31 59 33



Notre domaine est la fabrication de caractères, d'outillages de précision, d'étampes industrielles, de moules, l'injection de pièces techniques en plastique, les traitements de surface, les traitements thermiques et l'usinage chimique.

Nous cherchons des

mécaniciens

Semaine de 42 heures.

Adresser offres ou se présenter, de préférence sur rendez-vous à **CARACTÈRES SA**, rue du Parc 7, 2400 Le Locle, tél. 039/31 50 31.

CONFÉRENCE PUBLIQUE

Mardi 17 février 1981 à 20 h. 15, à l'Aula de l'Ecole professionnelle commerciale (SSEC), Serre 62

DES RIVES DU LAC DE NEUCHÂTEL AU CREUX-DU-VAN

par M. Ernest DUSCHER - Dias
Organisation: Commission scolaire et Club Jurassien

GALERIE ARTS ANCIENS 2022 BEVAIX/NE

Préparant une importante exposition consacrée à:

AURÈLE BARRAUD FRANÇOIS BARRAUD AIMÉ BARRAUD

qui aura lieu au mois d'avril 1981, nous cherchons des œuvres de ces artistes, peintures, dessins et gravures (le peintre Maurice BARRAUD nous intéresse également, ainsi que les peintres suisses, mais ceci dans le cadre de l'activité de la galerie).

Nous remercions d'avance toutes les personnes qui nous aideraient à réaliser cette exposition en nous prêtant des œuvres à exposer ou à vendre.

Prière de prendre contact avec Pierre-Yves Gabus, Galerie Arts Anciens, 2022 Bevaix. Tél. (038) 46 16 09 ou le soir au (038) 55 17 76 de 19 h. à 20 h.

De l'argent comptant immédiat

sur demande avec des mensualités spécialement réduites!

Chez nous vous pouvez étaler votre remboursement même sur 48 mois. La mensualité s'en trouvera réduite d'autant!

p.ex. Fr. 3'000.-, remboursables en 48 mensualités de Fr. 80.95. Sur demande, mensualités plus grandes pour un remboursement plus rapide.

Assurance pour solde de dette avec triple protection contre les risques comprise: libération du paiement des mensualités. 1. en cas de maladie/accident, 2. en cas d'invalidité, 3. paiement du solde de la dette en cas de décès.

Paiement intégral du montant de crédit désiré garanti sans aucune déduction, sans frais supplémentaires!

Bien entendu discrétion absolue!

Nous garantissons: attitude compréhensive en cas de situation difficile involontaire.



Remplir, détacher, expédier à l'adresse ci-dessous!

OUI, je désire un crédit de N 383
Mensualité désirée

Fr. _____ env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue/no _____

N.P./lieu _____

Né(e) le _____ État civil _____

Profession _____

Employeur _____

Salaires mensuel Fr. _____ Revenu de l'épouse Fr. _____

Date _____

Signature _____

Banque Rohner

1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55



Les dernières tripes de la saison

tous les soirs du 16 au 21 février:

Souper tripes à la Neuchâteloise

Fr. 7.50

Midi et soir:

Hachis parmentier
chasseur
Salade du jour

Fr. 6.-

INSTALLATION D'UNE SALLE DES MAÎTRES À L'ÉCOLE PRIMAIRE

On en discutait depuis plusieurs années. Finalement, nous y sommes arrivés. Grâce au démantèlement de l'Office communal de la protection civile dans le nouveau bâtiment de la halle de gymnastique, il a ainsi pu être aménagé une salle des maîtres à disposition de l'École primaire, au premier étage du collège. Une nouvelle ligne téléphonique a également été prévue, ce qui permettra aux parents d'atteindre plus directement le corps enseignant. L'ensemble des travaux devrait être achevé pour le début mars prochain.

PROTECTION CIVILE TOTALE RÉORGANISATION

En collaboration avec les autorités cantonales, l'organisme de protection civile local a été totalement restructuré. De nouvelles incorporations sont venues compléter les rangs alors que plusieurs mutations internes ont également été opérées.

Le Conseil municipal, pour sa part, a

état civil

TRAMELAN

Naissances

Janvier 3, Müller Patrick, fils de Werner et de Klara, née Hübscher. - 7, Monnat Sylvère, fils de Roland Adolphe et de Christiane Germaine, née Taillard. - 11, Meyrat Christophe, fils de Denis André et de Christiane Michèle, née Mathez. - Thiévent Sébastien, fils de Jean Marie et de Katharina, née Rufener. - 12, Fahrni Karin, fille de Ulrich et de Sylvie, née Baumgartner. - 15, Jourdain Elodie, fille de Frédéric Roland et de Rose Marie, née Schnegg. - 27, Gerber Boris Emmanuel, fils de Philippe Emmanuel et de Hulda Hélène, née Gerber.

Promesses de mariage

Janvier 30, Brenzikof Pierre Alain, à TAVANNES et Saugier, Patricia Anne Marie, à Tramelan.

LAUSANNE

Madame Julia Stram-Widmer, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Chexbres et Lausanne;

Madame Laure Schneider-Widmer, à La Tour-de-Peilz;

Madame Juliette Schneider-Widmer, à Lausanne;

Madame Hélène Widmer-Leuba et son petit-fils, aux Hauts-Geneveys et Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Berthe WIDMER

leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, arrière-grand-tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 15 février 1981, dans sa 82e année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage et sérénité.

L'incinération aura lieu à Lausanne, mercredi 18 février 1981.

Culte au Centre funéraire de Montoie, chapelle A, à 10 h.

Honneurs à 10 h. 30.

Domicile mortuaire: Centre funéraire de Montoie, Lausanne.

J'ai combattu le bon combat, J'ai gardé la foi.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3885

LE COMITÉ DU VÉLO-CLUB «LA PÉDALE LOCLOISE»

a le douloureux regret de faire part à ses membres du décès subit de

Monsieur Maurice PÉQUIGNOT

président pendant 12 années et membre honoraire.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

3896

LE LOCLE

LES CONTEMPORAINES 1907 du district du Locle

ont le pénible devoir d'annoncer le décès de leur amie

Madame Marguerite MEYER

dont elles garderont le meilleur des souvenirs.

3912

LES ANCIENS ÉCLAIREURS GROUPE LA ROCHELLE

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Marcel SCHNEEBERGER

membre de la société dont ils garderont un bon souvenir.

3915

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

LES BRENETS ET LE LOCLE

Repose en paix.

Madame Alice Staub-Friolet;
Madame Jeanne Grisel-Friolet et famille;
Mademoiselle Marthe Friolet;
Madame Charles Friolet,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Paul FRIOLET

leur cher frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 81e année, après une longue maladie.

LES BRENETS, le 15 février 1981.

Le culte aura lieu mercredi 18 février, à 14 heures, à l'Hôpital du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au crématoire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Billodes 55, 2400 Le Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

3930

ZOFINGUE - LE LOCLE

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.

Esaië 30, v. 15.

Monsieur Werner Häfliger-Zürcher, ses fils Peter et Beat Häfliger;
Monsieur et Madame Paul Zürcher-Weber;
Monsieur et Madame Otto Häfliger-Kilchenmann;
Monsieur et Madame Otto Häfliger-Muster, leurs enfants Brigitte, Urs et Karin Häfliger,

ainsi que les familles parentes et alliées, font part du décès de

Madame Jacqueline HÄFLIGER-ZÜRCHER

leur très chère et regrettée épouse, maman, fille, belle-fille, belle-sœur, tante, nièce, cousine, marraine et amie, que Dieu a reprise à Lui dans sa 47e année, après une cruelle maladie supportée avec patience et courage.

LE LOCLE, le 11 février 1981.

Le culte et l'incinération ont eu lieu à Zofingue le 13 février, dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Envers 39, Le Locle et Zofingue.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

3909

LA FANFARE DE LA CROIX-BLEUE DE LA CHAUX-DE-FONDS

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Oscar SURDEZ

papa de Monsieur Jean Surdez, membre, et grand-papa de Monsieur Claude Surdez, directeur de la société.

3811

GENÈVE ET BEVAIX

La famille de

Madame Suzanne NARDIN-HUMMEL

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil.

Les présences, les messages, les fleurs et les dons lui ont été un précieux réconfort.

3910

Très touchée des témoignages d'amitié et de sympathie reçus lors du décès de sa chère défunte, la famille de

Madame Cécile FROSSARD

prie toutes les personnes qui l'ont entourée, de croire à l'expression de sa très vive reconnaissance.

LA CHAUX-DE-FONDS, février 1981.

3758

La famille de

Madame Alice ROSSELET-VERDON

très sensible à l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

3651

LE LOCLE

Le travail fut sa vie.

On ne sait ni l'heure ni le jour où Dieu nous rappelle à Lui.

Madame Mireille Renck-Vulliez;
Monsieur et Madame Charles-André Renck et leurs enfants, Jean-Luc et Sandrine;

Monsieur et Madame Frank Albin-Renck et leur fille Kerry, en France,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Edouard RENCK

leur cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 73e année, après une pénible maladie supportée avec courage.

LE LOCLE, le 16 février 1981.

Le culte sera célébré mercredi 18 février, à 10 heures, à la Maison de Paroisse du Locle, dans l'intimité de la famille.

L'inhumation aura lieu à 10 h. 45 au cimetière.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Jeanneret 27, 2400 Le Locle.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

3931

LE LOCLE



Madame veuve Yves Moreau et ses enfants, à Belfort (France);
Madame veuve Jacques Moreau, à Paris,
ainsi que les familles parentes et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Fernand JEANNERET née Françoise MOREAU

leur chère belle-sœur, tante, parente et amie, survenu dans sa 91e année.

LE LOCLE, le 15 février 1981.

R.I.P.

Une messe sera célébrée mercredi 18 février, à 15 h. 30, en la Chapelle de la Résidence.

Il n'y aura pas de cérémonie au crématoire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de La Résidence.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à La Résidence, Le Locle, ccp 23 - 1573.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

3929

LE LOCLE

Repose en paix.

Madame et Monsieur Marcel Margot-Huguenin, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur Maurice Huguenin et ses enfants;

Madame et Monsieur René Grimbühler-Huguenin, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Ruedi Dill-Huguenin, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Robert Pieren-Huguenin;

La famille de feu François Niklaus;

La famille de feu Fritz Huguenin-Elie,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Henri HUGUENIN-ELIE née Jeanne NIKLAUS

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 81e année.

LE LOCLE, le 13 février 1981.

Selon le désir de la défunte, la cérémonie funèbre a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser à l'Hôpital du Locle, ccp. 23 - 1333.

Domicile de la famille: M. et Mme Robert Pieren-Huguenin, Etangs 12, 2400 Le Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

3911

Très touchée par l'hommage rendu à son cher époux, papa et grand-papa, la famille de

Monsieur Joseph OBERSON

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages, leurs nombreux dons ou leurs envois de fleurs, lui apportant le réconfort, leur amitié et leur sympathie.

51964

A Paris Charge explosive

Hier, peu avant 23 h. 15, une charge explosive qui avait été déposée au premier étage du ministère de l'Éducation nationale, rue de Bellechasse a explosé, faisant des dégâts matériels — assez considérables — sur une centaine de m² de bureaux.

Les sapeurs-pompiers sont intervenus rapidement avec trois petites lances, l'explosion ayant été suivie d'incendie.

Le sinistre a cependant été rapidement circonscrit.

On ne signale pas de victime si ce n'est un blessé léger, un agent, qui a été transporté à la Maison de santé des gardiens de la paix. (ap)

Alors que le Cambodge se rétablit Le Vietnam menacé par la famine

Le Vietnam, qui, il y a deux ans, a envoyé près de 200.000 hommes pour «sauver» le Cambodge et a demandé à sa propre population de faire des sacrifices pour venir en aide aux Cambodgiens affamés, se trouve à son tour confronté à une grave pénurie alimentaire.

L'année dernière, une série de typhons a provoqué des inondations et des dégâts importants dans huit provinces du Nord, 2,5 millions de personnes ont été indirectement touchées par ces inondations.

Cette année, le Vietnam se retrouve dans une situation plus préoccupante que celle du Cambodge. Selon des statistiques de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), il manque 1,6 million de tonnes de riz au régime de Hanoi pour nourrir sa population contre 75.000 tonnes au Cambodge.

En outre, dans les six mois qui viennent, le Vietnam aura besoin d'au moins 400.000 tonnes de fournitures d'urgence de toute nature.

Les visiteurs qui se sont récemment rendus dans les deux pays, déclarent avoir été frappés par le contraste qui existe maintenant entre la population de Phnom Penh, apparemment bien nourrie, et celle d'Hanoi, qui présente le visage d'une population sous-alimentée. (ap)

Contre l'ambassade du Yemen du Sud à Paris Attaque à la roquette

Deux roquettes ont été tirées hier matin vers 4 heures dans les fenêtres de l'ambassade du Yemen du Sud, 25, rue Georges-Bizet dans le 16^e arrondissement de Paris.

Les dégâts provoqués par la double explosion au premier étage sont très importants. Toutes les vitres ont été brisées, plusieurs cloisons perforées, des meubles et des murs endommagés. Des débris de roquettes ont été retrouvés

dans l'entrée du grand salon et dans un bureau.

Un engin composé de deux tubes métalliques longs de 40 cm. reliés entre eux et fixés sur une plaque, a été découvert au sommet d'un mur de séparation dans la cour de l'ambassade. Ces deux tubes étaient à demi-brûlés. Sur ce mur, on avait tracé au crayon feutre l'inscription «Remember Copernic». D'après les policiers, les terroristes seraient entrés par la cour de l'immeuble, situé 54, avenue d'Iena.

Quarante minutes plus tard, l'attentat devait être revendiqué par un correspondant anonyme qui a déclaré qu'il avait agi au nom de toutes les victimes de la rue Copernic. La brigade criminelle a été chargée de l'enquête. (ap)

A Parme Evasion d'un extrémiste

A Parme, Rosso Cesare Maino, membre d'une organisation d'extrême-gauche qui fut l'un des précurseurs des Brigades rouges, s'est enfui de l'hôpital de la prison hier matin, a annoncé la police.

Maino, qui appartient aux «groupes armés prolétariens», purgeait une peine de quinze ans pour l'enlèvement en 1970 de l'industriel génois Sergio Gadolla, qui fut libéré après versement d'une rançon de l'équivalent à l'époque de 800.000 francs.

Maino était atteint d'une cirrhose et les médecins considéraient son état comme grave. (ap)

Au Zimbabwe On dépose les armes

Après les combats sanglants de la semaine dernière, les guérilleros noirs partisans de M. Joshua Nkomo ont accepté de déposer les armes et de s'installer dans un camp isolé, a annoncé hier la radio officielle du Zimbabwe.

On estime à 300 le nombre des victimes des combats de la semaine dernière, qui ont opposé les 1000 ou 2000 guérilleros aux forces gouvernementales.

Les guérilleros devaient être embarqués à bord d'une flotte d'une cinquantaine de camions. (ap)

OPINION

Politique neuchâteloise Radicalement autres...

♦ Suite de la première page

En 1848, puisque nous sommes à quelques jours de célébrer l'anniversaire de notre Révolution, la République était une et radicale.

Le pays de Neuchâtel, sa Constitution, ses institutions ont été modelés par les radicaux.

Depuis 133 années que nous sommes républicains, nous vivons dans un paysage physique et législatif façonné par l'esprit du radicalisme.

Aujourd'hui, les radicaux, en perte de vitesse sur le champ de bataille politique, n'en gardent pas moins la main sur l'administration qui reste d'essence radicale tant il est vrai que les libéraux sont peu enclins à se fonctionnariser et que les socialistes se heurtent au barrage de la majorité.

Dans la capitale soviétique Un Américain victime d'un chantage?

Un attaché militaire américain en poste à Moscou, le commandant James Holbrook, a dû quitter précipitamment l'Union soviétique le mois dernier, après avoir été victime d'un «incident» qui pourrait avoir été monté par les Services secrets soviétiques dans le but de le faire chanter et de l'amener à travailler pour eux.

C'est ce qu'on a appris hier de sources occidentales, l'ambassade des Etats-Unis s'étant pour sa part refusée à tout commentaire sur cette information.

Selon ces sources, l'incident en question s'est produit à l'occasion d'un voyage que le commandant Holbrook, qui parle russe couramment et passait

pour un des plus brillants attachés militaires à Moscou, a effectué à la fin de l'année dernière ou au début de janvier à Rovno, une importante ville d'Ukraine située non loin de la frontière polonaise.

Elles n'ont pu donner aucun détail sur la façon dont s'est déroulé l'incident. Le «Daily Telegraph» de Londres a écrit qu'il était survenu au cours d'une réception à laquelle l'attaché militaire américain, âgé d'une quarantaine d'années, aurait été invité par un ami russe, et le «Washington Post» a rapporté pour sa

part qu'on aurait tenté de le droguer pour pouvoir ensuite prendre des photos compromettantes.

Le commandant Holbrook, qui est marié et père de deux enfants en bas âge, a aussitôt pensé qu'il pourrait faire l'objet d'un chantage aux informations top secrètes et décidé de rendre compte de l'incident à ses supérieurs. Il a alors été retiré d'URSS, six mois avant la fin de son service normal.

Dans les milieux diplomatiques, on avait laissé entendre que ce départ était dû au fait que le commandant Holbrook pourrait être nommé à un poste de conseiller militaire haut placé dans l'Administration Reagan, peut-être auprès du vice-président lui-même. (ap)

Le Pape s'est envolé...

♦ Suite de la première page

Avant son départ pour les Philippines, Jean Paul II a eu un entretien avec le président pakistanais, le général Zia U-Haq.

A son arrivée à l'aéroport de Karachi, après un vol de sept heures en provenance de Rome, Jean Paul II avait embrassé le sol pakistanais, avant que ne retentissent en son honneur 21 coups de canon. Le drapeau jaune et blanc du Vatican, confectionné à la hâte au cours du week-end quand les Services du protocole se sont aperçus qu'ils n'en avaient pas, flottait sur l'aéroport aux côtés du drapeau islamique vert et blanc du Pakistan.

Conduit par le général Zia, le Pape a passé en revue une garde d'honneur. Pour des raisons de sécurité, on avait limité l'accès du public à l'aéroport, mais près de 100.000 personnes s'étaient rendues au stade de cricket pour assister à la messe. De nombreux catholiques avaient profité des demi-tarifs sur le chemin de fer et des billets d'avion spéciaux

proposés aux fidèles des diverses régions du pays.

C'est la première fois qu'un Pape se rendait au Pakistan depuis la courte escale technique de Paul VI en 1970 à Dacca, maintenant capitale du Bangla Desh. (ap)

Détente

♦ Suite de la première page

Ce message comportait, en outre, un qualificatif rarement utilisé en pareille circonstance: la Pologne «indépendante». Il souhaitait en effet au général Jaruzelski le «succès dans son activité responsable au nom de la consolidation des acquis socialistes de la Pologne indépendante».

Cet adjectif n'est pas passé inaperçu. Il semble indiquer que la préservation de l'indépendance de la Pologne dépend désormais du général Jaruzelski. Pour l'immediat, le Kremlin lui accorde sa confiance. C'est au moins un sursis. (afp)

Manifestation de masse à La Nouvelle-Delhi Un million de paysans dans la rue

Au moins un million de paysans (plus de deux millions selon les organisateurs) ont manifesté hier dans la capitale de l'Union indienne à l'appel du parti du Congrès, parti du premier ministre Mme Indira Gandhi.

Il coïncidait avec l'ouverture de la session parlementaire et précédait d'un

mois exactement une «marche des paysans» qui doit être organisée par le parti d'opposition Lok Dal.

De nombreuses manifestations paysannes, parfois violentes, se sont récemment produites en Inde, surtout dans les Etats du Maharashtra (Bombay), du Gujarat et du Karnataka. Les participants réclamaient une hausse des prix.

Dans le discours qu'elle a prononcé hier devant la véritable marée humaine, Mme Gandhi a affirmé que si les hausses de prix étaient accordées, elles ne bénéficieraient qu'aux riches agriculteurs. Elle a cependant promis d'autoriser la hausse des prix de certains produits.

Selon le responsable de la police à New Delhi, il fallut 35.000 autobus et 133 trains spéciaux pour acheminer les paysans dans la capitale. Vingt mille policiers étaient de service pour «canaliser la circulation et la foule». Aucun incident grave n'a été signalé. (ap)

Manifestation de sinistrés à Naples

Plusieurs centaines de sinistrés des tremblements de terre de la région ont manifesté hier à Naples pour réclamer des logements et des emplois. Des manifestants ont renversé des poubelles et mis le feu aux ordures.

Les autorités ont annoncé que plus de 1000 personnes ont perdu leur maison lors du nouveau séisme enregistré samedi. Elles viennent s'ajouter aux 260.000 sans-abri du séisme du 23 novembre qui avait fait 2736 morts.

Paris: crise ouverte à «Libération» Vers une démission collective de la direction

La crise est désormais ouverte au quotidien parisien d'extrême-gauche «Libération», dont la direction présentera samedi sa démission collective à la suite d'un désaccord avec le personnel du journal sur des projets de restructuration.

«Libe» est un exemple unique dans la

presse française, sinon mondiale: le quotidien a été fondé en 1973 par des militants maoïstes, avec le soutien du philosophe Jean-Paul Sartre, et fonctionne de façon égalitaire: aucune publicité, un salaire identique pour chacun (1400 francs suisses), tout le pouvoir de décision à l'assemblée générale.

Son ton non conformiste, son soutien des minorités et son refus de toute allégeance politique en font un quotidien très lu, malgré un tirage global de moins de 50.000 exemplaires.

La crise a été provoquée par des projets de «professionnalisation», la hiérarchisation des salaires et la possible introduction de la publicité, qui divisent les 170 membres du journal, dont 60 journalistes et l'équipe de fabrication. (ats, afp)

La Tchécoslovaquie expulse deux diplomates français

♦ Suite de la première page

On pense que des troupes soviétiques sont stationnées en Bohême-Centrale, mais le communiqué tchécoslovaque ne précise pas quel objectif les attachés militaires français auraient observé.

«Les autorités tchécoslovaques ont résolument protesté contre ces activités mais, souhaitant éviter une aggravation des relations avec la France, elles n'ont pas tiré les conséquences habituelles de cette affaire», ajoute-t-on avant de poursuivre: «Il y a plusieurs jours, des attachés militaires de l'ambassade de France ont une nouvelle fois contrevenu au code de la route et pénétré dans une zone interdite clairement délimitée en Bohême du Nord, où ils ont procédé à des activités de renseignement, une fois de plus prouvées et pour lesquelles on possède des preuves.»

Le ministère tchécoslovaque des Affaires étrangères, par ailleurs, a «résolument protesté contre la demande sans fondement des autorités françaises selon laquelle deux attachés militaires de l'ambassade tchécoslovaque à Paris devraient quitter le pays». (ap)

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Suède: la permissivité perd des points

Alors que nous nageons encore en pleine permissivité, il est curieux de constater que la Suède qui, socialement, a toujours passé pour être en avance sur nous, est en train de faire marche arrière.

C'est ainsi que le Parlement suédois va bientôt discuter d'un projet de loi qui obligerait les alcooliques et les drogués à se soumettre à un traitement.

Avec leur assentiment ou contre leur volonté, une proposition d'une commission spéciale s'occupant des services sociaux préconise que si les alcooliques et les drogués se trouvent dans une situation de nécessité pressante ou si leur santé physique et mentale est mise en danger, ils devront être soumis à une cure de deux mois, qui pourra être prolongée de deux autres mois si cela paraît nécessaire.

Bien que la nouvelle proposition de loi semble jouir d'un fort appui politique, les «permissifs» n'ont toutefois pas renoncé à la lutte. Ils poussent déjà des cris de putois et proclament que les Droits de l'homme sont en danger. En toute hypocrisie bien entendu, mais avec beaucoup de vigueur.

A l'heure actuelle, il est trop tôt pour prévoir l'issue du combat. Mais il est intéressant de constater qu'un des pays les plus progressistes et les plus démocratiques de notre globe s'aperçoit tout à coup que la liberté a ses limites et qu'il convient de ne pas la confondre avec la licence.

Car il ne faut pas se leurrer, la proposition de cette nouvelle loi constitue presque une révolution pour la Suède.

Non en ce qui concerne la drogue — l'héroïne en particulier — qui a atteint le grand pays scandinave par surprise, à la suite de la suppression de marchés traditionnels, mais bien en ce qui concerne l'alcool.

Car tous ceux qui ont passé par la Suède le savent, l'ingurgitation abusive d'alcool y est une véritable tradition et il y a peu d'Etats occidentaux où l'on rencontre autant d'ivrognes.

Dès lors, s'attaquer à cette coutume nationale équivaut à peu près à introduire en Suisse une mesure qui supprimerait les congés mensuels dont bénéficient les sadiques de tout acabit et les assassins.

Face à un tel changement, on peut douter de l'approbation de la future loi. Mais si les Suédois l'acceptent, il faudra admettre qu'une ère sociale nouvelle débute en Europe.

Willy BRANDT

Au Pays basque espagnol

Grève bien suivie

♦ Suite de la première page

Le magistrat, chargé de l'enquête sur ce décès, a annoncé les résultats de l'autopsie, qui attribue la cause de la mort à un empêchement respiratoire dû à une broncho-pneumonie. Les contusions signalées proviennent d'actes de violence, précise le rapport, et les brûlures constatées sur les pieds ne sont ni récentes, ni anciennes. Le magistrat avait annoncé samedi que le corps présentait des contusions à la tête et sur les paupières, et des brûlures sur les plantes de pied.

Les autorités de Carabanchel ont annoncé que 114 membres présumés de l'ETA actuellement détenus ont poursuivi pour la deuxième journée consécutive une grève de la faim.

Cinq inspecteurs de police, qui avaient interrogé la victime, ont été arrêtés et entendus par la justice, qui a interrogé également les deux médecins chargés de l'autopsie. Un dirigeant des services de police et un médecin de la police ont, par ailleurs, été limogés.

Ce décès en prison survient une dizaine de jours après l'exécution, par des militants de l'ETA, d'un ingénieur en chef de la centrale nucléaire de Lemoniz. Le mouvement indépendantiste avait exigé la démolition de la centrale contre la libération de leur otage.

Selon les observateurs politiques, le décès du militant présumé de l'ETA risque d'avoir une influence négative sur le vote de confirmation du nouveau premier ministre, M. Leopoldo Calvo Sotelo, qui doit avoir lieu demain à la Chambre basse. M. Sotelo doit obtenir 176 voix, et s'il peut sans doute compter sur les 156 voix de son parti, l'Union du centre démocratique (UCD), il pourrait avoir plus de difficultés avec les formations régionales, en particulier les nationalistes basques et les conservateurs. (ap)

Prévisions météorologiques

Le temps en grande partie ensoleillé, quelques passages nuageux et par endroits forte brume le matin.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 428 m. 95.

Niveau du Doubs (lac des Brenets)

Vendredi à 17 h.: 750 m. 87.

Hier lundi à 17 h.: 750 m. 69.

Gil BAILLOD